

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

RUE SAINT-MAURICE 4 • PARAÎT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE • TÉLÉPHONE (038) 565 01

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

LES IDÉES ET LES FAITS

Et après les mesures contre la surchauffe ?

OUTRE la critique de principe adressée aux nouveaux pouvoirs qu'on projette d'accorder à la Banque nationale (1), à l'expiration du second arrêté sur la surchauffe — critique qui concerne l'atteinte portée une fois de plus à la liberté économique de la Suisse — il en est un certain nombre d'autres qui sont formulées et qui méritent également d'être signalées.

D'abord, les juristes de la Couronne ne sont pas d'accord entre eux. Il en est qui estiment que ce transfert de pouvoirs de l'autorité fédérale à notre Institut d'émissions est constitutionnel. Il en est d'autres, au contraire, qui, se basant sur l'article 31, pensent, avec l'Association suisse des banquiers, que le blocage des « avoirs moyens » et la limitation des crédits, décrétés en vertu d'arrêtés d'exception, sont contraires à la lettre et à l'esprit de notre « Charte nationale ».

Dès lors, disent les adversaires du système préconisé, pourquoi ne pas en revenir au « gentlemen's agreement », pratiqué avant les mesures contre la surchauffe, qui avait fait ses preuves et discipliné la profession ? Certes, il y eut des « brebis galeuses ». Elles furent rares. D'une façon générale, nos banques, par leur effort collectif et d'un accord librement consenti, travaillèrent à juguler l'inflation et à maintenir une économie saine en dehors de l'intervention étatique.

On pourrait même, d'après certains avis recueillis — et le parti libéral suisse s'est notamment prononcé dans ce sens — envisager de rendre obligatoire ce « gentlemen's agreement », si l'on craignait de trop nombreuses infractions. Certes, ici encore, une modification constitutionnelle serait de rigueur. Elle serait légère.

Somme toute, on procéderait en l'occurrence à l'application d'une mesure pareille à celle qui est déjà en vigueur pour les contrats collectifs de travail. Une objection, cependant, que nous avons entendue : les conventions collectives lient deux parties et il y a possibilité de recours ou de dénonciation pour chacune d'entre elles ; ici, rien de tel. A l'Association des banques, il n'y a pas de contrepartie.

Dans un autre ordre de critiques, il convient de relever que le système volontaire permettrait de l'étendre, si le besoin s'en faisait sentir, à d'autres secteurs de l'économie, celui des assurances par exemple.

Avec l'obligation, cela ne serait plus possible. En outre, l'octroi de pleins pouvoirs à la Banque nationale vient trop tardivement, et ce sera la fuite définitive des capitaux extérieurs, à notre détriment beaucoup plus qu'à celui de l'étranger.

René BRAICHET

(Lire la suite en dépêches)

(1) Voir notre journal du vendredi 7 octobre 1966.

On a voulu éviter une trop grande publicité Un million de kilos de tomates détruites secrètement en Valais

Cette année les bulldozers sont restés au garage

De notre correspondant :

Les Valaisans, tout accaparés qu'ils sont actuellement par les vendanges, en oublient leurs tomates. Leurs dernières « pommes d'or » sont cueillies ces jours. Bientôt le gel va mettre fin à la récolte.

Cette récolte de 1966 en tomates aura été tout à fait honorable. Environ 10 millions de kilos. A ce jour, le total des expéditions dépasse les huit millions et demi.

On sait que l'écoulement des tomates 1966 n'a pas été des plus faciles au gros de la récolte. On apprenait, hier, de source officielle, que l'on avait détruit secrètement, ces dernières semaines, un million de kilos environ. Le maximum a été entrepris par les intéressés pour éviter toute publicité désagréable à ce sujet.

Si l'an passé, à l'heure du marasme, on avait choisi la méthode qui consiste à basculer, de nuit à la lueur des projecteurs, des tomates dans les gadoues de la plaine et à recouvrir le tout au plus vite à l'aide de bulldozers, la méthode 1966 a été perfectionnée.

RENDEZ-VOUS A SION

Les camions n'ont pas gagné la plaine du Rhône mais la ville de Sion. Dans l'un des grands entrepôts de la capitale, des tonnes de tomates invendables ont été tout simplement versées dans un broyeur spécial et évacuées ensuite aux égouts.

L'un des responsables de cette triste opération nous a déclaré hier tout de go : « C'est dur d'en parler, mais on a broyé ainsi plus d'un million de kilos... »

Des sommes importantes ont dû être de ce fait sacrifiées pour indemniser les producteurs, sommes puisées dans le fonds de compensation qui, cette année, a pris « un rude coup » selon l'expression d'un producteur de Fully.

Manuel FRANCE

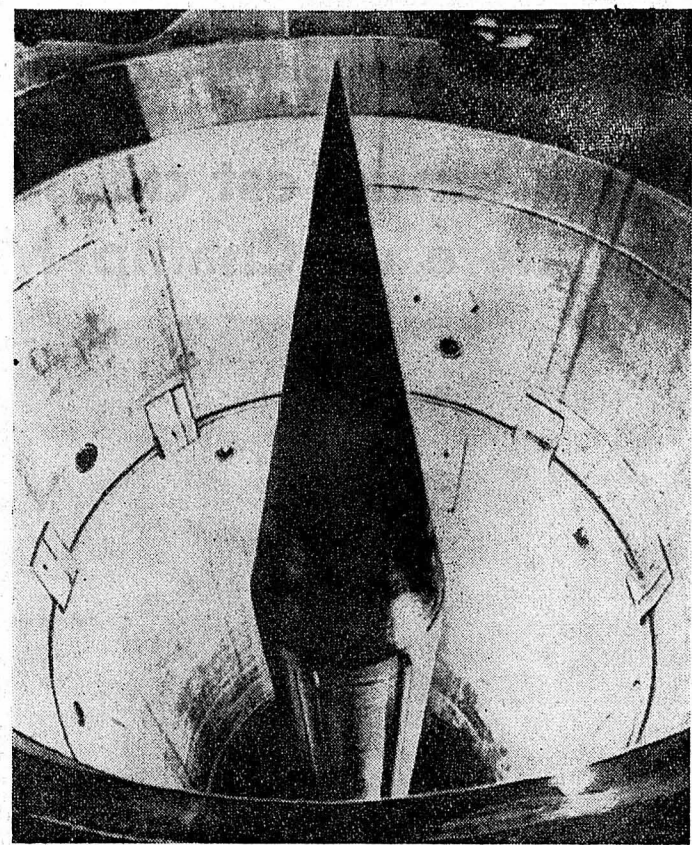
COMME DIRAIT LE POÈTE...



Werner Machnik, 24 ans, le plus jeune couturier d'Allemagne fédérale, a obtenu un certain succès en présentant les nouveaux modèles de sa collection 1966 à Berlin. « Mignonne, allons voir si la rose... » aurait dit un certain Ronsard !

(Téléphoto AP)

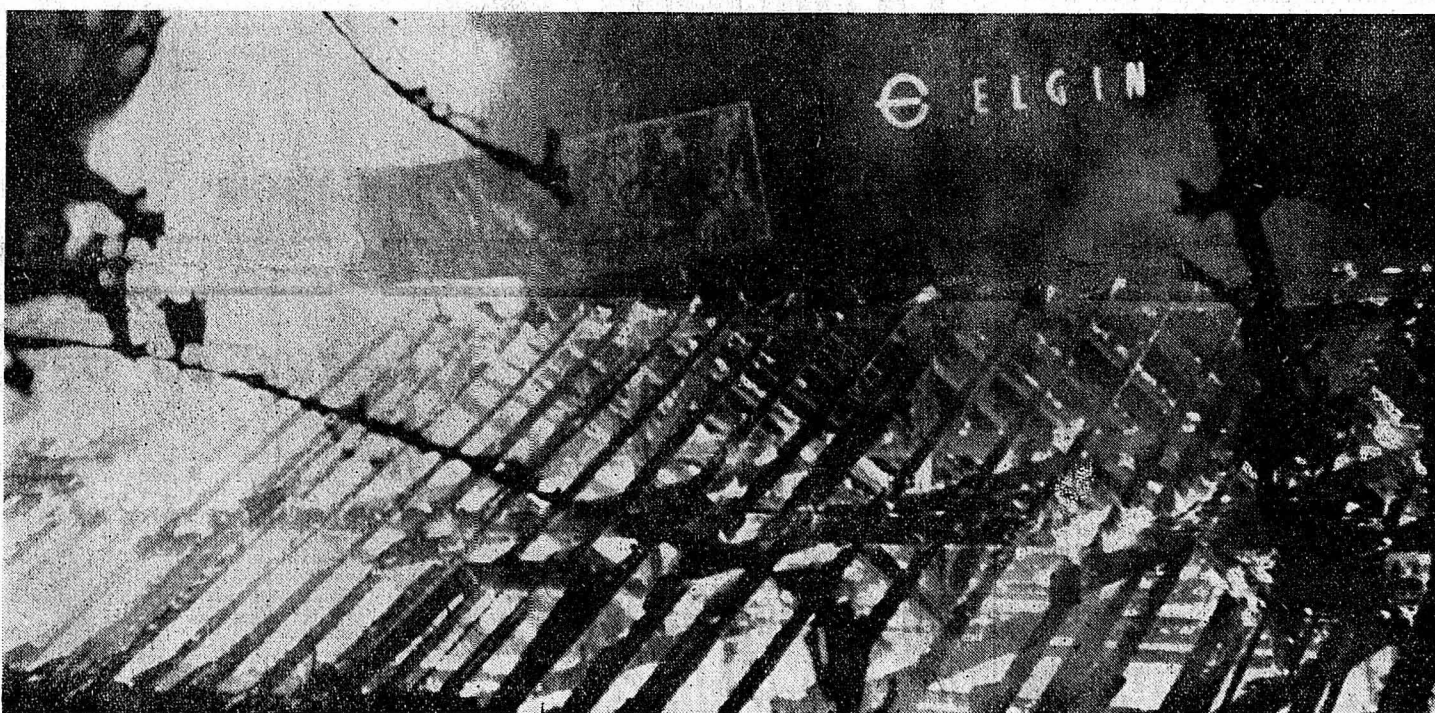
Quelque part en URSS



Pour la première fois les Soviétiques viennent de livrer à la publicité ce document. C'est un missile prêt à être lancé, la tête déjà sortie de son silo. Il s'agit, disent les Soviétiques, d'un engin sensible à tous les commandements qui pourraient lui être donnés.

(Téléphoto AP)

GIGANTESQUE INCENDIE A NEUCHÂTEL



La toiture déjà bien calcinée vue de la voie ferrée.

(Photo D. E.)

ALORS QUE MACNAMARA ARRIVAIT À SAIGON Des renforts de troupes américaines ont fait mouvement vers le nord

SAIGON (AP). — M. Macnamara, secrétaire à la défense, dont c'est la huitième visite au Viet-nam, est arrivé hier en avion à Saïgon pour s'informer auprès des chefs militaires américains et alliés de la situation militaire ainsi que des moyens nécessaires à la réalisation des objectifs de la stratégie alliée.

Le secrétaire à la défense, qui était accompagné notamment de M. Katzenbach, nouveau sous-secrétaire d'Etat, et du général Wheeler, chef de l'état major combiné, dans les déclarations qu'il a faites à l'aéroport, a répondu par la négative à la question de savoir si les forces américaines allaient occuper la zone démilitarisée.

(Lire la suite en 14me page)

Les étoiles pour les Américaines

La question qui préoccupe en ce moment les grands chefs de l'armée et de la marine américaines (en dehors de la guerre au Viet-nam) est celle-ci : faut-il ou ne faut-il pas ouvrir aux femmes l'accès aux grades de général et d'amiral. Il s'agit bien entendu — pour l'instant du moins — de leur décerner les étoiles et les feuilles de chêne uniquement pour commander de manière plus adéquate les formations féminines de l'U.S. Army et de l'U.S. Navy.

Les experts militaires en concluront peut-être que les Etats-Unis préparent en secret une vaste offensive... de charme contre le Vietcong. Mais on peut supposer plus prosaïquement, que les généraux et les amiraux américains donnent des signes de fatigue. Depuis le temps qu'ils sont de service... Le moment est peut-être venu de songer à la relève.

On s'étonnera même que les milieux dirigeants des U.S.A. n'y aient pas pensé plus tôt. La femme américaine détient un certain nombre de records, fort enviés par ses soeurs d'autres pays. C'est ainsi que les Américaines possèdent la plus grande partie de la fortune nationale. Forcément. La « carrière » féminine en Amérique consiste essentiellement à se marier et à se remarier le plus grand nombre de fois, afin de cumuler les plus forts montants de pensions alimentaires possibles.

La position dominante de l'Américaine lui vient aussi du fait que, du temps des premiers « pèlerins » et des pionniers, la femme était rare dans le Nouveau Monde. Il y a un siècle encore, on se disputait parfois les nouveaux « arrivages » d'Europe à coups de revolver. Notons au passage que le duel au revolver pour les beaux yeux d'une représentante du sexe dit faible n'est pas tombé en désuétude aujourd'hui, bien qu'il n'y ait plus pénurie de femmes outre-Atlantique. Mais on se bat pour des raisons moins nobles.

Nul doute donc que les Américaines seront bientôt nommées générales et amiraux. Elles l'auront pleinement mérité. Le temps n'est peut-être pas si éloigné où l'on verra une citoyenne distinguée de New-York, de Boston ou de San-Francisco entrer à la Maison-Blanche comme présidente élue. Et lorsque les U.S.A. seront devenus à 100 % un immense et puissant matriarcat, l'Europe n'aura qu'à bien se tenir. Tant il est vrai que nous vivons et évoluons de plus en plus dans le sillon de l'Amérique.

R.A.



Macnamara s'entretient avec le général Westmoreland.

(Téléphoto AP)

Hier soir, peu après 20 heures, les pompiers de Neuchâtel ont été alertés. De longues flammes sortaient de la remise de planches d'un ébéniste qui tient atelier dans la maison, propriété de la commune, de la rue de l'Ecluse 72, où se trouvent également, au premier étage, les entrepôts de la maison Meyer meubles.

Les sapeurs furent rapidement sur les lieux, d'autant plus que certains d'entre eux faisaient, dès 19 heures 30, un exercice de pompe à la rue de la Côte d'où ils aperçurent les flammes, dont certaines atteignaient quinze mètres de haut.

A 20 h 45, les flammes attaquèrent le toit. A 21 h 10 environ, celui-ci fut complètement percé et le premier étage calciné.

(Lire en page 3)



(Notre téléphoto AP)

LES FLAMANDS, LES FLAMANDES...

La semaine de protestation des étudiants flamands de Louvain a pris fin dimanche par la manifestation (en principe interdite par les autorités) à laquelle ont pris part de nombreux étudiants qui ont réclamé une fois de plus l'abolition des cours en français à l'Université de Louvain.

(Lire la suite en 14me page)

Lire aujourd'hui

Lire en pages régionales

VOTE différé à Bienne

Tentatives de vol dans le Jura

Pourquoi un brusque renchérissement des produits laitiers ?

(Lire en page nationale)

Pages 2, 3 et 6 : L'actualité régionale
Pages 10 et 11 : Les sports
Page 12 : L'actualité littéraire, théâtrale et artistique
Page 14 : Les programmes Radio-TV

Grand concours
LES AMOUREUX CÉLÈBRES

Le huitième couple vous donne rendez-vous en page 14

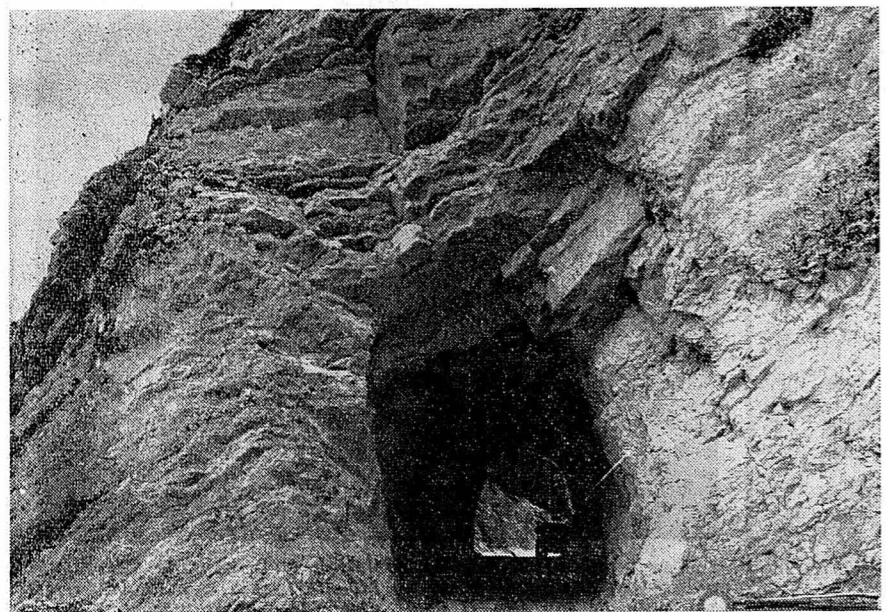
Décisions du Conseil d'Etat

La chancellerie d'Etat communique : Dans sa séance du 7 octobre, le Conseil d'Etat a nommé M. Jean-Daniel Perret, avocat, aux fonctions de juriste aux départements de l'instruction publique et de l'intérieur, et délivré le brevet pour l'enseignement dans les écoles primaires du canton, non compris l'allemand, à Mme Lucette Gaberel-Fischer, domiciliée aux Hauts-Geneveys.

MONTAGNES

Pour mieux exploiter le bois dans la forêt de Mont-Soleil

Un tunnel est creusé dans la carrière de Champ-Meusel



Pour avoir plus de facilité à exploiter le bois dans la forêt de Mont-Soleil, dont la bourgeoisie de Saint-Imier est propriétaire, elle a fait percer un tunnel d'une longueur d'environ 40 mètres dans la carrière de Champ-Meusel et aménagé un chemin. Il reliera l'ancienne route de Mont-Soleil, près des rails du funiculaire à mi-hauteur de la forêt. En effet, jusqu'à présent il fallait soit tirer le bois à l'aide d'un treuil sur la route de Mont-Soleil, où le descendre à la lisière, ce qui comportait de nombreux inconvénients. Maintenant, il sera très facile de charrier ces précieuses billes de bois par ce chemin carrossable. Après avoir passé le tunnel de

Champ-Meusel, il ne restera plus que 10 minutes pour arriver à Saint-Imier. (Avipress - Dulex)

Encore un piéton grièvement blessé à la Chaux-de-Fonds

(c) Lundi à 9 h 40, M. Georges Aeschlimann roulait en direction du Locle quand, à la hauteur du cimetière Israélite, une dame de près de soixante ans, Mme Claire Meyer, de la Chaux-de-Fonds, qui traversait la chaussée, hésita à s'engager, puis se mit à courir en direction du trottoir du sud au nord, c'est-à-dire à droite par rapport au sens de marche du conducteur. Malgré un puissant coup de freins de ce dernier, la collision ne put être évitée : comme M. Brunner la semaine dernière, Mme Meyer fut happée au flanc, expéditée sur le capot puis, avec une grande violence, au pied de l'auto. Transportée d'urgence à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds, Mme Meyer, avec la jambe fracturée et une profonde plaie à la tête, est dans un état grave.

A L'ÉCOLE D'ART ET AU «CLUB 44»

Roger Montandon a parlé d'Alberto Giacometti

Le peintre suisse de Paris, Roger Montandon, dont on vient d'ouvrir une grande exposition rétrospective à l'«Ecole d'art» et au «Club 44» de la Chaux-de-Fonds, a prononcé, dans le cadre des lundis de ce club, une conférence exemplaire sur son ami Alberto Giacometti, dont il a décrit l'écrasant combat pour exprimer une réalité qui ne soit pas celle, convenue, que l'on apprend dès l'enfance et qui ne vous étonne plus (celle de la photographie ou du cinéma par exemple), ni celle qui vous est enseignée par l'art, l'académisme ou toutes les œuvres vues, mais celle, ondoyante et fuyante, qui est celle qu'on voit et que les autres voient, d'ailleurs différemment. Si l'on part de la pénétrante mais troublante affirmation de Malraux : «Un peintre ne peint pas pour dire la nature, il ne part pas d'elle mais d'une autre peinture», l'on peut dire que Giacometti, qui est passé par toutes les phases, même abstraites, de l'aventure plastique du vingtième siècle lutte désespérément pour retrouver «l'œil neuf» pour ne dire que ce qu'il voit, mais dans sa singularité d'une part, dans sa communicabilité avec les autres enfin. Comparant deux extraordinaires aventures, celle de Cézanne et celle de Giacometti, sans d'ailleurs vouloir le moins du monde les identifier, il démontre que tous deux avaient une peine extraordinaire à raccorder ensemble tous les fils du réel : en bref, ils étaient terrorisés par le réel et, en même temps, fascinés par lui, ce qui donne à leur effort une émouvante parenté. Leur mort même — sur leur chef-d'œuvre, non terminé d'ailleurs, les place parmi les grands créateurs des arts qui ont atteint finalement à une apogée que, s'ils avaient continué de vivre, ils eussent continué de ne transformer et d'approfondir.

J.-M. N.

Naissances: Monsieur et Madame Fritz Burkhardt-Doutaz et familles Schwab ont la très grande joie d'annoncer la naissance de leur fils, petit-fils et arrière-petit-fils, Philippe - Albert Neuchâtel, le 8 octobre 1966.

Je cherche SOMMELIÈRE Café du Gibraltar, Neuchâtel. Tél. 5 10 48. Urgent. Entreprise cherche MÉCANICIEN SUR AUTOS Tél. (038) 6 50 10.

L'apprenti de Travers a bénéficié de la clémence de son patron et de la clairvoyance du substitut

D'un de nos correspondants : Le tribunal correctionnel du Val-de-Travers a tenu une audience lundi à Môtiers sous la présidence de M. Jacques Meylan, de Neuchâtel, juge suppléant, assisté de MM. Abraham Adam, de Môtiers, Roger Cousin, de Fleurier, jurés et Gaston Sancey, substitut-greffier. M. Jacques Cornu, substitut, occupait le siège du ministère public.

On se souvient du cas de Marc P. né en 1945, lequel placé par l'office des mineurs, avait pour patron M. P., négociant et agriculteur à Travers. Le 24 avril de l'an passé, M. P. vola l'auto de son employeur et, sans permis de conduire, alla se balader pendant deux jours. Puis le 11 mai, il récidiva mais cette fois, profitant de sa qualité d'apprenti de commerce, il substituait dans le bureau de Fleurier une somme de 2780 francs. Il alla à l'aventure se promener en France et se fit arrêter à Tours. Il purgea là-bas deux mois d'emprisonnement pour circulation sans permis. Après quoi, on l'extrada.

Remis à la justice neuchâteloise, la Chambre d'accusation le renvoya sous la prévention de vol, vol d'usage et d'infraction à la loi sur la circulation routière.

M.P. retira sa plainte après avoir obtenu une reconnaissance de dette. Jusqu'à présent, P. lui a versé 250 francs. Ce retrait de plainte incita le substitut à demander à la chambre d'accusation de modifier son arrêt de renvoi car P. pouvait être considéré comme un familier de l'employeur sous le toit duquel il logeait et prenait ses repas. La chambre d'accusation ne voulut pas revenir en arrière et hier on entendit un dernier témoin en la personne de M. M. P. Celui-ci n'accabla pas le prévenu mais relata d'une façon objective comment les faits se sont passés.

Dans son réquisitoire — c'était plutôt un plaidoyer — le substitut s'en tint à sa première version : P. était un familier de M. P. et une fois la plainte retirée, il n'y avait pas lieu de retenir le vol en espèce ni le vol de l'auto du 11 mai. Seuls pouvaient faire l'objet d'une sanction le vol d'usage du 24 avril et la circulation sans permis en Suisse. Ce fut la thèse soutenue dès le début par le défenseur, lequel n'eut donc pas à livrer bataille.

Après avoir délibéré, le tribunal s'est rallié aux conclusions du ministère public et de la défense et a condamné Marc P., actuellement à Neuchâtel, à dix jours d'emprisonnement réputés subis par la prévention et aux frais arrêtés à 650 francs. Le substitut a rendu hommage à la tâche de M. M.P. Celui-ci a à son service des jeunes gens parfois difficiles et généralement il leur prépare un avenir pouvant être intéressant.

AU TRIBUNAL DE POLICE DU VAL-DE-TRAVERS

D'un de nos correspondants :

Le tribunal de police du Val-de-Travers a tenu, lundi à Môtiers, une audience sous la présidence de M. Philippe Favarger, assisté de M. Adrien Simon-Vermot, commis-greffier, et de M. Jacques Meylan, de Neuchâtel, juge suppléant, lequel avait pour greffier M. Gaston Sancey, substitut.

Un ancien commerçant domicilié à Travers, W. G., était l'objet d'une poursuite pénale — et le procureur proposait 30 jours d'arrêt — pour ne pas avoir tenu une comptabilité conformément à la loi. Il réalisait un chiffre d'affaires de 50,000 fr. par an. Il semble que des soucis d'ordre conjugal soient à la base de cette carence. Actuellement, le prévenu ne travaille pas pour raison de santé. Il avait fait citer deux témoins. Le mandataire a plaidé le défaut d'intention coupable et en raison du doute, W. G. a été libéré des fins de la poursuite pénale dirigée contre lui, les frais étant mis à la charge de l'Etat.

SUSPENSE

Le 8 juin, Ed. E. et son fils, M. E., arrivaient à la laiterie de Couvet où il y avait embouteillage en raison d'un contrôle. Un autre agriculteur, R. S., plaignant — avait laissé son auto près du pont de déchargement pour aller acheter du beurre. Ed. E. a proféré des injures contre cet agriculteur et les membres du comité de la Société de laiterie. Pour éviter une bagarre,

M. E. est intervenu. Il a poussé R. S. hors de la laiterie et celui-ci est tombé dans une remorque.

Par ailleurs, la commune de Couvet résilia, à partir du 31 décembre 1965, la location d'une parcelle de terrain à Ed. E. pour la louer à R. S. Ed. E. ne tint pas compte de cette résiliation. Il «perça» le champ et R. S. y étendit de l'engrais chimique. La commune avait avisé R. S. de sa faculté de récolter le foin fauché par Ed. E. Le 2 juillet, R. S. se rendit sur place. Le foin mis en tas par R. S. avait disparu. L'agent de police fut requis. Il y eut une altercation puis Ed. E. sauta sur R. S., M. E. intervint encore une fois pour calmer les esprits.

En septembre, R. S. avait décidé de faire les regains mais Ed. E. le précéda au mois d'août. Nonobstant la résiliation du bail, M. E. voulait clôturer le champ et mettre paître des vaches. Pour M. E., le cas n'est pas très grave car il a joué un rôle modérateur. Il a proféré des injures certes, et s'est rendu coupable, comme coauteur, de vol de foin. Il a été puni de quatre jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et de 35 fr. de frais.

Ed. E. lui, faisait défaut. Reconnu coupable de lésions corporelles, injures, diffamation et vols, il a été condamné à quatre jours d'emprisonnement et à 70 fr. de frais. En raison d'un casier judiciaire chargé, le sursis lui a été refusé.

RÉUNI HIER SOIR

Le Conseil général de Travers a beaucoup parlé finances

(sp) Le Conseil général de Travers a tenu séance lundi soir au château sous la présidence de Mlle Bertha Vaucher (rad.), qui a rendu hommage à la mémoire de M. Paul Flückiger, décédé, et a souhaité la bienvenue à M. G.-A. Blaser (rad.) et Roland Montandon (soc.), nouveaux membres du législatif. Vingt-six membres étaient présents.

Nominations. — En remplacement de M. César Jeanneret, démissionnaire, M.

André Jornod (rad.), a été élu à la commission du budget et des comptes et M. Georges Blaser (rad.) à la commission des travaux publics.

M. Claude Jenni (soc.), succédera à la commission scolaire à M. Paul Flückiger, décédé.

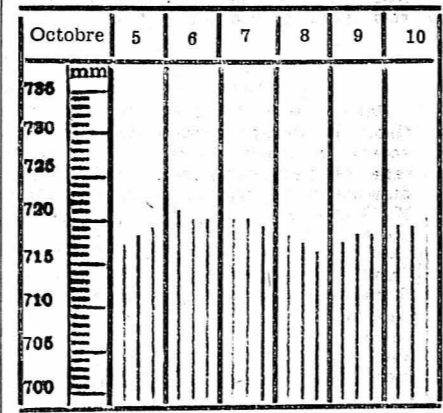
Budget. — L'objet principal des délibérations concernait l'examen du projet de budget élaboré par le Conseil communal. Nous en avons déjà donné de larges extraits dans des numéros précédents. Rappelons simplement qu'au profits et pertes, les recettes sont évaluées à 393,522 fr. et les dépenses — y compris 35,000 fr. d'amortissement légal — à 427,161 fr. laissant un déficit de 33,639 fr. qui pourrait atteindre quelques 70,000 fr. si, samedi et dimanche prochain le peuple acceptait la revalorisation des traitements des fonctionnaires.

La commission du budget et des comptes, celle des services industriels et des travaux publics ont examiné ce budget et concluent en son adoption tel qu'il est présenté.

M. Pierre Wyss, conseiller communal, a fait une mise au point concernant le service de l'eau. M. Marcel Krugel (lib.) a relevé que si les années se suivent, elles ne se ressemblent pas et il a rendu attentive l'assemblée pour qu'elle n'ait recours à l'emprunt que dans des cas extrêmes, M. Armand Flückiger, président de l'exécutif, est d'avis que la sagesse est de rigueur, mais que la situation financière n'étant toutefois pas désespérée, on parviendra à la redresser grâce à la collaboration de tous.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 10 octobre 1966. — Température : Moyenne, 16,4, min. 12,4, max. 20,3. Baromètre : Moyenn : 718,9. Eau tombée : Vent dominant : Vent dominant : Direction : sud, sud-est. force : calme à faible dès 17 h est, calme à faible. Etat du ciel : couvert à nuageux.



Niveau du lac du dimanche 9 octobre 429,01 Niveau du lac, 10 octobre à 6 h 30 429,00 Température de l'eau du 9 octobre 18 °

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais et Grisons : les bancs de brouillard et de stratus se dissiperont progressivement au fin de matinée. Au-dessus de cette couche, le ciel sera généralement très nuageux au niveau moyen, particulièrement au voisinage du Jura et en Suisse romande où quelques chutes de pluies intermittentes sont probables. La température atteindra 17 à 21 degrés l'après-midi. Un vent modéré soufflera du sud-ouest en montagne. Evolution probable pour mercredi et jeudi : la nébulosité sera d'abord très changeante. Puis, sous l'influence du fohn, le temps sera généralement ensoleillé au nord des Alpes.

FRANCE VOISINE

Trois bandits arrêtés alors qu'ils s'apprétaient à regagner Genève

(c) Depuis dimanche, Paul Andler, 24 ans, originaire de Valdoie (Territoire de Belfort) mais résidant habituellement à Genève, sa femme Jacqueline, 22 ans, et Georges Toitot, femme Jacqueline, 22 ans, (Doubs) sont à la prison de Besançon. Ce trio avait commis dans la nuit du 7 octobre un audacieux cambriolage à l'usine Frimex à Besançon. Pénétrant dans les lieux par une baie vitrée, ils s'étaient emparés de 14,500 francs. Les soupçons se dirigèrent rapidement sur Andler qui avait travaillé dans cette usine d'où il fut licencié. Un avis de recherche fut aussitôt lancé dans le territoire de Belfort et le trio fut arrêté moins de 15 heures après avoir commis son méfait et au moment où il s'apprétaient à regagner Genève. A noter que Jacqueline Andler, née Chaise, est une habituelle de la pègre marseillaise et qu'elle avait été l'amie de Marius Salvati, auteur de nombreuses agressions et actuellement en prison pour le meurtre d'un policier bruxellois.

Madame Henri Schaeffer-Guillet ; Monsieur et Madame Gérald Schaeffer- Czesnowicka et leurs enfants ; Monsieur et Madame Claude Buchenel-Schaeffer et leurs enfants ; Mademoiselle Annette Schaeffer ; Madame Charles Schaeffer, ses enfants et petits-enfants, à Sannois et à Paris ; Monsieur et Madame Louis Guillet ; les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de Monsieur Henri SCHAEFFER leur très cher époux, père, grand-père, beau-frère, oncle et parent, enlevé à leur affection, dans sa 66ème année. Neuchâtel, le 10 octobre 1966. (Rue du Roc 4) L'incinération, sans suite, aura lieu mercredi 12 octobre. Culte au temple des Valangines à 14 heures. Domicile mortuaire : hôpital de la Providence. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Le Conseil d'administration et la direction de la Banque Cantonale Neuchâteloise ont le douloureux devoir d'annoncer le décès de Monsieur Henri SCHAEFFER sous-directeur Pendant 45 ans, le défunt a mis au service de notre institut, notamment comme chef du service des crédits et chef du personnel, ses hautes qualités d'intelligence, de connaissance du pays et de dévouement. Les autorités de la banque garderont de lui un souvenir reconnaissant. Neuchâtel, le 10 octobre 1966. Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Le personnel de la Banque Cantonale Neuchâteloise a la tristesse de faire part du décès de Monsieur Henri SCHAEFFER sous-directeur Il conservera fidèlement la mémoire du défunt, qui sut être un chef humain et compréhensif.

Le bureau et le comité d'organisation de la Fête des vendanges de Neuchâtel ont le pénible devoir de faire part de la mort de Monsieur Henri SCHAEFFER leur cher président. Trente ans président du comité du cortège, dix ans président du comité d'organisation, il a donné le meilleur de lui-même pour accroître sans cesse le rayonnement de la grande manifestation automnale neuchâteloise. Tous ses collaborateurs lui en garderont la plus vive reconnaissance. Les membres de la Fête des vendanges de Neuchâtel sont invités à assister aux obsèques qui se dérouleront le mercredi 12 octobre, à 14 heures, à la chapelle des Valangines.

L'Association pour le développement de Neuchâtel a le douloureux devoir de faire part du décès de Monsieur Henri SCHAEFFER Monsieur Henri SCHAEFFER Il adresse à sa famille l'expression de sa profonde sympathie. Neuchâtel, le 10 octobre 1966.

J'ai rejoint ceux que j'aimais et j'attends ceux que j'aime. Monsieur et Madame Pierre Steinhmann-Perret, leurs enfants Jean-Michel et Pierre-Albert ; Monsieur Pierre-Albert Perret, ses enfants Martine, Jacques et Claire ; Monsieur Fernand Perret-Gentil à Genève ; Madame Hélène Perret-Gentil à Genève ; Monsieur et Madame Marcel Bussi-Perret-Gentil ; Monsieur et Madame Philippe Humbert et leurs enfants ; Madame B. Caderas, à Bienne ; Monsieur et Madame Walter Buser-Vuille, et leurs enfants, à Berne ; Monsieur et Madame Albert Vuille, à Lausanne, ainsi que les familles Burgener, Chollet, alliées et amies, ont le très grand chagrin de faire part du décès de Monsieur Albert SPRENG ancien membre de la section. L'incinération aura lieu à Neuchâtel, le mardi 11 octobre, à 14 heures.

Le comité de la Société fédérale de gymnastique, section de Peseux, a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de Monsieur Albert SPRENG membre honoraire de la société. IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S. A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale : Marc Wolfrath Direction politique du journal : René Braichet Rédacteur en chef : Jean Hostettler

VIOLENT INCENDIE RUE DE L'ECLUSE

Une maison abritant une ébénisterie et un entrepôt de meubles ravagée par le feu

Un gigantesque incendie s'est déclaré hier soir à 20h 10 dans la maison de la rue de l'Écluse sise entre les Nos 74 et 76 abritant au rez-de-chaussée l'ébénisterie de M. Ritz et, au premier étage, les entrepôts des meubles Meyer.

Le feu a pris dans la remise de planches de l'ébénisterie Ritz, remise qui est située entre le bâtiment et le haut mur de soutènement de la voie CFF Yverdon - Neuchâtel.

— Je regardais la télévision, nous a dit un locataire du No 76. Juste avant l'émission « Carrefour », j'ai entendu comme une averse de grêle. N'y croyant pas, j'ai regardé par la fenêtre et j'ai vu les flammes : énormes. Ça brûle, ça brûle. J'ai dit à ma femme de téléphoner aux pompiers. Ils venaient d'être avertis. J'ai téléphoné ensuite à M. Ritz et à M. Roth, qui tient un atelier de mécanique, juste à côté, afin qu'ils puissent éventuellement sauver quelque chose.

Et heureusement M. Roth put arriver sur place peu après.

Il y avait trois bonbonnes d'oxygène dans son atelier.

Elles ont pu être transportées au loin avant qu'elles n'éclatent et qu'elles ne provoquent une catastrophe. Toutes les vitres de l'atelier ont été brisées.

Les pompiers étaient à l'exercice !

Des pompiers — tout l'effectif de la compagnie III qui se trouvait justement en exercice rue de la Côte — aperçurent les flammes, dont certaines atteignaient une hauteur de quinze mètres. Ils se rendirent sur place où ils furent rejoints par les renforts, dont la Cp IV de Serrières. Au total, cent hommes se trouvaient sur les lieux du sinistre.

Le côté nord de l'immeuble, qui est propriété de la commune, n'était déjà plus qu'un énorme brasier et les flammes, léchant le haut mur de soutènement de la voie CFF, commençaient à menacer sérieusement la maison de la rue de l'Écluse 74, propriété de Mme Schneider, sise un peu en surplomb, en bordure de la voie de chemin de fer. Une partie de la toiture de cette maison a pris feu mais a pu être éteinte.

— De l'eau, de l'eau, criaient les proposés aux jets.

Il fallut raccorder les tuyaux, descendre assez bas dans la rue de l'Écluse pour avoir assez d'eau, pour alimenter toutes ces lances essayant de contrer de tous côtés l'attaque du feu.

La rue de l'Écluse, où se massaient déjà de nombreux curieux, était fermée à la circulation et les badauds (ils étaient bien 2000 à 3000 à 21 h 30) étaient refoulés derrière les cordes et plus personne ne passait.

Des « spectateurs » avaient pris place aussi sur les gradins naturels que forme le remblais de terre au nord de la voie ferrée, sous l'œil vigilant de deux cheministes de service qui firent d'ailleurs évacuer tout ce monde dès 21 h 20, lorsque les trains circulèrent à nouveau normalement sur les deux voies (une voie ayant été coupée par mesure de précaution).

Le sort de la toiture réglé en 30 minutes

À 20 h 45, les flammes attaquaient la toiture. Elles ne firent pas long pour la percer complètement. Ordre avait été donné aux locataires de la maison située en face de l'immeuble sinistré, au No 76, de fermer toutes les fenêtres et les contrevents afin d'éviter de la chaleur très éventuels sous l'effet de la chaleur très élevée. Elle était, en effet, reflétée par les murs qui entourent ce pâté de maison, sis dans une espèce d'enceinte...

Dans un coin, à Fabri, deux civils et les sapeurs attendaient, prêts à intervenir si des pompiers étaient blessés par la chute d'une poutre.

À 21 h 15, presque toutes les tuiles du toit avaient sauté et quelques poutres seulement tenaient encore le coup. Bref, la

toiture était pratiquement démolie, tandis que le premier étage était complètement brûlé.

Le rez-de-chaussée, en revanche, n'a pour ainsi dire souffert que de dégâts d'eau. Cet étage a pu être protégé des flammes grâce, surtout, à la dalle de briques et de poutres métalliques séparant les deux étages.

Deux maisons menacées

Entre-temps, à plusieurs reprises, les lances furent dirigées contre les maisons d'habitation portant les Nos 74 et 76, dont les

façades commençaient à chauffer sérieusement.

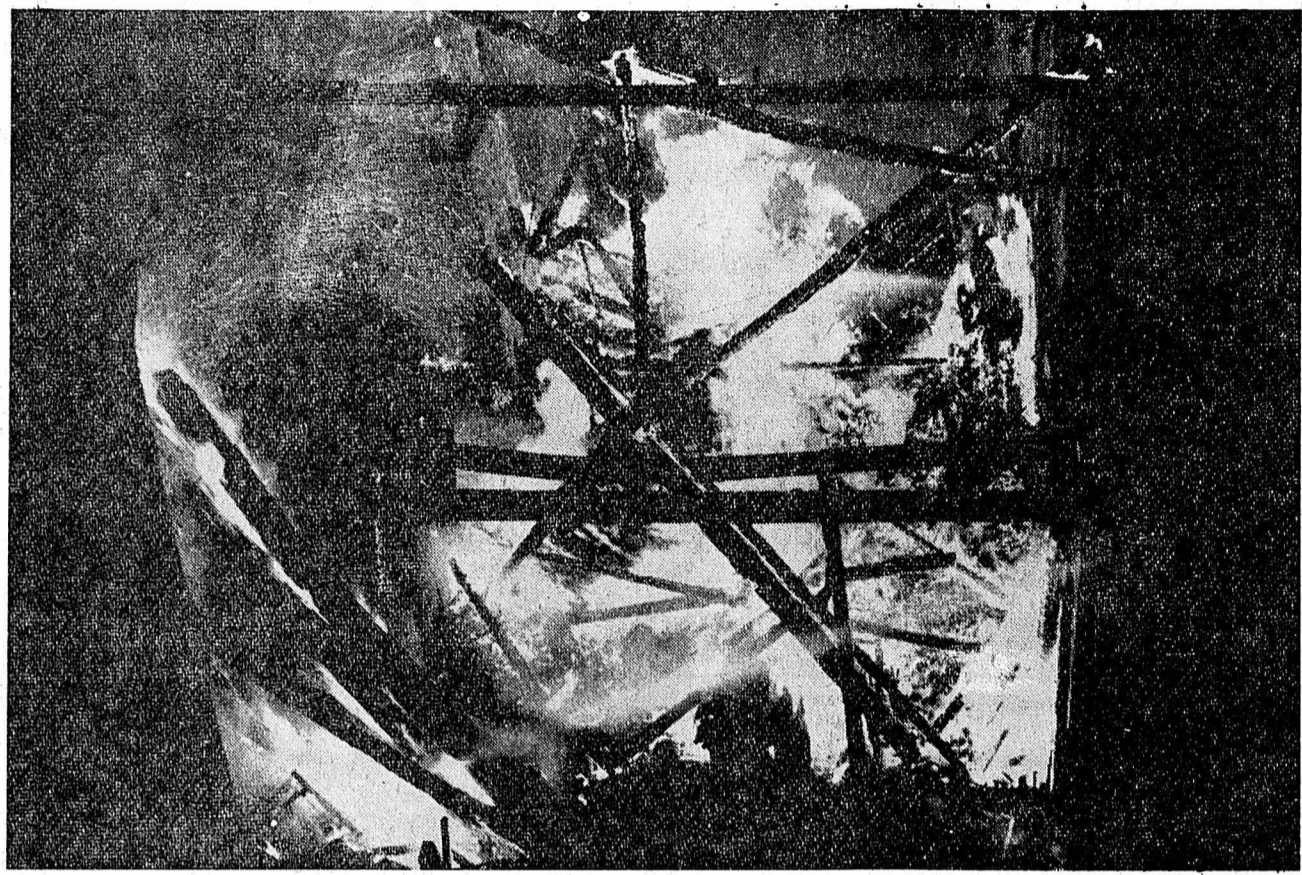
À 22 h 10, tout danger semblait écarté et les pompiers commencèrent à plier bagages. Une permanence de dix hommes de la compagnie IV de Serrières est restée sur place pendant toute la nuit.

Les opérations étaient dirigées par le major Bleuler, par le capitaine Habersatt. Se trouvaient également sur les lieux du sinistre MM. Martenet et Martin, conseiller communal, Bolle, juge d'instruction, We-

ber, chef de la police de sûreté, ainsi que l'inspecteur du feu.

Il y a longtemps que l'on n'avait plus vu à Neuchâtel un incendie aussi important. Il faut remonter à 1958, époque à laquelle un gigantesque sinistre a éclaté aux Ets Suchard, à Serrières. Il y a bien eu, l'an passé, l'incendie du Cercle de la voile, mais les risques de propagation du feu étaient, là, pratiquement inexistant.

R. Bh.



Entre le mur de soutènement et le bâtiment se trouvait un entrepôt de bois. C'est là que le feu s'est déclaré: il se propagera par la suite à l'immeuble.

Dégâts pas encore connus

C'est à 20 h 13 que l'alarme fut donnée et le camion tonne-pompe des PPS se rendit aussitôt sur les lieux, suivi par un camion-pionnier et la moto-pompe des PPS, qui fut relevée vers 22 h 30 par celle de la Cp. IV sous le commandement du premier-lieutenant Hirt. Deux échelles furent employées: une métallique et l'autre en bois. On utilisa d'abord une bouche d'incendie placée à l'entrée, près du bâtiment, puis une seconde quelque cent mètres en dessous, vers le chemin Weber.

Quant aux CFF, ils ont dû faire circuler deux convois de voyageurs sur une seule voie, celle située au nord. Deux trains de marchandises transportant des matériaux inflammables furent retenus en gare. En aucun moment, le courant ne fut coupé.

Hier soir, vers minuit, il n'était pas encore possible d'estimer les dégâts et la sûreté poursuivait son enquête.

Le Conseil général de Neuchâtel a siégé hier soir:

Usine d'incinération des ordures, passage souterrain à Monruz et achat d'un terrain à Marin-Epagnier

Le Conseil général de Neuchâtel a siégé hier soir sous la présidence de M. J.-P. Gendre. Les six projets d'arrêté proposés par le Conseil communal ont été votés, à savoir: l'émission d'un emprunt par obligations de 18 millions de francs; l'acquisition d'un immeuble à la rue Jaquet-Droz; l'achat d'un terrain à Marin-Epagnier; l'aménagement d'arcades au faubourg de l'Hôpital 11; l'octroi d'un crédit d'étude pour la construction d'une usine d'incinération des déchets urbains (45,000 fr.) et la construction d'un passage souterrain à Monruz (390,000 fr., dont à déduire les subventions cantonale et fédérale.

Nominations

M. Jean-Pierre Maier (lib.), démissionnaire de la commission financière 1966 et de la commission du plan d'alignement, sera remplacé par M. M. de Coulon (lib.) au sein de la première commission et par Mme Béate Billeter au sein de la seconde. Le Dr D. de Montmolin est nommé membre de la commission scolaire en remplacement de M. Jacot-Guillarmod, démissionnaire.

Emprunt par obligations

Le projet d'arrêté d'un emprunt par obligations de 18 millions de francs est accepté par tous les groupes. Chacun en relève l'urgence.

M. Zahnd (rad.) apporte l'adhésion de son groupe. Il constate que les taux d'emprunt sont à la hausse et qu'il ne faut pas tarder à contracter celui que l'exécutif propose. Le groupe radical est conscient que, vu les investissements actuels de la ville, l'emprunt n'est plus à justifier.

M. Philippe Muller (soc.) présente de sincères condoléances au Conseil communal de la part du groupe socialiste... car son groupe votera cet arrêté le cœur gros. Les socialistes avaient pensé, étant l'opposition, pouvoir s'abstenir lors du vote, mais M. Muller constate que si son groupe constituait la majorité, force lui aurait été de contracter le même emprunt. Les socialistes voteront donc en faveur de l'arrêté. Cet emprunt est indispensable et il n'y a pas d'autres solutions dans l'immédiat, mais il faut penser à l'avenir et M. Muller d'ajouter que le Conseil communal pratique cette politique d'emprunt « parce que la majorité n'a pas le courage de demander les impôts nécessaires à financer des travaux qui coûtent cher. En acceptant le projet, les socialistes demandent au Conseil communal de faire, dorénavant, ses propositions en tenant compte de la situation actuelle et future.

M. D. Wavre (lib.) trouve que la clause d'urgence mentionnée dans le projet se justifie car les conditions d'émission varient rapidement. Il regrette toutefois, au nom de son groupe, que l'emprunt n'ait pas été émis plus tôt, ce qui aurait permis de le faire à des conditions plus favorables; mais il reconnaît que personne ne pouvait penser que les conditions d'emprunt changeraient si rapidement. La grande leçon à tirer du rapport du Conseil communal, c'est qu'il faudra frimer les dépenses.

M. P. Meylan, directeur des finances, répond au nom du Conseil communal qu'il s'agit d'un emprunt de consolidation par excellence, car sur les 18 millions, sept sont de la conversion et le reste une congélation des dépenses qui forment la dette flottante

et qu'il s'agit de consolider. L'emprunt n'a pas été proposé plus tôt, car la ville a dû prendre rang dans le calendrier des banques. Quant à freiner les dépenses, M. Meylan assure le législatif que le Conseil communal s'y emploie depuis un certain temps déjà; mais cela est difficile avec un hôpital qui doit s'agrandir et s'équiper, avec des collèges qui craquent parce qu'ils sont trop petits ou avec des problèmes tels que la pollution des eaux et l'incinération des ordures... Il faut des millions pour répondre aux exigences de la communauté, et il en faudra de plus en plus.

M. Vaucher (soc.) voudrait être assuré que tous les projets de la commune de ces derniers temps tiennent compte du facteur « économie » et que toutes les dépenses font partie d'un plan à longue échéance. M. Meylan le rassure: toutes les demandes de crédits sont passées au crible; tout est évidemment discutable, mais il faut tenir compte du renchérissement et le renvoi de certains travaux en augmente le prix.

La clause d'urgence a été votée par 33 voix et l'arrêté autorisant le Conseil communal à émettre un emprunt de 18 millions, au nom de la ville de Neuchâtel est également voté par 33 voix sans opposition.

Achat d'un immeuble

Par la voix de Mme Béate Billeter (lib.) le groupe libéral annonce qu'il votera le projet d'arrêté qui a l'avantage de permettre, plus tard, l'agrandissement du collège de la Maladière. M. Stuedler (rad.) dit que le groupe radical trouve le prix d'achat de l'immeuble raisonnable et qu'il votera l'arrêté. Quant à M. Rosselet (rad.), il regrette que la commune ne puisse pas procéder à un échange car le prix lui semble malgré tout élevé. Le projet est accepté par 33 voix sans opposition.

Achat d'un terrain à Marin-Epagnier

M. C. Castella (soc.) demande au Conseil communal s'il entend pratiquer une politique systématique d'achat de terrains; dans ce cas, ne faudrait-il pas renoncer à vendre au fur et à mesure que l'on achète? Il relève que le prix global du terrain ne figure pas dans le rapport, or il n'est mentionné qu'au mètre carré. S'agit-il d'une erreur rédactionnelle? Les socialistes voteront le projet.

M. Allemand (rad.) explique que son groupe n'est pas opposé à priori à l'achat d'un terrain en dehors de la commune surtout s'il constitue une monnaie d'échange, mais la parcelle est en zone agricole. Le restera-t-elle?

M. P. Meylan répond à M. Castella (soc.) que cette transaction s'inscrit dans la politique d'achats de la ville, et que le Conseil communal essaie d'acheter le plus possible sur son territoire. La commune possède plusieurs terrains en dehors de ses frontières à l'ouest et très peu à l'est et il faut en tenir compte en vue d'échanges futurs.

M. Allemand, M. Meylan répond que le terrain est en zone agricole mais que rien ne s'oppose à y édifier une construction industrielle. Si le rapport ne contient pas le chiffre total de la transaction, c'est que l'exécutif a pensé que chacun pouvait faire la multiplication: il n'y a aucune malice cachée!

HENRI SCHAEFFER

Le 23 septembre dernier, soit à dix jours de cette Fête des vendanges à laquelle il avait voué une grande partie de sa vie, M. Henri Schaeffer était entré à l'hôpital, atteint d'un mal qu'on espérait, aux premiers moments, qu'il surmonterait. Hélas, son état empira rapidement et hier, en fin de matinée, M. Schaeffer a été repris aux siens, à sa famille, à ses innombrables amis et à la Banque cantonale neuchâteloise, dont il était sous-directeur.

Tant la Banque cantonale que la ville de Neuchâtel font une perte immense. A l'une et à l'autre, en effet, le défunt avait consacré le meilleur de ses forces, au cours d'une carrière d'une courbe harmonieuse. Né le 6 avril 1901, il avait fait ses écoles, jusqu'au Gymnase cantonal, dans notre ville. Après un apprentissage dans une étude, il entra en 1921 à la Banque cantonale. Il fut immédiatement remarqué de ses chefs par son dynamisme, son esprit clair et sa grande capacité de travail. Il gravit rapidement les échelons, d'abord mandataire, puis tondé de pouvoir en 1942, chef du personnel dès 1957 et enfin sous-directeur en 1963. Durant toute son activité bancaire, il s'attacha au service des créanciers, ou ses qualités d'entregent et son sens inné du devoir envers la clientèle et sa banque se manifestèrent pleinement.

A sa puissance de travail dans sa vie professionnelle, M. Schaeffer ajouta le dévouement dans ses loisirs. C'est une formule un peu courue de dire qu'il fut un des « Grands » de la Fête des vendanges, avec ses regrettes amis Ernest Kaeser et Pierre Court, et un autre ami qui fut à ses côtés jusqu'à aujourd'hui, M. André Richter. Le grand public, peut-être, voyait trop M. Schaeffer à l'heure des grands succès et pas assez le reste de l'année. Le défunt éprouvait certes de remarquables satisfactions en voyant la manifestation dont il fut un des créateurs acquérir la renommée que l'on connaît. Mais l'orgueil légitime qu'il pouvait éprouver, il le partageait avec la ville qu'il aimait. C'est pour Neuchâtel qu'il travaillait, c'était pour faire connaître sa cité, pour défendre le vignoble neuchâtelois, pour leur offrir le moyen de s'affirmer. D'autres ont servi Neuchâtel par leur science, leur art, par leur don des affaires. Lui, il servit sa ville avec une ferveur, et surtout par un cortège dont il avait voulu bannir la vulgarité et le laisser-aller. Il aimait la beauté qui s'exprimait par un corso fleuri et la majestueuse ordonnance d'un défilé ou rien n'était laissé au hasard.

Il fut parmi les premiers animateurs il y a quarante ans, quand la fête prit la forme qu'elle maintient aujourd'hui. Pendant trente ans il présida la commission principale, celle du cortège. On devait marquer cet anniversaire, il y a dix jours, mais le destin ne l'a pas permis. En 1956, succédant à M. André Richter, il prenait en plus la présidence du comité d'organisation. Comme ses prédécesseurs, il fut un grand

président, à la fois organisateur, éveillé et mainteneur des enthousiasmes, diplomate, recevant en hôte affable ambassadeurs, magistrats et délégués de toutes les institutions du pays, accordant une sympathie particulière aux représentants de manifestations amies, de Genève, de Nice, de Gênes. Pendant dix mois, avant chaque fête, il présidait la commission du cortège, celle qui reprend sa tâche en décembre déjà. En décembre également, il présidait le souper de tous les membres des diverses commissions. Aux deux cents convives, il apportait simplement ses remerciements et leur demandait non moins simplement, mais avec la conviction que la tâche en valait la peine pour la ville de Neuchâtel, de reprendre le collier. Personne ne lui marchandait son adhésion.

M. Schaeffer avait pris la décision d'abandonner la présidence du cortège en 1967 pour ne garder que la présidence du comité d'organisation. Il envisageait de prendre sa retraite à la Banque cantonale le printemps prochain et souhaitait pouvoir d'autant mieux se consacrer à la Fête des vendanges. La mort a rendu vains brutalement ces espoirs.

M. Henri Schaeffer ne se limitait pas à cette fête. Il se dévouait également pour d'autres entreprises. Il fit particulièrement, pour en citer une qui lui avait tenu à cœur, du comité de Palma.

Une riche personnalité n'est plus. M. Schaeffer s'en est allé en sachant que la Fête des vendanges était en bonnes mains. Mais on ne rencontrera plus celui qui, dans le souvenir de tous, restera le « président ». A sa famille et à ses amis, nous exprimons notre profonde sympathie.

D. Bo.



La toiture est la proie des flammes et commence à s'écrouler. (Avispress - D. E.)

Politique

Avant les votations fédérales et cantonales

La position du parti radical neuchâtelois

Le comité cantonal du parti radical neuchâtelois a décidé à l'unanimité de recommander chaleureusement aux électeurs et électrices neuchâteloises l'acceptation du projet de revalorisation des traitements des magistrats, fonctionnaires et membres du corps enseignant.

Il s'est également prononcé en faveur de l'arrêté fédéral relatif aux Suisses de l'étranger, mais recommande, par contre, le rejet de l'initiative des indépendants relative à la lutte contre l'alcoolisme. Il souhaite enfin que la participation au scrutin soit digne de l'importance des objets qui sont soumis au vote du peuple.

LES ÉLÈVES DES BAYARDS BATTENT UN RECORD CANTONAL: CELUI DES MEILLEURS CONDUCTEURS SCOLAIRES

(sp) A la fin de la campagne de l'éducation routière, l'appointé Gérald Frasse, de la brigade de circulation, a déclaré qu'il était satisfait dans l'ensemble de la conduite des écoliers du valloin. Il a félicité la classe de M. Jaton, des Bayards, qui a battu le record cantonal en obtenant 9 médailles sur 14 élèves. Le record était détenu jusqu'ici par la classe de M. Perret (Boudry) soit 8 médailles sur 30 élèves. Il a également félicité Mlle Zehr, institutrice en stage à Couvet depuis peu de temps, pour la préparation de ses élèves.

M. Perret, inspecteur scolaire du district, avait suivi jeudi et vendredi les différentes épreuves.

Passage souterrain à Monruz

Le projet d'un passage souterrain face à la plage de Monruz est voté par 28 voix contre 2 après que la proposition socialiste de renvoi à une commission fut repoussée. M. Maeder (rad.) rappelle que le groupe radical avait proposé un tel projet en 1963 déjà...

M. Locher (lib.) constate que le passage supprimera des places de parc pour les voitures; un plan d'aménagement du secteur de la plage et de la patinoire ne s'impose-t-il pas? M. Muller (soc.) demande que l'on étudie un projet urbanistique de l'ensemble du carrefour. M. Maeder (rad.) félicite le Conseil général qui dans son ensemble approuve la solution des passages souterrains; pourquoi dès lors, demande-t-il, ne pas multiplier par ce moyen, les accès au lac?

M. Martin regrette la demande de renvoi du projet à une commission. Tout retard serait préjudiciable en vue de l'obtention de subventions fédérales. D'autres passages vers le lac? Il y en a plusieurs à l'étude, mais leur construction sera beaucoup plus onéreuse qu'à Monruz car la commune devra en supporter seule les frais. Au sujet du plan d'alignement du secteur, l'implantation du passage tient compte des transformations futures. Pour M. Castella (soc.) le problème de la sécurité des piétons prime tout. Plusieurs conseillers socialistes interviennent pour demander que les accès et sorties soient doublés.

M. Martin répond encore, à une question de M. Koehli, qu'il n'existe pas de texte légal réglementant la perception d'un pourcentage de frais d'administration lors de l'acquisition de la taxe d'épuration des eaux, et à une autre question, de M. Meyrat (soc.) il répond que les services communaux, contrairement à ce qui est dit, s'occupent de l'entretien tant du terrain de football des Charmettes que de celui de la Riveraine.

Séance levée à 23 h 15.

G. Bd.

FAN
Réception centrale:
 Rue Saint-Maurice 4
 Neuchâtel
 Téléphone (038) 5 65 01
 Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 14 heures à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délais de réception de la publicité:

annonces
 Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le lendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires
 Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4.

Réclames et avis tardifs
 Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Délais pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)
 la veille avant 8 h 30
 Pour le lundi: le vendredi avant 8 h 30

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de port en plus.

Tarif des abonnements SUISSE:

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
48.-	24.50	12.50	5.-

ETRANGER:

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
75.-	38.-	20.-	7.-

Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Irlande, Yougoslavie et les pays d'outre-mer:

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
90.-	50.-	26.-	9.-

L'EXPRESS

Proches de la station

MONTMOLLIN-MONTEZILLON

on cherche terrains avec belle vue, pour la construction de petits chalets. Faire offres, avec détails, indication de la superficie et tout derniers prix, sous chiffres CT 7920 au bureau du journal.

Villas
 à vendre au Landeron, de 6 et 7 pièces, terrain de 600 et 1200 m².
 Case postale 304 Neuchâtel.

A vendre à **Saint-Martin**
 immeuble de 3 appartements de 3-4 chambres, atelier, terrain de 500 m² environ.
 Case postale 304 Neuchâtel.

A vendre à Savagnier (Val-de-Ruz)

VILLA de 6 pièces

garage, chauffage au mazout. Terrain 3246 m². Construction de 1956 en parfait état. Situation tranquille et ensoleillée.

Pour renseignements, s'adresser: Fiduciaire et Gérances Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel, tél. 5 83 83.

L'annonce reflet vivant du marché

Agence 13 * 13 Neuchâtel
 Epancheurs 4 Tél. 5 13 13

offre à vendre à AUVERNIER - COLOMBIER

Terrain de 4300 m²
 pour villa, très belle situation hors du trafic routier, vue; un morcellement pourrait être envisagé.

Villa locative
 de 5 appartements, construction récente, tout confort, situation tranquille; possibilité de réunir aisément 2 appartements en un.

Terrain de 2300 m²
 pour villa, situation tranquille, vue dominante sur le château de Colombier et le lac.

A LOUER

IMMEUBLE GALENICA NEUCHATEL

Carrefour Vauseyon - Maillefer
 1 km 500 du centre de la ville

A LOUER

LOCAUX COMMERCIAUX

250 mètres carrés — 1er étage du bloc inférieur.

Très bien éclairés, ces locaux conviendraient pour bureaux techniques, commerciaux, ateliers, industries, expositions, magasins, etc.

Monte-charge (2 tonnes) et ascenseurs.

GALENICA S.A., Gérance Immeuble, Neuchâtel, case postale 229, tél. 4 11 61.

A LOUER DÈS LE 24 FÉVRIER 1967

RUE BEAUREGARD 20, Neuchâtel

APPARTEMENTS

2 pièces à partir de	270.-	+ charges
3 > > >	330.-	+ >
4 > > >	405.-	+ >

Garages individuels 60.-

Tout confort; ascenseur, frigidaire et cuisinière électrique installés, antenne TV collective, machine à laver, caves et galetas. Vue sur le lac.

Communications: tram, Vauseyon à 5 minutes trolley, Tivoli à 5 minutes

Plans et descriptions détaillés à disposition sur demande.

Renseignements et inscriptions par:

FIDIMMOBIL
 AGENCE IMMOBILIÈRE ET COMMERCIALE S.A.
 GÉRANCES
 ST-HONORÉ a Ø 403 63 NEUCHÂTEL

A louer, pour fin octobre ou date à convenir, au centre de la ville, dans immeuble moderne avec ascenseur,

locaux commerciaux

d'environ 75 mètres carrés à l'usage de bureaux ou d'ateliers. Loyer, acompte de chauffage non compris, 300 francs.

S'adresser: pour visiter, à Cleric Watch S.A., avenue de la Gare 29, Neuchâtel; pour traiter, à l'étude Jacques Ribaux, tél. 5 40 32.

A louer au Vully ancienne **ferme**

appartement de 3 pièces, salle de bains, cave, garage, jardins et dépendances. S'adresser à Marcel Javet, Mur, tél. (037) 7 31 58.

A louer à Peseux **appartement** de 2 pièces, confort, garage, 230 fr. tout compris. Adresser offres écrites à FV 7923 au bureau du journal.

Lotissement
<Le Verny> Colombier
 (près de l'arrêt du tram)

A louer dans immeubles neufs, genre

VILLAS LOCATIVES
BEAUX LOGEMENTS
DE 3 1/2 PIÈCES

très spacieux, surfaces de 91 à 101 m², constructions soignées. Confort moderne. Tranquillité. Zone de verdure. Place de jeux pour enfants. Parcs et garages. Loyers à partir de 355 francs par mois, plus charges. Disponibles immédiatement ou date à convenir. Prospectus et plans sur demande. Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, Neuchâtel. Tél. (038) 5 76 71.

A louer tout de suite **studio**

meublé, 2 lits, avec pension. Tél. 5 88 55.

CHAMBRES

A louer chambre à 2 lits, au centre. Tél. 5 00 60, de 8 à 14 h et dès 18 h.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

Professeur cherche

appartement de 3 pièces

avec confort, en ville, libre tout de suite ou pour date à convenir.

Adresser offres écrites à IZ 7926 au bureau du journal.

Dem. à louer

Médecin cherche à Peseux **appartement** de 4 pièces, si possible bien centré, pour établir son cabinet. Adresser offres au Dr Ayuso Fornachon 3 Peseux.

Je cherche grande **chambre** non meublée, chauffage, avec petite cuisine. Adresser offres écrites à GV 7907 au bureau du journal.

OFFRES D'EMPLOIS

Notre service de matériaux de construction cherche **jeune employé de commerce** énergique, de langue française.

Faire offres à HAEFLIGER & KAESER S.A., rue du Seyon 6, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 5 24 26.

BOREL S.A., fabrique de fours électriques industriels, cherche

DESSINATEURS-CONSTRUCTEURS

ayant si possible quelques années de pratique dans la construction métallique et la serrurerie.

Faire offres à la direction de BOREL S.A., 2034 Peseux (NE), tél. (038) 8 27 83.

MIGROS

CHERCHE pour les succursales de Neuchâtel

vendeuses
vendeuses-caissières
bouchers

Places stables, bonne rémunération, horaire de travail régulier, semaine de cinq jours.

Adresser offres ou demander formules d'inscription à la Société Coopérative Migros Neuchâtel, dépt du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel. Tél. (038) 3 31 41.

MOVOMATIC S.A., Peseux-Corcelles, Instruments de mesure, engage, pour son département mécanique et électronique,

MÉCANICIENS TRÈS QUALIFIÉS
OUVRIÈRES DE FABRICATION

Travail intéressant et varié. Places stables et bien rémunérées pour personnes capables.

Se présenter au chef du personnel, avenue Beauregard 16, ou téléphoner au 8 44 33. Adresser offres écrites à case postale, 2034 Peseux.

Entreprise textile cherche, pour toute la Suisse, des

collaborateurs

visitant les hôtels, restaurants, etc., pouvant s'adjoindre à la commission ses articles spéciaux. Petite collection de poche. Gains très intéressants. Indiquer rayon activité actuelle. Discretion.

Faire offres à Case gare 74, 1002 Lausanne.

Nous engageons tout de suite ou pour date à convenir

MENUISIER

qualifié pour l'établi.

Faire offres sous chiffres A R 7918 au bureau du journal.

CHARMILLES-Genève

LES ATELIERS DES CHARMILLES S.A., 109, rue de Lyon, 1211 Genève 13, cherchent:

tourneurs sur tours parallèles;
fraiseurs-aléseurs
fraiseurs pour fabrication de pièces unitaires;
mécaniciens-électriciens
peintres en carrosserie ou
peintres en machines-outils;
modeleurs
magasiniers pour distribution d'outillage.

Nous cherchons du personnel qualifié, de nationalité suisse, ou frontalier, ou personne possédant le permis «C».

Faire offres au service du personnel en joignant les pièces habituelles.

REPRÉSENTANT-VOYAGEUR

pour le rayon de Neuchâtel.

Nous exigeons: un voyageur expérimenté dans les affaires de vente, avec certaine compréhension des problèmes techniques, ayant de l'initiative et absolument digne de confiance, possédant voiture. Domicile: de préférence Neuchâtel.

Nous offrons: programme de vente intéressant, appui intensif pour la vente, fixe, indemnités pour frais de voyage et d'auto, ainsi que commission.

Les intéressés entre 25 et 50 ans sont priés de demander une formule de candidature.

PERLES, Outils électriques et Moteurs S.A., 2542 Pieterlen/Bienne, tél. (032) 87 16 51.

CHARMILLES-Genève

LES ATELIERS DES CHARMILLES S.A., 109, rue de Lyon, 1211 Genève 13, cherchent:

tourneurs sur tours parallèles;
fraiseurs-aléseurs
fraiseurs pour fabrication de pièces unitaires;
mécaniciens-électriciens
peintres en carrosserie ou
peintres en machines-outils;
modeleurs
magasiniers pour distribution d'outillage.

Nous cherchons du personnel qualifié, de nationalité suisse, ou frontalier, ou personne possédant le permis «C».

Faire offres au service du personnel en joignant les pièces habituelles.

SR SOCIÉTÉ DES FABRIQUES DE SPIRAUX RÉUNIES
 Bureau central
 125, rue du Progrès
 LA CHAUX-DE-FONDS

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

employée de bureau

pour divers travaux généraux.

Poste indépendant, contact avec la clientèle.

Connaissance de la sténodactylographie indispensable, celle de l'allemand souhaitable.

Les personnes de caractère agréable, désirant participer au travail d'équipe de collaborateurs dynamiques, sont priées de faire leurs offres manuscrites, accompagnées des pièces d'usage, à la direction.

Caisse de retraite, semaine de cinq jours.

PERLES

Entreprise bien introduite de la branche de l'outillage électrique cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

REPRÉSENTANT-VOYAGEUR

pour le rayon de Neuchâtel.

Nous exigeons: un voyageur expérimenté dans les affaires de vente, avec certaine compréhension des problèmes techniques, ayant de l'initiative et absolument digne de confiance, possédant voiture. Domicile: de préférence Neuchâtel.

Nous offrons: programme de vente intéressant, appui intensif pour la vente, fixe, indemnités pour frais de voyage et d'auto, ainsi que commission.

Les intéressés entre 25 et 50 ans sont priés de demander une formule de candidature.

PERLES, Outils électriques et Moteurs S.A., 2542 Pieterlen/Bienne, tél. (032) 87 16 51.

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHÂTEL

Engagement d'ouvriers

La direction des Travaux publics de la Ville de Neuchâtel engage

ouvriers

pour le service des ordures ménagères. Age maximum: 35 ans. Places stables avec caisse de retraite et caisse maladie. Entrée immédiate ou pour date à convenir.

Faire offres à la direction des Travaux publics, hôtel communal.

Commune de Fontainemelon

Mise au concours

Le Conseil communal de Fontainemelon met au concours un poste

d'employée de bureau

Traitement selon capacités et correspondant à l'une des classes de l'échelle des traitements des magistrats et fonctionnaires de l'Etat.

Entrée en fonction: au plus tôt ou selon entente.

La préférence sera donnée à une personne pouvant justifier de quelques années de pratique.

Le statut du personnel peut être consulté au bureau communal.

Les offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae et de références, doivent être adressées au Conseil communal jusqu'au mardi 18 octobre 1966, à 18 heures, sous pli fermé portant la mention «Postulation».

CONSEIL COMMUNAL

IMMEUBLES

A vendre à Colombier, rue des Co-teaux,

beau terrain

à bâtir de 1521 mètres carrés, aménagé (chemin, eau, électricité, égouts). Prix à discuter.

Adresser offres sous chiffres G X 7924 au bureau du journal.

MAISON

à vendre à Montezillon,

2 logements, 1 logement de vacances et dépendances.

Construction moderne.

Prendre sous chiffres P 4311 N à publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

MAISON

à vendre à Montezillon,

2 logements, 1 logement de vacances et dépendances.

Construction moderne.

Prendre sous chiffres P 4311 N à publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

BULOVA
 WATCH CO. NEUCHATEL

Nous engageons en permanence pour notre

fabrication, située à une minute de la gare,

dames ou demoiselles

sur des parties d'assemblage de la montre.

Formation rapide et rétribuée.

Horaires spéciaux peuvent être accordés sur demande.

Faire offres ou se présenter à notre bureau, place de la Gare
 8 et 10, tél. 038 4 15 52

BULOVA
 WATCH CO. NEUCHATEL

Nous engageons en permanence pour notre

fabrication, située à une minute de la gare,

dames ou demoiselles

sur des parties d'assemblage de la montre.

Formation rapide et rétribuée.

Horaires spéciaux peuvent être accordés sur demande.

Faire offres ou se présenter à notre bureau, place de la Gare
 8 et 10, tél. 038 4 15 52

Accompagné de légumes... pour un repas économique...

saucisson vaudois **-.85**
par 100 g

ou pour une bonne torrée, notre savoureux...

saucisson neuchâtelois **-.80**
par 100 g

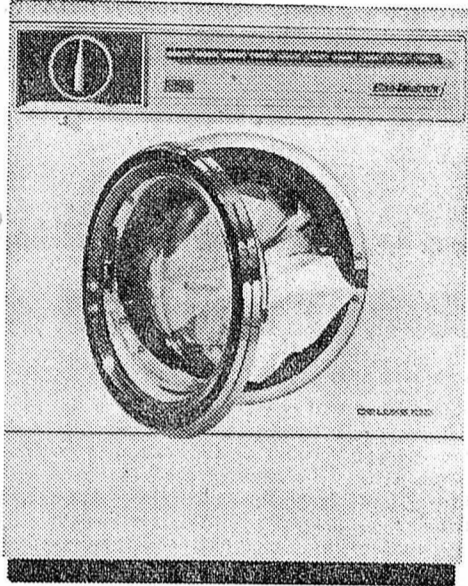
MIGROS
★ **Chocolat «Giandor»**
chocolat fin, fourré à la crème d'amandes
plaques de 100 g 1 x = .90
2 x = 1⁵⁰ (au lieu de 1.80)

★ également en vente aux camions-magasins

MIGROS

Machines à laver
avec cuisson automatique

Elan-Constructa



CLAUDE DUCOMMUN

Electricité — Orangerie, 4
Tél. 5 28 00



**FRAICHEUR
BEAUTÉ
JEUNESSE**

Une esthéticienne diplômée de l'Institut de Beauté

D. G. P. Paris
se tiendra à votre disposition en permanence, du

10 au 15 octobre

dans notre magasin, pour vous donner, à titre gracieux, tous conseils utiles pour les soins de l'épiderme et le maquillage. Elle vous guidera dans le choix des produits qui vous conviennent.

Veuillez prendre rendez-vous au 5 45 44.

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE



F. TRIPET

SEYON 8 — NEUCHÂTEL — TEL. 54544



DIVAN-LIT

dimensions 140 X 190 cm
avec couverture crelonne
à partir de Fr. 1089.—

A. MIORINI

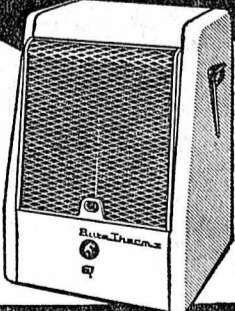
tapisserie-décorateur
Chavannes 12 Moulins 45
Neuchâtel

**chauffage mobile
sans feu**

sans flamme, sans fumée,
sans odeur,
sans installation
avec les radiateurs
à catalyse du butane

PUISSANTS
RÉGLABLES A
VOLONTÉ

DÉMARRAGE
INSTANTANÉ



ÉCONOMIQUES
D'UNE SÉCURITÉ
ABSOLUE

PAS D'OXYDE
DE CARBONE

BUTA THERM'X

BAILLOD
NEUCHÂTEL TÉL. 5 43 21 BASSIN 4

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

2 jeunes filles

pour aider au ménage et au buffet. S'adresser à Alex Riesen, Cercle national, Neuchâtel.

Tél. (038) 5 10 78.

Papeteries de Serrières S. A.
Nous engageons immédiatement, ou pour date à convenir, des

OUVRIERS

pour le travail en équipes ou le travail de jour

OUVRIÈRES

pour le triage et l'emballage du papier

MÉCANICIENS

pour l'entretien et la réparation des machines

Les personnes intéressées, de nationalité suisse ou en possession d'un permis d'établissement pour étrangers, voudront bien envoyer leurs offres ou se présenter à la Direction de Papeteries de Serrières S.A., 2003 Neuchâtel-Serrières, tél. (038) 5 75 75.

Nous cherchons pour NEUCHÂTEL :

gérante

propre et soigneuse pour magasin de nettoyage à sec ; semaine de 5 jours ;

dame retraitée

pour surveillance et entretien d'un salon-lavoir, heures de travail : 13 h 30 à 20 heures.

Adresser offres écrites à J. Dessauls, Saint-Blaise.

Contremaître ou employé de chantier

énergique, ayant l'habitude du commandement, au courant du travail administratif, serait engagé immédiatement ou pour époque à convenir, dans nos chantiers (matériaux de construction, mazout, charbons, etc.).

La préférence sera donnée à un candidat ayant déjà une certaine expérience du métier. Activité intéressante, place stable ; caisse de retraite et caisse de maladie.

Faire offres sous chiffres L Z 7898 au bureau du journal.

Fabrique d'horlogerie de la place cherche

horloger visiteur

pour travaux variés et intéressants. Place stable et bien rétribuée.

Faire offres sous chiffres B S 7919 au bureau du journal.

Pour entrée immédiate ou date à convenir, on cherche

sommelière

Congé le dimanche.

Faire offres à l'hôtel du Marché, tél. (038) 5 30 31.

Importante maison de la place (charbons, matériaux et carburants) cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

chauffeur (tournant)

possédant le permis pour camions lourds. Place stable, caisse de retraite et de maladie.

Faire offres sous chiffres K Y 7897 au bureau du journal.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

vendeuses

pour nos rayons de :

- porcelaine
- ferblanterie
- électricité
- mercerie
- bas

Places stables et bien rétribuées, avec caisse de pension, et tous les avantages sociaux d'une grande entreprise. Semaine de cinq jours.

Faire offres ou se présenter aux

GRANDS MAGASINS

**armourins
neuchâtel**

Perfect Finish
la grande nouveauté

Elizabeth Arden

le maquillage parfait velouté, diaphane, léger et néanmoins couvrant



Actuellement en démonstration

**armourins
neuchâtel**

La Treille

RESTAURANT

engage une

employée

pour aider à la cuisine. Tous les dimanches libres. Prestations sociales intéressantes.

Téléphoner à M. R. Strautmann, restaurateur, Treille 4, Neuchâtel, tél. 4 00 44.

Nous cherchons

pour entrée immédiate ou pour date à convenir

ESTHÉTICIENNE

pour notre salon de beauté

VENDEUSE

pour notre rayon bas
Semaine de 5 jours
Avantages sociaux actuels

Faire offres écrites ou se présenter au chef du personnel.

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
Tél. 5 30 13 NEUCHÂTEL

Le Conseil municipal biennois a différé le vote du crédit pour la construction de quatre écoles

De notre correspondant : Comme nous le laissons pressentir, le Conseil municipal de Bienne, sur demande du parti national romand épaulé par la plupart des partis politiques, s'est réuni en séance d'urgence, lundi matin, et a différé le vote demandant 33 millions de francs pour la construction de quatre écoles.

Le Conseil municipal s'est fondé, pour prendre cette décision, sur l'avis des super-experts commis à l'examen du cas : les architectes Pierre Bussat de Genève, Peter Suter de Bâle et Paul Waltenspuhl, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale et architecte à Genève.

La votation fédérale et l'acquisition du bien-fonds pour la construction du futur gymnase restent, bien entendu, soumises à la décision populaire.

Gambrioleur arrêté

(c) La police cantonale bernoise a réussi à arrêter un cambrioleur, qui depuis quelque temps, s'était spécialisé dans la visite d'appartements et vestiaires de la ville de Bienne. Le montant des vols dont il est coupable s'élève à quelque 6000 francs. Le malfaiteur a été mis à la disposition du juge d'instruction.

Jambe cassée

(c) Hier, vers 9 h 55, l'ambulance a pris en charge M. Johann Widmer, domicilié à Brugg, travaillant à la scierie Renfer à Boujean, qui s'était cassé une jambe en glissant dans les ateliers.

Renversé par une auto

(c) Hier matin, M. Ernest Wyss, domicilié à Nidau, a été renversé par une voiture. Souffrant d'une jambe cassée, il a été transporté à l'hôpital.

Peintre biennois à l'honneur

(c) Le jeune peintre biennois, Hans-Peter Kohler, maître de dessin au Gymnase de Bienne, vient de se voir décerner, pour la seconde fois, le prix « Keifer Hablitzel ».

Fin de peine pour P. Annen

(c) M. Pierre Annen, professeur de latin et de grec au gymnase de Bienne, est en train de faire les derniers vingt jours de sa condamnation pour refus de participer à un cours de répétition en signe de solidarité pour les objecteurs de conscience, dans les prisons de Bienne.

Cyclomotoriste blessé

(c) Hier, vers 20 heures, M. Ernest Aeli, domicilié à Bienne, circulait à vélomoteur quand sa machine mordu le trottoir et lui fit faire une chute. Blessé à la tête, il a été conduit à l'hôpital de Beaumont.

VAUD

Yverdon

Sexagénaire grièvement blessée

(c) Hier, à 7 h. 15, une Yverdonnoise, Mme Anita Forestier, âgée de 63 ans, circulait dans la localité à bicyclette lorsque, soudain, un chat traversa subitement la chaussée et provoqua la chute de Mme Forestier. Souffrant d'une commotion cérébrale et d'une luxation éventuelle de l'épaule, Mme Forestier a été conduite à l'hôpital d'Yverdon par l'ambulance de la ville.

Fillette blessée

(c) Hier, à 11 h. 30, Cosette Tallichet, âgée de 6 ans, d'Yverdon, qui se trouvait, avec un groupe d'enfants, sur le trottoir, a été bousculée, probablement à la suite d'un jeu, par un camarade et la fillette eut le pied droit coincé sous le pneu d'un camion qui passait à cet instant. La fillette fut transportée à la clinique de la rue du Four, à Yverdon.

Carambolage

(c) Alors qu'une file de voitures roulait de Lausanne en direction d'Yverdon, l'une d'entre elles freina, à quelque distance de la carrosserie du Relais, à l'entrée d'Yverdon, et plusieurs de celles qui suivaient entrèrent en collision provoquant des dégâts divers, mais assez importants.

CORCELLES - Accrochage

(c) Hier, à 19 h. 15, à l'entrée ouest de Corcelles, une voiture neuchâteloise, roulant en direction d'Yverdon, est entrée en collision avec une voiture espagnole qui venait de la localité et s'engageait sur la route principale en direction de Neuchâtel. Les dégâts sont assez importants aux deux véhicules.

FRANCE VOISINE

Une voiture suisse dérape près de Lure

UNE HABITANTE DE SAINT-GALL TUÉE

(c) Une voiture occupée par trois Suisses et conduite par un étudiant danois, M. J. Meyer, 22 ans, demeurant à Wattvil (SG), circulait dimanche vers midi sur la RN 19, dans le sens Belfont-Paris. A la sortie de Lure (Haute-Saône), elle dérapa sur la chaussée et percuta un arbre. Mme Eugénie Ruph, 77 ans, demeurant à Saint-Gall fut mortellement blessée. Sa voisine, Mme Denise Zurcher, institutrice à Saint-Gall, également a été blessée assez grièvement et hospitalisée.

Ce fait unique dans les annales politiques de la cité dite de l'avenir, prouve bien le peu d'entente, d'esprit d'équipe, et de confiance régnant parmi les autorités et les divergences et ambitions politiques régnant au sein des partis.

Il est certain que, dans cette nouvelle affaire, M. Hans Kern, directeur des travaux publics qui a toujours estimé singulier que l'on ait entrepris un projet aussi vaste en le tenant à l'écart (il en va de même pour la MURA et le Palais des congrès) et n'a jamais pensé que la solution proposée soit judicieuse, vient de gagner la première bataille de la guerre des écoles.

En effet, la votation est renvoyée et l'on repart dans des discussions et dans de nouvelles études tout en tenant compte, nous osons l'espérer, de l'immense travail accompli durant trois ans par le « groupe 44 » afin de trouver la solution la meilleure, la plus rapide et aussi la plus économique pour la construction de nos écoles actuelles et futures.

Si tel devait être le cas, le temps perdu et l'argent dépensé ne seraient pas totalement perdus.

Le Conseil de ville de Bienne et le budget 67

C'est dans sa séance du 20 octobre que le Conseil de ville de Bienne devra se prononcer sur le budget 1967. Comme l'avait laissé pressentir le directeur des finances M. Walter Gurtner, lors de l'élaboration du budget 1966 qui de 2 millions de déficit avait été ramené à 200,000 francs, l'avalanche serait pour 1967.

En effet, le budget initial pour l'exercice qui vient d'être adopté, un déficit de 3,825,446 francs. A la suite de la compression des dépenses (1,627,085 fr.) et de l'augmentation des recettes (117,790 fr.) le déficit n'est plus que de 2,080,751 francs. Il est certain que, présenté avec un tel déficit, le budget aurait été refusé. On procéda donc à de nouvelles coupes sombres. L'augmentation des tarifs de l'électricité doit rapporter un million de francs, les eaux 200,000 francs, la suppression d'un poste à l'école professionnelle 25,000 francs, auxquels il y a lieu d'ajouter 54,000 fr. rapportés par l'augmentation de certaines taxes. Du côté des dépenses, on a diminué les subventions à l'hôpital de Wildermeth de 200,000 fr., à l'école de musique de 33,000 francs, au théâtre municipal de 25,000 fr., et à l'école professionnelle de 10,000 fr. et une économie de 16,520 francs au Conseil municipal ont ramené le déficit à 517,051.

Ainsi le budget 1967 comprendra aux dépenses 70,011,275 fr., aux recettes 69,494,224 francs d'où un déficit acceptable de 517,051 francs.

Le Conseil municipal demande au Conseil de ville d'accepter ce budget déficitaire de même que les taux suivants. En 1967, les impôts communaux suivants seront perçus : sur tous les secteurs des impôts d'Etat (revenu, fortune, profits et capital, quotité 2.3. Une taxe personnelle de 10 fr. pour les personnes mariées et les contribuables qui leur sont assemblés et 20 fr. pour les

autres. Impôt immobilier : 1%. Taxe des chiens : 20 francs.

FRIBOURG



Dans la région de Morat-Salvenach COURSE D'ORIENTATION

Ce week-end s'est déroulée dans la région de Morat - Salvenach, la course d'orientation de nuit des officiers. Nombreux étaient ceux que l'obscurité n'a pas empêché de satisfaire toutes les épreuves imposées par le programme!

Disparition d'un Fribourgeois en Valais

(c) La police de sûreté de Fribourg annonce la disparition de M. Roger-René Giordano, âgé de 33 ans, originaire de Saint-Denis (France) et domicilié à Fribourg. Il était parti pour Sion le 6 octobre dernier, mais il n'y est pas arrivé. On craint qu'il n'ait eu un accident.

Voici son signalement : 170 cm, sveltes, cheveux châtain peignés de côté, visage ovale. Il circule dans une voiture de marque française de couleur verte, année 1958, plaques de police « FR 25022 ». Tous renseignements sont à communiquer à la police de sûreté de Fribourg, tél. (037) 3 01 11.

Promenade à travers le vieux Bienne

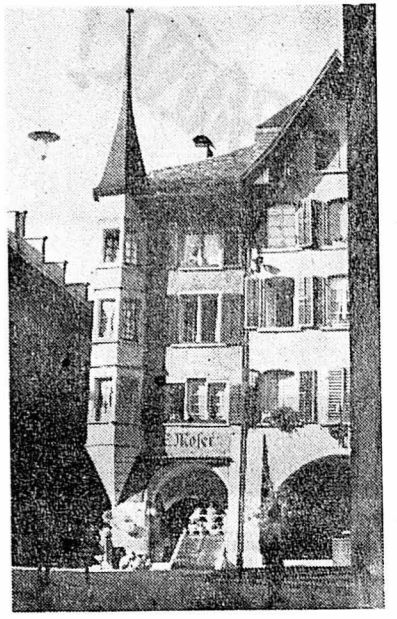
Bienne n'est certes pas une ville touristique. Cependant la Société de développement, que préside M. Marcel Hirschi, préfet, se donne beaucoup de peine pour mieux faire connaître notre cité qui, à la différence d'autres villes de même importance, offre au promeneur d'inépuisables ressources. La montagne toute proche, accessible par ses funiculaires, son lac, l'Aar, le plateau de Diesse, le Seeland.

On sait qu'il existe déjà de nombreuses brochures sur Bienne, sa vieille ville, ses promenades, il y a également six prospectus sur le Vieux-Bienne, l'île de Saint-Pierre, le lac, le Seeland, Mucolin, la Montagne de Diesse. Il y a aussi une intéressante monographie géographique et historique de la petite collection « Bienne et ses environs ». Citons encore les « 36 promenades et excursions », publication bilingue qui donne tous les temps de marche et toutes les distances à partir des principales localités.

Après avoir réalorsé le Vieux-Quartier par le spectacle son et lumière, largement diffusé pendant les Semaines françaises, nous apprenons que la Société de développement va offrir aux lecteurs une

« promenade à travers le Vieux Bienne », l'œuvre de M. Hans Schöchlin, ancien directeur du technicum cantonal de Bienne. M. René Fell, directeur du bureau de renseignements en a assumé l'adaptation française. Qui mieux que M. Schöchlin était à même de parler de la Vieille Ville qu'il connaît bien. Cette « promenade » poursuivra celle de M. Werner Bourquin, archéologue de la ville, parue en 1922.

M. Hans Schöchlin a défini ainsi le charme de la Vieille Ville : « C'est moins dans la richesse des façades, dans les nombreux détails architecturaux que dans l'ordonnance débordante d'imagination et pourtant pleine de mesure, dans la parfaite unité de style de l'ensemble qu'il faut le chercher. Dans sa sombre beauté, la Vieille Ville est une pièce de maître, un joyau. Ses maisons s'appuient, s'équilibrent tout naturellement, comme de bons camarades. Aucune ne veut surpasser l'autre. Et là où il a paru désirable d'embellir la perspective d'une rue par une architecture plus riche, par une tourelle, une tour, on l'a fait avec un sens de la mesure, un tact, une finesse de sentiment étonnant. »



Une maison de la Vieille Ville de Bienne. (Avipress - Guggisberg)

A DOMPIERRE Une mère de 5 enfants mortellement blessée

De notre correspondant : Un accident mortel s'est produit hier, à 19 h 15, au centre du village de Dompière, dans la Broye fribourgeoise. Mme veuve Alphonsine Pochoy, âgée de 51 ans, mère de 5 enfants, venait de quitter la laiterie avant de s'engager sur la chaussée où la circulation était intense.

Plus de 50,000 véhicules à moteurs

On comptait, au 30 septembre dernier, dans le canton de Fribourg, 52,866 véhicules à moteur, contre 49,666 au 30 septembre 1965, soit une augmentation de 3200. Il y avait, à cette date, 26,505 automobiles (24,076), 116 autocars et autobus (106), 981 camions (943), 3123 motocyclettes, side-cars et scooters (3579), 3732 motocyclettes (4091), 8768 cyclomoteurs (7745), 6683 tracteurs agricoles à un ou deux essieux (6377), 535 machines de chantier (468), 68 taxis (76), etc. Les bicyclettes étaient au nombre de 27,405, en régression de 2410 sur l'année précédente.

La Fédération des notaires de Suisse s'est réunie à Fribourg et à Morat

L'assemblée de la Fédération des notaires de Suisse s'est tenue vendredi et samedi à Fribourg et à Morat sous la présidence de M. Roger Dunand, de Fribourg, et en présence des délégués des fédérations allemande, autrichienne et italienne des notaires. Vendredi, les participants ont entendu deux exposés, l'un du professeur Friedrich de l'Université de Bâle, et l'autre de M. Charles Besson, directeur du cadastre à Lausanne, sur le problème de l'élaboration de la loi fédérale qui régit ce domaine. Samedi matin, lors de l'assemblée générale, M. L. Mudry fut élu président pour deux ans, le « Vorort » étant confié à la section valaisanne. L'assemblée a entendu un exposé de M. Jean-Jacques Thorens, de Saint-Blaise, président de la commission européenne du notariat latin, sur le congrès mondial de cette organisation, qui s'est tenu à Mexico, et sur les problèmes d'harmonisation des lois qui posent dans le cadre européen la mobilité et l'étendue des affaires. Une discussion s'est engagée sur la révision du droit de la famille, dont le projet a été soumis à la Fédération des notaires. M. Emile Zehnder, conseiller d'Etat, a annoncé que le Grand conseil fribourgeois allait être, dans sa session de novembre, sais d'un projet de loi sur le notariat, qui remplacera la loi de 1868. Le congrès s'est terminé par une visite du château de Villars-les-Moines et par une réception chez M. Gonzalez de Reynold en son château de Cressier.

Sportif d'opérette, il déclare s'en aller au Mexique et dérobe des porte-monnaie comme souvenirs!

(c) La police de sûreté de Fribourg communique que jeudi et vendredi derniers, un inconnu s'est présenté dans deux commerces de la ville de Fribourg, dans lesquels il se livra à des vols en usant d'un curieux stratagème. Il déclara qu'il devait aller au Mexique pour une durée de quatre mois, pour y faire un stage sportif. Puis il s'approprié à acheter des souvenirs et demanda à téléphoner. Il quitta ensuite le commerce, disant qu'il reven-

dra dans une dizaine de minutes. Après son départ, les commerçants constatèrent que leurs porte-monnaie, qui se trouvaient à proximité des appareils téléphoniques, avaient disparu. L'inconnu en question a ainsi pu emporter quelque 430 francs. Il est âgé de 25 ans environ, mesure 165 cm, est sveltes, a les cheveux bruns et le teint basané. Il est accompagné d'une jeune fille blonde âgée vraisemblablement de 16 ans.

JURA

Suppression de passages à niveau à Tavannes

Le passage à niveau des chemins de fer du Jura sur la route de Reconville (route cantonale numéro 6) est actuellement équipé d'une installation de signaux optiques (feux rouges clignotants) et de signaux acoustiques. D'autre part, le passage à niveau au chemin du Repos n'est signalé que par de simples croix de Saint-André.

Les nombreux accidents, qui se produisent presque chaque année à ces deux passages à niveau, sont la preuve éclatante que les installations de signalisation existantes ne donnent pas satisfaction, même si elles sont conformes aux prescriptions de l'Office fédéral des transports et de la circulation routière.

Malgré toute leur attention, les usagers de la route avertis, même ceux connaissant parfaitement les lieux ne sont pas à l'abri des accidents.

Pour supprimer ces deux passages à niveau, la commune de Tavannes, les Chemins de fer du Jura ainsi que le département public du canton de Berne, ont fait construire un passage supérieur pour le chemin de fer.

Ce viaduc, long de 440 mètres environ, passe au-dessus des deux passages à niveau en question et relie ses extrémités au rail existant. Afin d'apporter le moins possible de restriction aux droits de vue des habitations avoisinantes, le viaduc fut construit à une hauteur de 3 m 80 au-dessus de la route cantonale. Cette hauteur ne correspond pas aux exigences des lois sur la circulation routière qui relatent que tous ponts, viaducs, etc., traversant une route importante doivent avoir une hauteur de 4 m 50.

Pour y remédier, la commune procédera à un abaissement de la chaussée actuelle,

ce qui nécessitera une transformation totale des conduites de gaz, d'eau, etc.

Les frais de construction de cet ouvrage s'élèveront à 2 millions de francs, soit 1 million pour la transformation de la chaussée et 1 million pour la construction du viaduc.

Ce projet a été réalisé en un an avec un personnel de 11 personnes en moyenne utilisant des machines modernes. La technique de construction de ce viaduc est tout à fait récente et les piliers supportant le pont, peuvent compenser les affaissements du terrain par des vérins hydrauliques.

La partie supérieure de ce viaduc est en béton précontraint. Une autre réalisation est en cours afin de supprimer 2 autres passages à niveau CFF reliant la voie industrielle de l'usine à gaz au chemin du Repos par des chaussées souterraines. Le coût de ce deuxième projet ainsi que la construction d'une nouvelle route entre le chemin des Cerisiers et l'entrée du cimetière s'élèvera à 874,000 francs.

Pour ce projet, la commune de Tavannes bénéficiera aussi de la participation forfaitaire des CFF, de la direction cantonale des chemins de fer et de subventions de la Confédération.

Entre Soyhières et Delémont

Tentative de vol de vol

On s'est introduit par effraction, très probablement dans la nuit de samedi à dimanche, après avoir fracturé la porte d'entrée, dans la fabrique Edouard Paskowsky S.A. à Bellverve, entre Delémont et Soyhières. Le ou les malfaiteurs qui cherchaient visiblement de l'argent, ont visité les lieux, sans rien emporter, mais après avoir causé pour 2000 fr. de dégâts (armoires et bureaux fracturés).

Au Conseil communal

(c) Dans sa séance du 4 octobre 1966, le Conseil communal de Fribourg a adopté un règlement provisoire pour l'octroi de bourses à des étudiants et des étudiantes domiciliés depuis un an au moins en ville de Fribourg. Il a adjugé des travaux de réfection partielle des allées du cimetière de Saint-Léonard, des travaux et la fourniture de matériel pour la station d'épuration des eaux. Il a procédé aux promotions suivantes dans le corps du bataillon des sapeurs-pompiers dès le premier janvier 1967.

- Au grade de premier-lieutenant, le lieutenant Félix Ducey.
- Au grade de lieutenant, le sergent-major Louis Ruffieux et le fourrier Gilbert Wicht.

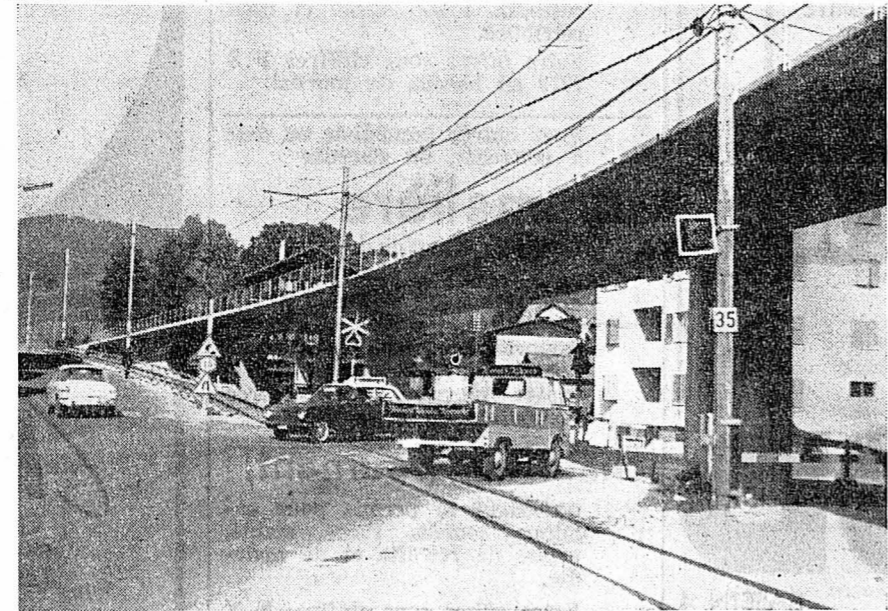
Voiture recherchée

(c) Dimanche soir, 9 octobre, vers 21 h 30, une voiture fribourgeoise qui circulait de la Glâne, près de Fribourg, en direction de Posieux, a été accrochée et endommagée sur le flanc gauche, lors d'un croisement, au tournant de Froideville. La voiture recherchée est un véhicule français de deux CV, de couleur claire, qui se trouvait en deuxième position dans une colonne de véhicules se dirigeant vers Fribourg. Malgré le choc, le conducteur de cette voiture a poursuivi sa route. Il y a pour 500 fr. de dégâts. Le chauffeur responsable, de même que les témoins éventuels, sont priés de s'annoncer à la brigade de la circulation de Fribourg, tél. (037) 3 03 44.

DIESSSE

Nouvelles évasions à la maison d'éducation de Diesse

(c) Hier matin, deux nouvelles évasions ont été signalées par la maison d'éducation de Diesse. Depuis le 2 octobre, le nombre d'évadés se monte à treize!



Vue du viaduc avec, en dessous, la route cantonale. (Avipress Dulex)

Tentative de cambriolage dans un magasin de Porrentruy Il démastiquait le 3^{me} carreau quand il se fait mettre la main à l'épaule

Dans la nuit de dimanche à lundi, un des succursales de la coopérative bruntrunaise a été l'objet d'une tentative de cambriolage. Avisée par une personne du quartier, la police arriva sur les lieux avant que le cambrioleur n'ait réussi à s'introduire dans les locaux. Il avait pourtant déjà démastiqué deux carreaux et en était au troisième lorsqu'il se fit mettre la main à l'épaule. Il s'agit d'un ressortissant français d'une trentaine d'années qui fut incarcéré dans les prisons de district et mis à la disposition du juge d'instruction.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Fabrique de produits alimentaires très bien introduite cherche

représentant

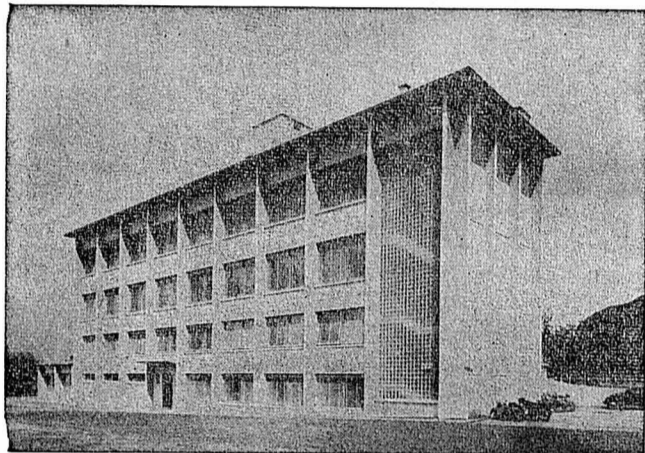
capable, pour la visite des magasins et des gros consommateurs, pour le canton de Neuchâtel, le Jura bernois et une partie de Vaud et Fribourg.

On demande : personne expérimentée dans la vente et le contact avec la clientèle ; connaissance de la langue allemande si possible ; propriétaire d'une voiture automobile.

On offre : très bonne situation avec des conditions d'engagement intéressantes.

Adresser offres écrites à E V 7922 au bureau du journal.

BALANCIERS RÉUNIS S. A.



Etablis depuis 1957 sur la place d'Aigle, nous fabriquons des pièces d'horlogerie et de mécanique, qui sont destinées soit au montage des montres, soit au montage d'appareils électroniques installés dans les fusées lunaires.

Pour ces activités, nous cherchons :

des décolleteurs

Nous offrons de bons salaires et tous les avantages d'une entreprise d'avant-garde.

Pour tous renseignements, veuillez s. v. p. prendre contact avec nous. Tél. (025) 2 27 15.



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE L'INDUSTRIE DES PIÈCES PIVOTÉES, A NEUCHÂTEL

AU VAL-DE-RUZ, OUVRIÈRES

engage pour ses différentes succursales, situées

pour parties de pivotages. Débutantes seront mises au courant.

Entrée immédiate ou date à convenir.

Prière de s'adresser directement à notre Direction technique à Saint-Martin, tél. (038) 7 05 22.

LUGANO

Importante fabrique cherche, pour date à convenir,

SECRÉTAIRE - CORRESPONDANCIÈRE DÉPARTEMENT VENTE

français, anglais et si possible allemand. Faire offres, avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire, sous chiffres D 11292 Publicitas, 6901 LUGANO.

Afin de compléter notre équipe du département des journaux, nous engageons, tout de suite ou pour date à convenir,

auxiliaire d'imprimerie

Nous demandons une personne sérieuse qui collaborera à la confection de nos journaux. Service de nuit en rotation possible. Nous offrons place stable avec bon salaire. Adressez vos offres au chef du service technique ou inscrivez-vous au bureau de réception de la Feuille d'avis de Neuchâtel, Saint-Maurice 4.

On cherche

première doubleuse

pour fourrures. Adresser offres écrites à K B 7928 au bureau du journal.

La Fiduciaire Probitas S. A.

cherche, pour son service externe, un

comptable reviseur

de langue maternelle française, avec de bonnes connaissances de la langue allemande et ayant une formation complète et des connaissances fiscales. Son activité sera variée et l'amènera à travailler d'une façon indépendante avec de larges responsabilités. Les candidats intéressés — qui sont assurés de la plus grande discrétion — son priés d'adresser leurs offres détaillées, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, à la Fiduciaire Probitas S. A., rue du Canal 1, à Bienne.

Ménage cherche femme de ménage 3 matins par semaine. Tél. 6 41 68.

Municipalité de la Tour-de-Peilz MISE AU CONCOURS

La Municipalité de La Tour-de-Peilz ouvre un concours en vue de la nomination d'un agent de police. Les candidats doivent être incorporés dans l'armée (élite), être au bénéfice d'un permis de conduire (voiture légère), posséder une solide instruction et de bonnes notions de la langue allemande.

Age maximum : 30 ans. Taille minimum : 170 cm. Date d'entrée en fonctions : à convenir.

Le commissariat de police tient le statut du personnel à disposition des intéressés.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un bref curriculum vitae et du livret de service militaire, devront parvenir à la Municipalité jusqu'au lundi 31 octobre 1966.

La Tour-de-Peilz, le 27 septembre 1966. GREFFE MUNICIPAL.

tement cet homme et prendra possession du document. Si les hommes ne font rien d'autre que discuter, Jones suivra Kurt pour connaître son domicile actuel. Je m'arrangerai à mettre une voiture à sa disposition et, en sa qualité de sergent de police métropolitain, il pourra à tout moment requérir l'aide qui lui sera éventuellement nécessaire. Nous avons donc deux pistes : celle de Kurt, par l'intermédiaire de ses amis russes, et celle d'Olga, c'est-à-dire probablement celle de David, par la femme qu'elle enverra prendre ses effets à son appartement... — Poussiez-vous réussir, Brian... Réussir rapidement !

CHAPITRE IX

Quand, une demi-heure après avoir quitté Sir John, Brian Wilde arriva à son appartement, son domestique lui annonça qu'un Mr Jones l'attendait.

— Ce gentleman m'a dit que vous lui aviez donné rendez-vous. Je l'ai installé dans votre bibliothèque, expliqua-t-il.

— Vous avez bien fait, Robert. Comment Miss Kane se porte-t-elle ?

— Très bien, Sir, à ce que m'a dit l'infirmière. Elle pourra se lever demain.

— Bonne nouvelle, Robert. Je m'en réjouis. Quant à ce Mr Jones, je dois vous dire que c'est un sergent de la police métropolitaine, qui m'assistera dans mon enquête. Il est possible que cela l'oblige à dormir chez moi. Pouvez-vous vous arranger ?

— Certainement, Sir. Je vais tout de suite louer un lit de camp.

— Que pourriez-vous nous donner à manger... disons dans une heure ?

— Du poulet, si cela vous convient.

— Cela conviendra très bien.

Brian entra dans la bibliothèque, où Jones, assis devant le feu, lisait un journal. Il sauta sur ses pieds et se mit au garde à vous.

— Bonjour, Jones. Vous avez reçu l'autorisation de rester avec moi ?

— Oui, Sir, pendant tout le temps que durera votre enquête. Le commissaire s'est montré très compréhensif.

— Tant mieux. Eh bien, puisque vous allez collaborer avec

coo engage tout de suite

DAMES OU DEMOISELLES

pour réception de la marchandise à ses rayons textiles et ménage.

Travail varié, salaire intéressant, prestations sociales avancées.

Formuler offres ou téléphoner à l'office du personnel, Portes-Rouges 55, Neuchâtel, tél. 5 37 21 - 22.

coo

SECRÉTAIRE

de langue française, habile sténodactylo, est cherchée pour entrée au plus tôt. Semaine de cinq jours.

Faire offres à la Direction de J. Perrenoud & Cie S. A., meubles, Cernier (NE).

Nous cherchons pour notre département de vente

une sténodactylo

de langue maternelle française, ayant si possible des connaissances des langues allemande et anglaise. Nous offrons une place agréable et des conditions modernes. Faire offres à :

Gebr. Stäubli & Co Seestrasse 240 8810 Horgen (ZH)

DAME

couvrirait ses frais de voiture par une prospection auprès de la clientèle particulière. Toutes régions, horaire libre. Pas de marchandise. Règlement chaque semaine. Faire offres à case postale 168 gare, 2000 Neuchâtel.

Chauffeur poids lourds

est cherché pour train routier citerne ou camion basculant. Charpié, transports, le Locle Tél. (039) 5 44 77.

FAN

Vendre, acheter, louer : tout est possible avec une

PETITE ANNONCE

insérée à temps dans la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL



Nous cherchons pour notre

service du personnel

un (e) employé (e) qui serait chargé (e) des travaux administratifs de ce bureau (correspondance, statistiques, classement, etc.)

Nous donnerions la préférence à une personne de formation commerciale ou administrative, de langue maternelle française sachant si possible l'allemand et ayant quelques années de pratique. Les candidats (es) recherchant un travail varié offrant des possibilités de développement sont priés (es) de faire des offres de service détaillées au chef du personnel de Paillard S. A., 1401 Yverdon.

BOREL S. A.

fabrique de fours électriques industriels, cherche

SECRÉTAIRE sténodactylographe

de langue maternelle française, possédant, si possible, bonnes connaissances d'allemand et d'anglais.

Faire offres à la direction de BOREL S. A., 2034 Peseux (NE), tél. (038) 8 27 83.

BULOVA WATCH CO. NEUCHÂTEL

Nous engageons, pour travail en fabrique,



metteuse en marche

Faire offres ou se présenter à notre bureau, place de la Gare 8 et 10, tél. 038 4 15 52

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL L'EXPRESS

* jusqu'à fin décembre 1966 . pour Fr. 12.50

NOM et prénom : _____

No et rue : _____

LOCALITÉ : _____ No postal : _____

Ce bulletin est à retourner à

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL 2001 NEUCHÂTEL

qui vous fera parvenir une carte de versement pour le montant de votre abonnement.

* Souligner ce qui convient.

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Le M. I. 5 est dans le bain

par 23

ROLAND DANIEL

Adapté de l'anglais par PAUL FERAULT

— Oui, Sir... Et, pour cela, il faut retrouver David. Je veux dire que, quand nous saurons où est votre fils, nous saurons aussi où se trouve Olga Goshen. Elle doit connaître l'adresse de Kurt... et je me sens tout à fait capable de la lui faire révéler. Kurt ne doit pas avoir quitté Londres. En tout cas, il n'est pas parti avec Olga dans la voiture de celle-ci. A mon avis, il se cache dans quelque coin perdu de la capitale en attendant d'encaisser le prix du document. Et ce document lui-même doit être déposé dans un coffre. Kurt se rend parfaitement compte qu'il aura affaire à des gens qui préféreraient voler le papier que l'acheter. Il ne le garde pas chez lui ! Il est trop intelligent pour cela.

— Avez-vous un plan pour retrouver Kurt ?

— Oui... Je prendrai la piste par l'autre bout ! Miss Kane a dit que son patron connaissait des Russes, qu'il rencontrait habituellement au « Golden Lady ». Je pense qu'en surveillant ce cabaret, nous pourrions les identifier. Il n'est pas impossible que la transaction finale s'opère là-bas, sur un terrain neutre et presque en public : Kurt est bien trop prudent pour se rendre à un rendez-vous dans un endroit désert, en portant un document qui vaut des centaines de milliers de livres, et pour en revenir avec une telle somme dans une valise. Il y aurait trop de risques... Bien plus qu'à donner une enveloppe à un homme à la table d'un bar et à en recevoir un paquet.

— Donc, le sergent Jones, à qui Miss Kane aura fait une description de Kurt, se tiendra au « Golden Lady ». S'il voit Kurt remettre un document à un Russe, il arrêtera immédia-

le M. I. 5, il faut que je vous dise de quoi nous aurons à nous occuper. C'est une affaire extrêmement importante et rigoureusement confidentielle.

— Vous pouvez compter sur ma discrétion, Sir. Pas un mot de ce que vous me direz ne sortira de ma bouche.

Brian commença donc à raconter au sergent ce qui s'était passé depuis le moment où un document avait été volé dans l'appartement du jeune Marsden. Jones écoutait attentivement, sans mot dire et Brian, qui l'observait, remarquait que ce policier avait vraiment très bonne allure dans son complet gris bien coupé. Il se tenait comme un gentleman et à sa façon de parler, on s'apercevait très vite qu'il était parfaitement éduqué. C'était un garçon qu'on pouvait traiter amicalement et sur qui on pouvait compter.

Quand il fut terminé son récit, Brian conclut :

— A présent, vous en savez autant que moi. Vous connaissez les faits et les buts que nous voulons atteindre : récupérer un document secret et tirer un jeune homme des mains de bandits qui l'ont kidnappé. Tout cela doit être réalisé sans que la presse en ait connaissance, naturellement. Nous ne pouvons nous permettre aucune publicité à ce sujet.

— Je comprends très bien cela, Sir. Mais je voudrais vous demander : le document est-il unique, ou bien en existe-t-il d'autres exemplaires ?

— Comment l'entendez-vous, Jones ?

— Voilà, Sir : je voudrais savoir s'il est indispensable de récupérer le document, pour que nous l'ayons, ou s'il suffit par exemple de le détruire, pour que les Russes ne l'aient pas.

— Je comprends... C'est une question judiciaire que vous posez, Jones. Eh bien, il est évident que nous n'avons pas absolument besoin du document. Il est possible de le reconstruire. Mais il faudrait en demander un duplicata à un service différent de celui qui l'a perdu, et cela exigerait qu'on explique pourquoi un deuxième exemplaire est nécessaire... Nous préférons reprendre le document et le remettre à sa place, comme si rien ne s'était passé, il sera ainsi plus aisé d'empêcher qu'on pose des questions auxquelles il serait désagréable de répondre.

— J'ai compris, Sir. Naturellement, vous n'avez pas la moindre idée de l'endroit où ce papier peut être caché.

— Pas la moindre idée, ce serait beaucoup dire... Je suis presque certain que Kurt l'a déposé dans un coffre, probablement dans un coffre loué dans une banque. Mais cela ne nous avance guère, parce qu'il n'a évidemment pas donné son nom véritable. Nous pourrions charger Scotland Yard de faire des recherches, mais il y a si peu de chances qu'il réussisse, que je préfère ne pas le mêler à cela. Je pense que nous allons essayer de découvrir l'un des Russes avec qui Kurt est en relations et le surveiller. Nous commencerons ce soir. Avez-vous un habit de soirée ?

— Je possède un smoking en très bon état, Sir.

— Eh bien, vous irez le chercher tout à l'heure, et nous irons passer un moment dans une boîte de nuit, dans l'espoir de découvrir quelque chose. Au besoin, nous ferons la tournée des établissements de ce genre. Il faudra bien que nous tombions un jour ou l'autre sur Kurt lui-même ou sur le Russe qui est en rapport avec lui.

— Ce ne sera pas un travail désagréable, Sir...

— On ne sait jamais. On rencontre toute sorte de gens, dans ces boîtes. Mais dites-moi, quel est votre prénom ?

— Je m'appelle Cyril, Sir.

— Alors, je vous dirai Cyril, et vous me direz Brian... Nous devons avoir l'air de deux amis... D'ailleurs, je suis certain que nous sommes déjà amis.

— Oh, certainement... Brian ! Affirma le sergent d'un ton convaincu.

— Eh bien, Cyril, nous allons dîner ici, puis nous irons tenter notre chance dans les bars.

— C'est mon service habituel, de faire la tournée des établissements de nuit, mais à White Chapel et non dans le West End ! Cela me changera...

— Pas autant que vous le pensez, Cyril : on rencontre des bandits dans les boîtes de nuit les plus cotées. Ils sont simplement mieux habillés que ceux qui hantent les bouges de Soho, mais ils sont tout aussi dangereux !

Sur cette remarque désenchantée, Brian se leva pour aller voir comment se portait Zelda, et Cyril se rendit à son domicile pour se changer.

(A suivre.)

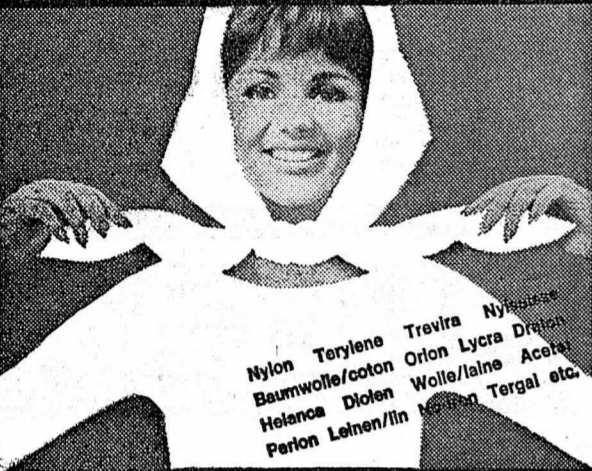


Maestrani
adoucit l'existence



Blanca

pour tout linge blanc fin



Nylon Terylene Trevira Nylon
Baumwolle/Orlon Lyra Drilon
Helanca Diolen Wolle/laine Acetate
Perlon Leinen/lin ... Tergal etc.

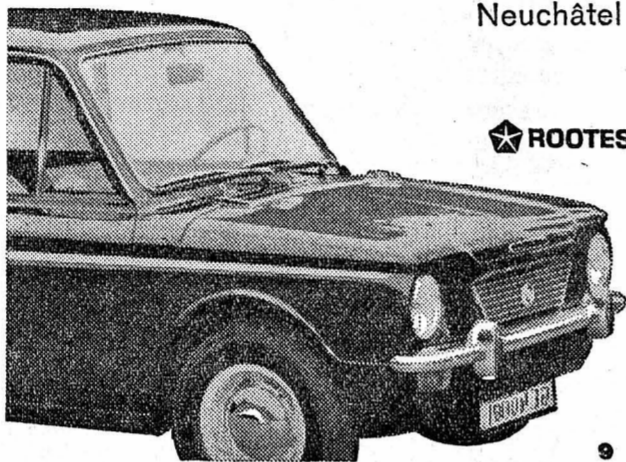
...lave
vraiment
mieux

* La saleté se dissout immédiatement
* Le blanc reste toujours blanc comme neuf
* Idéal pour lingerie de dame, chemises d'homme, blouses, vêtements de sport, rideaux, etc.
* Pour lavage à la main et dans l'automate

STRÄHLI & CIE
WINTERTHUR **JUWO**

Eprouvée au cours de
23 rallyes importants
5/42 CV
4/5 pl. **SUNBEAM**
CHAMOIS-IMP

H. Patthey
Garage
1 Pierre-à-Mazel
Neuchâtel



ROOTES



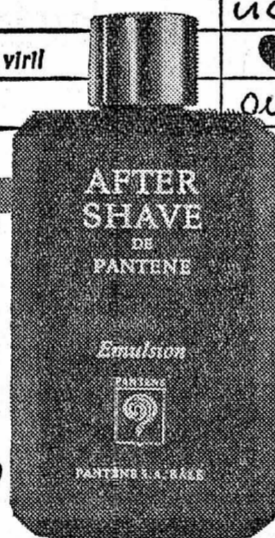
POUSSINES

Bovans blanche -
Bovans rouge
Shaver croisée New-Hampshire de
2 1/2, 3, 4, 5 et 6 mois en
ponte. Santé garantie.
A vendre chaque semaine.
Livraisons à domicile.

S. MATTHEY, parc avicole, XIII-CANTONS
Henniez (VD) — Téléphone (037) 6 41 68

Voici l'After-Shave de Pantene

une émulsion onctueuse	oui
une lotion comme les autres	non
rafraîchit et désinfecte la peau	oui
irrite la peau	jamais
active la guérison des «petits accidents du rasage»	oui
tonifie et régénère la peau	oui
Inodore	non
flatte par son parfum viril	♥
à base de vitamine	oui

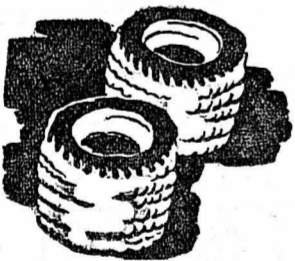


Fr. 6.50

CORS enlevés par L'HUILE DE RICIN

Finis les empiâtres gênants et les
ressorts dangereux. Le nouveau Liquide
NOXACORN, stoppe la douleur en 60
secondes. Dessèche les durillons et les
cors jusqu'à (y compris) la racine.
Contient de l'huile de ricin pure, de
l'iode et de la benzocaïne qui suppri-
me instantanément la douleur. Un fla-
con de NOXACORN à Fr. 2.60 vous
soulage d'un vrai supplice. Résultats
garantis, sinon vous serez remboursé.

Occasions
exceptionnelles
A vendre différents
SALONS ANGLAIS
d'exposition, avec
très gros rabais.
Maison Gobet,
meubles de style,
rue du Vieux-Pont 1,
1630 BULLE
Tél. (029) 2 90 25.



Les coques de vol-au-vent sont faites sur
commande par votre boulanger, elles
sont donc livrées toutes fraîches

Société des patrons boulangers

Succès

avec
**SUPER
MAROCAINE**

SUPER MAROCAINE
Stimule et relaxe
SUPER MAROCAINE
Monsieur la préfère
Madame aussi
SUPER MAROCAINE
légère - légère - légère

SUPER MAROCAINE
la première cigarette filtre « Ventil Zone »

SAMEDI voyage gratuit en car à SUHR!

NOUVEAU: A la demande de notre clientèle
maintenant 2 départs

le matin (avec lunch gratuit) et l'après-midi

Le Locle, Place du marché	08 h 15	12 h 15
Chaux-de-Fonds, Gare	08 h 30	12 h 30
Neuchâtel, Terreaux 7	09 h 00	13 h

directement à la fabrique-exposition de PFISTER-Ameublements SA.



Fiancés, amateurs de beaux meubles:
RÉSERVEZ A TEMPS VOS PLACES!

La plus grande et la plus belle revue du meuble en Suisse vous est ouverte; budget. Vous garderez de votre visite un souvenir inoubliable. Notre collection Plus de 600 ensembles-modèles de tous styles, pour tous les goûts et chaque vous permet de réaliser tous vos souhaits à des conditions très intéressantes!

Pfister ameublements SA
Neuchâtel, Terreaux 7

Renseignements:
Tél. 038 / 5 79 14



à ne pas
manquer!

Votre OUI ne sera pas votre dernier mot!

Nul n'est besoin d'être un abstinent convaincu ou tout simplement un ennemi de l'alcool pour approuver les buts poursuivis par l'initiative relative à la lutte contre l'alcoolisme qui sera l'objet d'une votation populaire les 15 et 16 octobre prochain. Cependant, nul n'est besoin non plus d'avoir l'habitude de boire pour émettre certaines réserves au sujet de l'imposition efficace mais supplémentaire de la bière, du vin, des eaux-de-vie et des liqueurs. On comprend fort bien que chaque citoyen tienne à demeurer libre de décider lui-même s'il veut boire et ce qu'il veut boire. Y a-t-il un Suisse qui ne partagerait pas ce point de vue?

Donc en votant OUI le 15 ou le 16 octobre, vous ne vous engagez pas à aliéner votre liberté - car votre OUI ne sera pas du tout votre dernier mot!

Cette «Initiative populaire relative à la lutte contre l'alcoolisme» n'a en fait que le caractère d'une suggestion d'ordre général. Elle n'entraîne pas encore une imposition supplémentaire de l'alcool. Elle signifie seulement - si elle est acceptée - que le Conseil Fédéral devra élaborer un amendement à la Constitution fédérale sous forme d'un projet qui devra être soumis aux Chambres fédérales.

Votre OUI n'aura pas d'autres conséquences. Au sein du Conseil fédéral d'abord, ensuite et surtout au sein du Conseil national et du Conseil des Etats,

le pour et le contre seront âprement débattus, les avantages et les inconvénients soigneusement comparés. De ces discussions jaillira indubitablement un projet d'article constitutionnel sensé, qui n'aura rien d'extrême, ni dans un sens ni dans l'autre. Un projet de loi qui contraindrait qui que ce soit à l'abstinence n'est certainement pas à craindre!

Et ce seront à nouveau les citoyens qui statueront sur le rejet ou l'acceptation du projet en question, l'article 121 de la Constitution fédérale exigeant qu'il soit soumis à la votation populaire. S'il se trouve alors que le projet des Chambres fédérales ne vous convienne pas, vous pourrez toujours vous opposer à une imposition supplémentaire de l'alcool, même si vous avez voté OUI au mois d'octobre.

C'est pourquoi nous ne vous demandons pas du tout, aujourd'hui, de dire votre dernier mot. Nous désirons seulement que vous nous autorisiez à demander aux autorités fédérales de nous soumettre un projet permettant de lutter efficacement contre une consommation abusive de l'alcool au moyen d'une imposition supplémentaire et raisonnable. Et il appert que, face au danger que représente aujourd'hui l'alcool, il serait souhaitable que nous puissions adresser une telle demande à notre gouvernement.

Boire un coup - donner un sou!

Initiative populaire pour la lutte contre l'alcoolisme Les 15 et 16 octobre

OUI

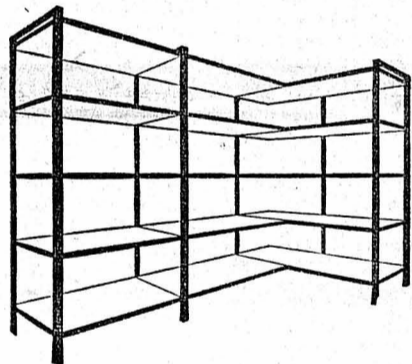
Comité hors-partis pour la lutte contre l'alcoolisme

Meubles acier 1^{re} qualité

à des prix choc (voir notre cliché).
Première section 102 fr. 40, sections suivantes 82 fr. 40 la section.
Haut. 200 cm, long. 80 cm, prof. 30 cm.
Fonctionnel, montage rapide, vernis gris martelé, cuit au four.
Autres dimensions :

90 x 30	100 x 30
> 35	> 35
> 40	> 40
> 45	> 45

Tél. (021) 25 37 42/34 69 20

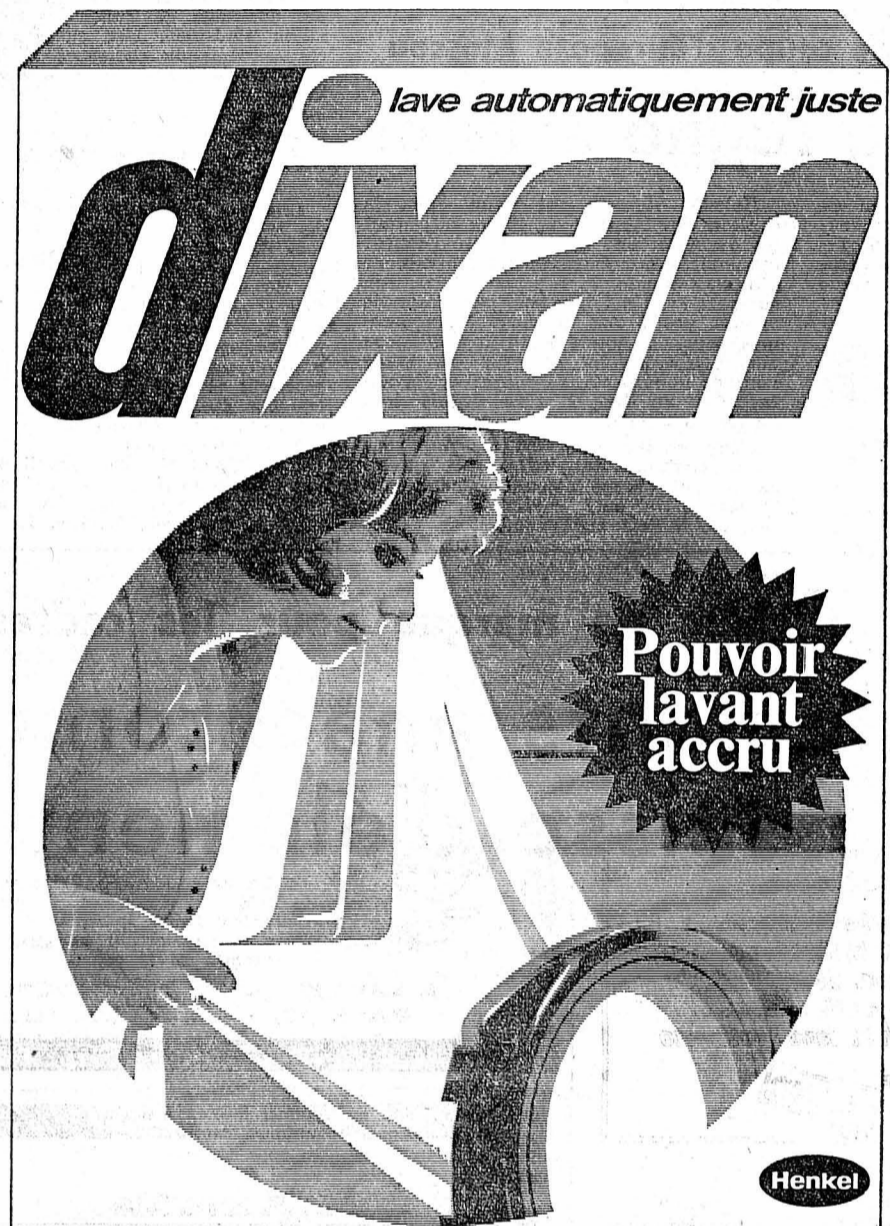


ACIM-Case postale 220-1020 Renens

Le NOUVEAU Dixan à mousse active:

pouvoir lavant accru de 14%

pour le même prix pour la même quantité



Dixan lave automatiquement juste: linge propre et soigné!

Maintenant le «nouveau Hag» en paquet-test! Vous économisez 95 centimes!



Le paquet-test contient: 1 paquet de café Hag en grains + 1 boîte de café Hag soluble au prix de Fr. 5.- au lieu de Fr. 5.95! et, en supplément gratuit, une friandise à déguster!

Nous avons créé ce paquet-test pour vous encourager à faire l'essai du «nouveau Hag». Cette dégustation vous fera partager l'opinion des amateurs de café les plus exigeants: Le «nouveau Hag» se place au niveau des cafés à teneur de caféine les plus réputés et ne peut en être distingué par aucune différence de goût.

Tel est l'heureux résultat d'un traitement entièrement nouveau que nos spécialistes ont mis au point au prix de longues recherches. En effet, la nouvelle technique permet d'extraire la caféine du grain vert en conservant intactes les essences naturelles qui, lors de la torréfaction, confèrent au nouveau Hag ce regain d'arôme et de goût dont s'émerveillent les connaisseurs.



Ménagez-vous aujourd'hui même une dégustation du «nouveau Hag» en paquet-test. Vous aurez fait la découverte d'un café fameux et... une économie de 95 centimes!



CHANCEUX. — Il ne restait que quelques secondes à jouer dimanche quand un solide du Sédmois Frochoux s'en vint frapper la latte des buts chaux-de-fonniers. (Photo A.S.L.)

Avant son match de coupe d'Europe à Moscou L'optimisme règne à Inter

L'équipe d'Internazionale de Milan est arrivée à Moscou hier soir pour rencontrer Torpedo Moscou en match retour de la coupe des champions européens, demain en nocturne au stade Lénine.

Football à l'étranger

ESPAGNE. — Première division (5me journée) : Espanol Barcelone-Alfabetico Bilbao 3-1. Classement : 1. Valence 9 p.; 2. Real Madrid 8 p.; 3. Espanol 7 p.; 4. Saragosse 6 p.

Helenio Herrera est venu dans la capitale soviétique avec 16 joueurs dont les onze qui ont déjà affronté l'équipe moscovite. Aux journalistes, l'entraîneur d'Internazionale a fait la déclaration suivante : «Le temps un peu frais ne déplaît pas à nos joueurs. Nous sommes tous en bonne condition et nous nous entraînerons ce soir au stade Lénine; nous espérons conserver l'avantage de un but à zéro acquis lors du match aller.»

L'équipe italienne est accompagnée d'une centaine de « tifosi » et quatre cents sont encore attendus par avions spéciaux. Du côté soviétique, presque tous les billets sont vendus.

FOOTBALL Bâle, superbe, continue de régner sur la Ligue A Servette et Lausanne refont surface alors que Moutier et Granges sombrent

Après huit journées de championnat, le classement de Ligue A commence enfin à exprimer des nuances. Il y a la tête — Bâle, Grasshoppers, Zurich — il y a les jambes (un peu paralysées en l'occurrence — Moutier, Granges), il y a le corps, les neuf autres équipes, séparées par trois points. Les trois premiers se sont nettement détachés, les deux derniers sont définitivement lâchés par Servette qui gagne ainsi trois matches d'affilée et dont le renouveau est incontestable. Servette a battu Young Fellows (3-1) et c'est un résultat plus important que l'on ne pense. Jusqu'à maintenant, Young Fellows était cinquième du classement, il avait vaincu Grasshoppers et il avait conduit Bâle au bord de la défaite (2-2 au Landhof). Servette s'épanouit tout simplement parce que c'est son printemps et qu'il a surmonté la crise que chaque équipe connaît une fois ou l'autre. Souvenons-nous des difficultés de Zurich au cours de la saison 1964-1965. Une année après avoir été deuxième du classement et une année avant d'être à nouveau champion national, Zurich a dû se rallier pendant plusieurs semaines contre la relégation, avant presque les mêmes joueurs (Bild à la place de Stürmer), avec le même entraîneur.

LA RAISON D'UN SUCCÈS...

Lausanne et Servette grimant à la corde, le classement nous apparaît désormais sous des dehors qui correspondent un peu mieux à la logique. Cependant, il y a tout de même encore sept points de Servette à Bâle et six de Lausanne à Bâle. La preuve en est maintenant faite: Bâle n'est pas là par inadvertance. Sans grands vedettes, sans transfert onéreux — son seul luxe: l'engagement de Schwyder — mais par l'insaturation d'une discipline d'équipe très stricte, Bâle mérite indiscutablement sa position actuelle au classement.

Car, à part Grasshoppers, il a vraiment rencontré tous ceux que l'on estimait devoir être les grands de cette compétition: Zurich, Lausanne, Servette, La Chaux-de-

Fonds, Young Boys; il est toujours là, bien campé sur ses deux jambes, sans défaite. Et c'est ici que va intervenir peut-être l'Ironie du football: c'est vraisemblablement un des petits qui infligera sa première défaite à Bâle, car on ne peut pas imaginer qu'il restera invaincu jusqu'au 27 novembre, date de sa rencontre avec Grasshoppers — dernier match du premier tour — au Hardturn.

Zurich était certainement éprouvé par ses deux matches de coupe d'Europe. Mais Bâle s'est aussi essayé en compétition internationale — Utrecht: coupe des villes de foire — avec le même insuccès et il ne s'est pas effondré pour autant dans l'actuel championnat. Dimanche prochain, il se déplace à Sion: il est conscient des dangers qu'il court.

... ET CELLE D'UN ÉCHEC

Au bas du classement, Granges et Moutier semblent avoir un pied sur la glissière. Kominek s'en va: il préfère quitter le bateau avant le naufrage. Moutier s'est vraiment fourvoyé en Ligue A. Il a quelque chose de très particulier: il marque en général un but par match et si possible le

premier. Lorsque l'adversaire est bon enfant, Moutier gagne par un à zéro — comme contre Lausanne et Bienne. Si l'adversaire réagit, Moutier est écrasé sous l'avalanche.

Grasshoppers lui a passé dix buts, Lugano quatre. Au total des huit matches, cela fait 34 buts. Moyenne: 4,5. On comprend. **Guy CURDY**



TALENTEUX. — Lo Cloclis Richard, à droite, est un joueur qui ne manque pas d'allure. Ce n'est pas le Xamaxien Gentil qui nous contredira. (Photo A.S.L.)

SPORT-TOTO

Etes-vous parmi les gagnants? Liste des gagnants du concours No 8 du Sport-Toto des 8 et 9 octobre 1966: 20 gagnants avec 13 points, 11,387 fr. 60; 655 gagnants avec 12 points, 347 fr. 70; 8734 gagnants avec 11 points, 26 fr. 05; 57,527 gagnants avec 10 points, 3 fr. 95.

HOCKEY SUR GLACE Forfaits de marque pour les cadres de l'équipe nationale

Des règlements anachroniques privent l'équipe suisse d'éléments de valeur

La Ligue suisse de hockey sur glace a publié la liste des joueurs retenus pour les deux matches contre l'Allemagne à Berlin et à Cologne (29 et 30 octobre). Elle a du même coup, donné une liste de trente joueurs qui représenteront la «membre» de l'équipe nationale pour la prochaine saison.

Cette sélection n'appelle guère de commentaires, pour la très simple raison que personne n'a vu les Suisses à l'œuvre cette saison, alors que l'entraîneur Jancuska a vu nos meilleurs joueurs en action pendant une semaine en Suède. En revanche, on a pris connaissance des noms des joueurs qui déclinent désormais toute sélection.

Parmi ceux-ci, nous trouvons Orville Martini, Wespi et Roger Chappot. Pour Martini, pas de problèmes: c'est une question d'âge et d'occupation professionnelle. A trente huit ans, le propriétaire d'un commerce a parfaitement le droit de consacrer l'essentiel de ses forces à son club. Pour Wespi, le meilleur arrière du championnat de la saison dernière, il a des examens à préparer et l'abstention est plausible. Pour Roger Chappot, ce n'est pas une question d'âge, mais une question financière. Le cas est donc différent. Il n'y a pas de mauvaise volonté du joueur qui ne saurait sacrifier son métier, mais lacune des règlements et des statuts qui ne permettent pas à la Ligue suisse de hockey sur glace d'offrir les indemnités équivalentes à ses internationaux.

FAIBLESSE DÉFENSIVE Comme les joueurs que l'on obligerait à évoluer dans l'équipe nationale ne sauraient, en définitive, apporter l'enthousiasme nécessaire. Il est donc logique de se rabattre sur ceux qui ont accepté d'embêter de figurer dans la sélection suisse cet hiver. On notera le retour de Rigolet et de Daniel Piller. Cependant que les meilleurs arrières retenus auront bien de la peine à remplacer Wespi et Spillmann. L'entraîneur Jancuska peut donc compter sur deux bons gardiens (Rigolet et Meier) et sur quelques

avants doués (les frères Luthi, D. Piller, Weber et Muehlebach) mais, en revanche, il aura bien de la peine à aligner quatre arrières capables de faire bonne figure sur le plan international.

Il sera intéressant de connaître l'opinion de Jancuska, après la tournée en Suède et les deux matches de Berlin et Cologne. Mais voilà: l'entraîneur tchécoslovaque pourra-t-il donner librement son avis comme le donnait toujours André Girard? Nous en doutons, en apprenant que les dirigeants de la Ligue suisse de hockey sur glace ont décidé d'allo-



DOMMAGE. — Il est regrettable que Chappot (à gauche) décline toute participation en équipe de Suisse Un joueur de valeur en moins.

Turler, Sgualdo et Reinhard absents contre l'Allemagne

La commission technique de la Ligue suisse de hockey sur glace a sélectionné les 30 joueurs appelés à former

les cadres de l'équipe nationale. Ce sont : GARDIENS : Meier (Grasshoppers), Rigolet (La Chaux-de-Fonds), Berthod (Marlygn). — ARRIÈRES : G. Furrer, U. Furrer (Viege), Panzera (Ambri Piatla), Kradoffer (Davos), Pensyres (Lausanne), Huguenin (La Chaux-de-Fonds), Aeschlimann, Lehmann (Langnau). — AVANTS : U. Luthi, H. Luthi, P. Luthi (Kloten) Weber, Naef (Grasshoppers), Ehrensperger, Muehlebach (Zurich), Turler, Reinhard, Sgualdo (La Chaux-de-Fonds), P. Schmidt, R. Schmidt (Berne), W. et G. Willwer (Langnau), Piller (Villars-Champéry), Henry (Genève-Servette), Duby (Lausanne), Heintger H. Keller (Grasshoppers).

Les joueurs qui ont refusé toute sélection ont été les suivants : Meier, Rigolet, Gaston Furrer, Urs Furrer, Huguenin, Kradoffer; Panzera, Uli Luthi, Heinz Luthi, Peter Luthi; Roger Schmidt, Peter Schmidt, Piller; Ehrensperger, Weber, Muehlebach; Naef, Walter, Willwer.

Le Suisse Clerc gagne le saut

Les championnats se sont poursuivis par les épreuves éliminatoires du saut. Chez les messieurs, le Suisse Pierre Clerc a pris la première place grâce à une meilleure note de style. Il a sauté 42 m 05 alors que le second, l'Autrichien Rainer, a franchi 42 m 25. Chez les dames, Eliane Borter s'est classée troisième avec 28 m 75. Les résultats des éliminatoires du saut : Messieurs : 1. Pierre Clerc (S), 42 m 05; 2. Rainer (Aut), 42 m 25; 3. Zaccardi (It), 41 m 25; 4. Parpette (Fr), 41 m 40. Dames : 1. Jeannette Steward-Wood (G-B), 29 m 85; 2. Sylvie Hulsemann (Lux), 29 m 60; 3. Eliane Borter (S), 28 m 75.

CYCLISME

SIX JOURS DE BERLIN Rudi Altig - Renz en tête

Au cours de la troisième nuit des Six Jours de Berlin, les Allemands Bugdahl-Schulze ont dû céder le commandement à leurs compatriotes Rudi Altig-Renz. Quant aux Suisses Fritz Pfenniger-Karl Heberle, ils ont à nouveau perdu du terrain et se trouvent maintenant à vingt tours des premiers. A la neutralisation d'hier matin, les positions étaient les suivantes :

- Rudi Altig - Sigi Renz (Al) 159 p.;
- Lykke-Eugen (Dan) 61 p.;
- à un tour : Bugdahl-Schulze (Al) 193 p.;
4. Kemper-Oldenburg (Al) 121 p.;
- à huit tours : Deloof-Serue (Be) 125 p.;
- puis : 8. à vingt tours : Fritz Pfenniger-Karl Heberle (S) 151 p.

SKI NAUTIQUE

Aux championnats continentaux Remarquable performance du Neuchâtelois Bonnet

La dernière journée des championnats continentaux d'Europe - Afrique - Moyen Orient, à Verrenigen (Transvaal) a été celle des finales. La Suisse pouvait espérer enlever le titre dans les finales messieurs, grâce à Jean-Jacques Zbinden, vainqueur cette année d'une dizaine de concours internationaux. Malheureusement, le Genevois, victime d'une chute aux éliminatoires, ne put participer à cette finale. Le camp helvétique enregistra cependant une belle fiche de consolation avec la deuxième place d'Eric Bonnet.

La victoire de l'Annézien Christian Rainsin n'est pas une surprise. Le Français, en effet, est bien l'un des meilleurs spécialistes de cette épreuve. En slalom, le succès de l'Italien Bruno Zaccardi est également logique. Les meilleurs se retrouvent aux premières places. En revanche, dans le slalom féminin, on attendait plutôt Sylvie Hulsemann. La Luxembourgeoise a dû s'incliner devant la révélation de l'épreuve, la Britannique Jeannette Stewart-Wood.

RÉSULTATS Figure messieurs : 1. Rainsin (Fr) 7,379,390 points; 2. Bonnet (S) 7,093,861 points; 3. Benzinger (Al) 6,982,535 p.; 4. Bjork (Su) 6,831,701 p.; 5. Calmer (Lux)

BASKET Sous le patronage de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

Cent vingt écoliers répartis en vingt équipes vont s'affronter en un grand tournoi scolaire

L'école secondaire régionale de Neuchâtel, consciente du besoin qu'ont toujours davantage les jeunes d'aujourd'hui de s'ébattre et de se mesurer dans des luttas sportives, organise à nouveau comme chaque année son traditionnel championnat des jeunes de basket-ball.

Cette année, grâce à la collaboration de la Feuille d'avis (qui patronne la manifestation), du Basket-Club de Neuchâtel et de trois commerçants bénévoles de la ville, ce championnat prend une importance toute particulière. Ce ne sont pas moins de 20 équipes qui vont s'affronter prochainement, représentant 120 élèves. Quatre challenges offerts par la Feuille d'avis, Robert-Tissot Sports, les Armouins et le Louvre récompenseront les meilleurs de chaque catégorie. L'arbitrage sera assuré par des arbitres de Neuchâtel-Basket.

Ce championnat se déroulera en deux tours. Les matches auront lieu les mercredis après-midi dans la salle de gymnastique des 'erreux située dans le bâtiment de l'école secondaire. Que les amateurs de basket et de sport en général ainsi que les parents des élèves ne se gênent pas de venir encourager notre jeunesse! L'accès à la salle sera assuré par la porte centrale à une seule et unique condition: se chausser de babouches ou de pantoufles pour ne pas abîmer le parquet neuf de la salle!

PRÉCISIONS ET RÉGLEMENT

Les matches débuteront le mercredi 19 octobre à 13 h 45 et auront une durée de 2 fois 7 minutes pour les catégories 1res et 2mes, 2 fois 8 minutes pour les catégories 3mes et 4mes (temps global avec arrêts de jeu compris).

Chaque équipe sera composée de cinq joueurs secondés par autant de remplaçants désirés.

Les chefs d'équipe sont seuls responsables de l'équipe et décideront des changements qui se feront aux temps morts seulement. Leurs équipes seront prêtes 10 minutes au moins avant le début du match et se présenteront avec un habillement homogène sur l'emplacement de jeu.

Les antisportivités seront sévèrement punies (expulsion).

Les chefs d'équipe veilleront à ce que leurs camarades enlèvent leur montre avant la rencontre (danger de blessure).

Le championnat se terminera le 21 décembre par la remise des prix aux gagnants de chaque catégorie. Une sélection des meilleurs joueurs de l'école sera proclamée à cette même occasion et pourra, ensuite, affronter d'autres sélections du canton.

Et maintenant, voici les équipes (classe et nom de l'équipe) qui n'attendent que le moment de toucher au ballon :

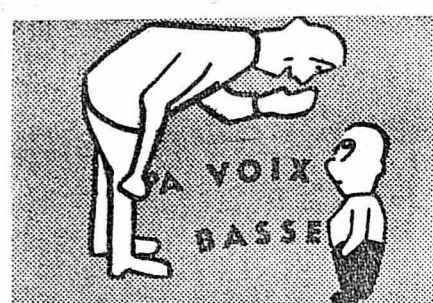
- Catégorie 1res (4 équipes) : C1Ge - les Passepartout; S1Dg - les Daltons; S1Bm - les Physirius; C1Cm - (?)
- Catégorie 2mes (6 équipes) — C2Eg - les Maccoccs; S2Bm - les Zoulous; C2Fg - Chaumont-Plage; S2Dm - les Rapides; C2Gm - les Pencominix; S2Ag - les Gaulois.
- Catégorie 3mes (6 équipes) : M3Eg - les Pasbeaux S3Am - Oustamilpuck; C3Dm - les Phosphoréous; S3Bm - Magali; C3Am - les Olympix; S3Cg - the Stinking Socks.
- Catégorie 4mes (4 équipes) : M4Ag - (?) ; C4Fg - the Strip-Boys; S4Am - les Nombriils; C4Eg - O-Bottolens.

ESCRIME

Deux Neuchâtelois à l'honneur

Dimanche à Genève, lors du tournoi international à l'épée, le président de la Fédération française d'escrime, M. Mercier, au nom du gouvernement français, a remis à M. Fernand Thiébaud, président de la Fédération suisse d'escrime, ainsi qu'à M. André Pfaff, secrétaire général, tous deux de Neuchâtel, la médaille d'honneur de l'éducation physique et des sports.

Cette décoration vient récompenser l'activité de ces deux dirigeants de l'escrime suisse, sur le plan international. M. Thiébaud, ancien champion suisse à l'épée, ancien membre de l'équipe nationale tant aux Jeux olympiques que dans les championnats du monde, est également un juge international mondialement connu. Depuis sept ans, il préside le conseil de la Fédération suisse d'escrime. M. Pfaff, escrimeur lui aussi, a consacré et consacré encore une grande partie de son temps libre à ce sport. Il a fondé la Fédération d'escrime de Hong-kong, où il a enseigné ce sport pendant 5 ans, d'une manière purement bénévole. Dès sa rentrée en Suisse, il y a sept ans, il est devenu secrétaire général de la fédération. M. Pfaff est l'actuel président de la Société d'escrime de Neuchâtel, ayant succédé à M. Thiébaud.



Il se trouve encore et toujours des gens pour préconiser un football à treize ou quinze joueurs, dans la légalité. Le hockey sur glace a passé par là. Ceux qui lient ce langage sont des gens n'ayant jamais touché un ballon, de ceux qui s'imaginent que les efforts fournis sont excessifs. Pour figurer davantage, à l'époque du «play back», la tricherie n'est pas plus. Une des vertus du football est de contraindre ses adeptes à avoir assez de souffle pour tenir deux fois quarante-cinq minutes. C'est un sport. Mais paraître pour dix ou quinze minutes, au risque de toucher une fois le ballon, non, je ne puis pas l'intégrer à la chose. Sans compter que le décalage entre clubs riches et pauvres ne serait qu'aggravé.

DEDEL

Le championnat de première ligue prend une tournure passionnante

Récapitulons

GROUPES ROMAND
Résultats. — Chênois - Versoix 1-1; Forward - Stade Lausanne 0-1; Fribourg - Etoile Carouge 1-0; Martigny-Monthey 3-5; Rarogne - Vevey 2-7; Yverdon - Fontainemelon 1-3.
Classement. — 1. Fribourg 6 matches, 12 points; 2. Vevey 6-10; 3. Monthey 5-8; 4. Stade Lausanne 6-8; 5. Fontainemelon 5-7; 6. Etoile Carouge 6-7; 7. Forward Morges 6-6; 8. Chênois 5-5; 9. Martigny 6-4; 10. Rarogne 5-2; 11. Versoix et Assens 5-1; 13. Yverdon 6-1.
Dimanche prochain: Carouge - Assens; Fontainemelon - Monthey; Rarogne - Chênois; Stade Lausanne - Martigny; Versoix - Forward Vevey - Fribourg.

CYCLISME

Les Regamey se distinguent au championnat romand

Couru sur une boucle de 43 km tracée dans la région d'Yverdon, le championnat romand sur route s'est terminé par la victoire des frères Regamey, Jacques chez les juniors et Henri chez les amateurs. Organisée par la pédale yverdonnoise, cette épreuve s'est déroulée sur le parcours Yverdon - Ursins - Donneloye - Pralins - Yvonand - Cheseaux - Yverdon, soit une boucle de 43 km.

RÉSULTATS

Amateurs et élite (37-20): 1. Henri Regamey (Sion) les 130 km en 3 h 36'55" (moyenne 35 km 800); 2. Biolley (Fribourg) à 2'55"; 3. Dubouloz (Genève) — 1er amateur — 4. Melifluo (Genève); 5. Astruc (Genève) 6. Vaucher (Lausanne); 7. Viaccoz (Sierre); 8. Dupont (Lausanne) même temps; 9. Dupasquier (Genève) à 6'50".
Juniors (33 partants - 20 classes): 1. Regamey (Vevey) les 86 km en 2 h 24'40"; 2. Bruttin (Genève); 3. Prognin (Bulle); 4. Ravasi (Yverdon); 5. Masini (Lausanne); 6. Kuhn (Fribourg) même temps; 7. Fivaz (Romens) à 1'00"; 8. Tirofort (Nyon); 9. Comtesse (Yverdon) même temps; 10. Gilbert Giger (Neuchâtel) à 2'55".

Vevey: une menace pour Fribourg

Fribourg pavoise. Et il a de quoi! Ne vient-il pas de fêter son sixième succès d'affilée? La dernière victoire vaut son pesant d'or, vu qu'elle a été remportée contre Carouge, le plus sérieux rival de Fribourg. La lutte fut passionnante et, grâce à une excellente cohésion, les Fribourgeois ont réussi à maîtriser les assauts des Genevois qui cherchaient avec acharnement à remonter le but qu'ils avaient concédé au milieu de la première mi-temps.

EXCELLENTE FORME

Fribourg a donc, ainsi, confirmé sa supériorité et laisse son adversaire du jour à cinq longueurs. Mais une autre menace se précise, celle

de Vevey! Le club de la Riviera vaudoise «en veut». Et son net succès sur le terrain de Rarogne témoigne une excellente forme. Car ce n'est pas à la portée de n'importe qui d'enfiler sept buts au gardien de Rarogne, et ce sur le stade valaisan. Monthey commence, lui aussi, à faire preuve d'ambition. Sans bruit, il se maintient dans le sillage des premiers. Jusqu'à présent, il n'a concédé que deux points, tout comme Vevey. Et ses derniers gains ont été acquis au cours d'un ardent derby qui l'opposait à Martigny, lequel rentre gentiment dans le rang, pour l'instant. Il faudra également compter avec Fontainemelon, victorieux à Yverdon, qui, pourtant, commençait

à opérer un redressement. Les hommes de Péguiron ont des arguments valables pour en faire voir de toutes les couleurs aux meilleurs.

IRREGULIER

Stade Lausanne est encore trop irrégulier pour qu'on puisse le considérer parmi les meneurs. Par exemple, dimanche à Morges, il réussit à prendre l'avantage juste avant la pause, contre Forward. Par la suite, il se contenta de préserver sa maigre avance avec succès et en subissant une continuelle pression de son adversaire... alors que l'on aurait souhaité un peu plus de panache dans la victoire. Chênois éprouve quelque difficulté à trouver le rythme et, sur son terrain, il a dû céder un point à Versoix, tout heureux d'empocher son premier gain. De cette façon, Versoix se hisse à la hauteur d'Yverdon et Assens, qui ne comptent également qu'une unité dans la colonne des points.

Dimanche prochain, la lutte sera passionnante en tête du classement. En effet, Fribourg ira se mesurer à Vevey, qui jouera à quitte ou double. Une victoire portera les Veveysans à la hauteur des visiteurs, une défaite les placera à quatre longueurs des Fribourgeois. Autre rencontre intéressante, Fontainemelon-Monthey. Si l'équipe du Val-de-Ruz s'impose, les perspectives d'avenir peuvent être réjouissantes. Belle journée, en vérité!

R. Pe.



BIEN PROTÉGÉ. — Le gardien versoisien Moser, attaqué par le Chênois Babel, n'est pas laissé à lui seul. Il est vrai qu'un point, quand il s'agit du premier, ça se préserve.

(Interpresse)

Langenthal est-il en baisse?

Comment peut-on croire à un redressement des Delémontains alors qu'ils sont incapables de glaner le moindre point chez eux d'autant plus que l'adversaire de dimanche, Alle, n'avait rien d'une foudre de guerre... A l'exemple de Delémont, Olten présente danger. Mais le cas des Soleurois est compréhensible: six joueurs talentueux en moins et remplacés par des juniors inexpérimentés. C'est une grave erreur que de les lancer dans la bagarre. Ils ont, certes, offert une certaine résistance avant de s'écrouler devant Cantonal, toujours vainqueur, mais cette fois en petite forme.

aucun doute le rêve des poursuivants directs du chef de file. A commencer par Berne, qui n'a eu aucune peine à étriller les néo-promus de Durrenast.

CHANCEUX

En revanche, les autres néophytes de Breitenbach ont réussi à tenir en échec Porrentruy devant son public. Les Soleurois méritent même les deux points et ce n'est que par un heureux hasard que les Ajoles sont arrivés à décrocher un point. Alors que Nordstern était au repos, les autres Bâlois, ceux de Concordia ont causé une petite surprise en partageant l'enjeu avec Minerva. Pourtant, les Bernois sont coriaces chez eux. C'est à se demander si les équipes ne sont pas déjà à la recherche de leur deuxième souffle.

A. K.

Troisième Ligue neuchâteloise Pluie de buts au Locle

Cette journée n'a pas apporté de nouveau dans le groupe I où les favoris se sont imposés. Seul Corcelles a été tenu en échec par Serrières et cela constitue l'unique surprise du week-end. Toutefois, Corcelles n'est pas éliminé car dimanche prochain, il a l'occasion de se rapprocher théoriquement de Couvet puisqu'il affrontera au Val-de-Travers, Cortailod à mis fin à sa longue période de déboire. Buttes a payé les pots cassés et les hommes de Gerber ont réussi un «carton» peu courant dans cette série. Cela signifie que Cortailod sera encore redoutable ces prochains matches.

AUVERNIER DÉCOIT

Comète a poursuivi sa marche victorieuse et a dû attendre longtemps avant d'associer son succès face à la lanterne rouge. Les Subièux, pensant qu'ils étaient les meilleurs, ont fait preuve d'un peu d'orgueil. Comme quoi, chaque match doit être joué. L'Areuse continue de surprendre. Auvernier a été battu sur son propre terrain. On est un peu déçu du comportement des hommes de Schlichting qui paraissent de taille à faire mieux. Couvet n'a pas été inquiété par les Espagnols. Les Covassons ont plusieurs matches de retard et vont tenter d'aligner une série de gains pour reprendre la tête du classement.

Dans le groupe II, le match du jour s'est déroulé sur le terrain de Ticino. Sonviller s'est bien défendu et les attaquants des deux camps ont mis fréquemment dans le mille. Neuf fois, les gardiens se sont inclinés de sorte que la rencontre a été passionnante à suivre. Ticino reprend la tête du classement, mais Sonviller a prouvé que ses résultats antérieurs n'étaient pas le fruit du hasard. Pendant ce temps, Le Parc IA a également évincé un concurrent dangereux. Les Sagnards se sont battus, mais à l'extérieur, ils perdent une bonne partie de leurs moyens. Xamax III a réalisé l'exploit du jour en gagnant sur le terrain de Saint-Blaise par une marge inusitée. Il y a longtemps que l'équipe de Truhan n'avait encaissé sept buts dans son fief. Ces deux points permettent aux Xamaxiens de souffler un peu. Dombresson a profité de la visite des Geneveys-sur-Coffrane pour empocher deux points précieux. Le vaincu est cloué à la dernière place et aura de la peine à s'en sortir. A moins que, comme l'année dernière, le second tour n'apporte une suite de succès. Superga poursuit son petit bonhomme de chemin et a un petit but marqué contre Fontainemelon II lui a permis d'encasser la totalité de l'enjeu. Ainsi les classements ont subi quelques petites modifications et se présentent comme suit:

CLASSEMENTS

Groupe I

Table with columns: J. G. N. P. p. c. Pts. Rows: 1. Comète, 2. Corcelles, 3. Couvet, 4. L'Areuse, 5. Cortailod, 6. Auvernier, 7. Serrières, 8. Buttes, 9. Espagnol, 10. Le Parc IB.

Groupe II

Table with columns: J. G. N. P. p. c. Pts. Rows: 1. Ticino, 2. Sonviller, 3. Le Parc IA, 4. Superga, 5. La Sagne, 6. Saint-Blaise, 7. Xamax III, 8. Fontainemelon II, 9. Dombresson, 10. Les Geneveys.

BASKET Grosse surprise lors de la deuxième journée du championnat Le champion Olympique Fribourg battu par Jonction

La première surprise très importante du championnat de Ligue A a été enregistrée samedi soir, à Genève. On pensait généralement que Jonction aurait de la peine cette année mais il a surpris tout le monde en réalisant une performance exceptionnelle en s'imposant devant le champion suisse Fribourg Olympique. Ant-

més d'une grande volonté et connaissant une réussite rare dans les tirs à distance, les Jonquillards n'ont jamais laissé leur adversaire imposer son jeu. Rendus nerveux par la résistance qu'ils ont rencontrée, les Fribourgeois, privés des services de Tutundjan en cours de seconde mi-temps et malgré leur courage, ne sont pas

parvenus à remonter la marque défective dès le début de la partie. Cette victoire permet au Genevois d'avoir confiance dans la suite de cette compétition déjà très animée dès le début.

DROLE D'HISTOIRE

La seconde rencontre de la soirée a prouvé, une fois de plus, que Fédérale n'est pas à l'aise à l'extérieur. UGS, équipe bien équilibrée, ne s'est pas laissée inquiéter par les Tessinois qui ont présenté un jeu quelque peu brouillon. Il en sera certainement autrement lors du match retour. Il semble, toutefois, que Fédérale va obtenir les deux points qui étaient en jeu, dimanche matin, au cours du match qui devait l'opposer à CAG. Pour des raisons encore obscures, les Genevois ne se sont pas présentés sur le terrain et le forfait a été sifflé en faveur des Tessinois. Cette solution n'apporte rien au basket, mais attendons la position de la Fédération suisse dans cette affaire.

Les deux équipes nouvellement promues dans cette compétition, Nyon et Birsfelden, opposées samedi à Nyon, ont présenté un jeu très ouvert, qui a permis au résultat de prendre des proportions importantes. Dans ses deux premières rencontres, Birsfelden a marqué plus de septante points à son adversaire sans remporter de victoire. Il y a, dans cette équipe, une conception de jeu assez particulière, qui pourrait certainement lui apporter la victoire dans un proche avenir. Malheureusement, ce n'est pas dans la deuxième rencontre de dimanche, contre Lausanne-Sport-SMB, que cette conception a porté ses fruits. Malgré les 69 points réalisés, Birsfelden a de nouveau connu la défaite mais, cette fois, le résultat est déjà plus serré que dans les rencontres précédentes.

A La Chaux-de-Fonds, Stade Français aurait pu prétendre à la victoire autant qu'Olympic puisqu'un seul point sépare ces deux formations. Mais, une fois de plus, c'est la condition athlétique de l'équipe et surtout l'excellente prestation de Claude Forrer qui a permis aux

Chaux-de-Fonniers d'éliminer l'avance prise à la marque par les Genevois dès le début de la rencontre. Avec deux victoires, Olympic se porte en tête du classement en compagnie d'UGS et de Jonction. Les prochaines rencontres permettront déjà d'établir un classement plus complet.

Résultats: Nyon - Birsfelden 98 - 78; Jonction - Fribourg Olympique 56 - 50; UGS - Fédérale 68 - 44; CAG - Fédérale (protêt déposé par CAG pour mauvaise convocation) 0 - 2; Olympic La Chaux-de-Fonds - Stade Français 53 - 52; Lausanne Sport-SMB - Birsfelden 77 - 69 (protêt déposé par Birsfelden pour erreur d'arbitrage).

Ligue B: nouveau succès de Neuchâtel-Basket

En Ligue B, le déplacement à Genève des deux équipes de Neuchâtel n'était pas entrepris sans une certaine appréhension. Dans ce nouveau championnat, chaque adversaire est inconnu ou presque. Certaines formations bénéficient d'une réputation au passé glorieux. C'était précisément le cas de Servette et de Champel, adversaires des Neuchâtelois, samedi soir, dans la salle des Charmettes de Carouge. Neuchâtel Basket, opposé à Servette, ne s'est toutefois pas laissé impressionner par cette réputation et, par un jeu efficace et varié, s'est octroyé les deux points. Neuchâtel Basket a bien débuté dans cette compétition. Les prochaines rencontres permettront de placer ses adversaires dans un classement qui pourrait bien réserver des surprises. Moins heureuse a été l'issue de la rencontre entre Champel et Union Chrétienne Neuchâtel. Les Genevois sont les favoris de leur groupe et n'entendent pas se laisser surprendre. Les Neuchâtelois leur ont opposé une bonne résistance, sans toutefois parvenir à les inquiéter. Résultat logique, mais il est dommage que les Neuchâtelois ne disposent pas d'un joueur de grande taille car seule la volonté ne peut pas faire des miracles en basketball.

Dans le groupe II, réveil d'Yverdon qui gagne chez lui face à Bienne alors que, contre toute attente, Lémania Morges s'est laissé distancer chez lui par Cossonay. Stade Fribourg est allé battre Sion chez

Calendrier modifié

Contrairement au programme établi au début de la saison et en raison de l'occupation de la salle des Terreaux par les bureaux de vote, en fin de semaine, les deux clubs de Neuchâtel ont été contraints de trouver un arrangement de dernière heure. C'est pourquoi l'ordre des rencontres de samedi prochain, Neuchâtel-Basket - Rapid Fribourg et UC Neuchâtel - Lémania Morges a été inversé. Ces matches se joueront donc chez l'adversaire.

lui et garde, ainsi, le contact avec les équipes imbattues.

RÉSULTATS: Groupe I: Pully - Vernier 57-42; Lausanne Basket - Rosay 59-36; Servette - Neuchâtel Basket 50-57; Rapid Fribourg - Berne 39-60; Fleurier - Vevey 29-56.

Groupe II: Etoile Genève - Chêne 61-56; US Yverdon - Bienne 42-22; Lémania Morges - Cossonay 31-35; Sion - Stade Fribourg 33-40; Champel - Union Chrétienne Neuchâtel 64-40.

Les secrétaires de sociétés auraient les cheveux blancs si l'Imprimerie Centrale 4, rue Saint-Maurice, à Neuchâtel, ne venait à leur secours en leur livrant rapidement les cartes de convocation, programmes, circulaires, rapports, statuts, cartes de membre, billets de loterie et toutes les formules qui simplifient leur travail

HOCKEY SUR TERRE Les délégués de la Ligue suisse se sont réunis à Yverdon

Les délégués de 24 clubs sur les 31 qui comptent la Ligue suisse de hockey sur terre ont assisté à l'assemblée annuelle de cet organisme, assemblée qui s'est tenue à Yverdon. Ils ont accepté la proposition visant à la création d'un comité central dont tous les membres résident dans la même ville. Le premier comité élu selon ce système aura son siège à Berne. Il est formé de MM. Krahenbuehl (président), Runger (secrétaire), Jenzer (président de la commission technique) et Dilena (président de la commission des arbitres).

Les débats, dirigés par le président central sortant, M. Arber (Zurich), durèrent environ deux heures. La modification du tour final de série A n'a pas obtenu la majorité nécessaire à son entrée en vigueur. La suppression de la coupe de Suisse a connu un sort identique et elle sera donc maintenue au calendrier. Par ailleurs, la nouvelle réglementation concernant les prolongations des rencontres de coupe ou les finales de championnat a été adoptée. A l'avenir, ces prolongations auront une durée de deux fois 15 minutes. Les délégués ont également décidé que le championnat 1967-1968 débuterait le premier week-end de septembre. Il se sont prononcés en faveur de la participation de la Suisse à la coupe d'Europe des équipes finales, dont la première doit avoir lieu en 1970.

AVANTAGEUX! ENTOURAGE DE DIVAN avec coffre à literie penché, médaillons noyer pyramide 249.- seulement Fr. NOMBREUX AUTRES MODÈLES VISITEZ NOTRE GRANDE EXPOSITION! meubles meyer NEUCHÂTEL Fbg de l'Hôpital - Tél. (038) 5 75 05 Un choix de meubles unique en Suisse romande

Le nombre des patients devant être admis dans nos cliniques, psychiatriques pour soigner des psychoses dues à l'alcoolisme ne cesse d'augmenter. Avant la guerre, on enregistrait une moyenne de 590 cas par an - et au début des années soixante, le chiffre de 1100 était déjà dépassé.

Avez-vous besoin d'argent?

Des difficultés financières vous empêchent de vous concentrer sur votre travail. Vous avez la tête lourde de soucis. Il vaut mieux aller chercher de l'argent auprès de sa banque de confiance, en attendant que la situation soit améliorée. Nous vous consentons des prêts prêts

discrète de 500 à 10 000 frs sans en aviser votre employeur, votre parenté ou vos connaissances. Notre crédit n'est donc pas seulement discret mais aussi avantageux. Envoyez-nous le talon ci-dessous ou téléphonez-nous. Notre prompt réponse vous parviendra sous enveloppe neutre. Vous serez satisfait de nos services.

Banque Rohner & Cie S.A. 9021 Zurich Löwenstrasse 29 Tél. 051 / 23 03 30 Envoyez-moi les documents concernant un prêt Nom Prénom Rue No postal et localité IV 401

Tâche écrasante pour les juges littéraires français :

844 NOUVEAUX LIVRES A LIRE EN TROIS MOIS

Huit cent quarante-neuf nouveaux livres à lire dans les trois mois, c'est ce que nous proposons...

Calmann Levy, Suzanne Prou avec « Les Patapharis » ; La Table ronde, « L'Archimandrite » de Gabriel Massenot ; et Buchet-Castel, « Le Grand Scandale » d'Hubert Gonnet.

Signalons enfin, pour terminer, la sortie du 5me et dernier tome de « L'Histoire du monde » (Flammarion) de Jean Duché dont l'ensemble comporte 8.385.000 signes imprimés...

Sept millions de livres de poche en vacances

Il semblerait d'ailleurs qu'un mieux se dessine dans la vente du livre. Grâce au livre de poche, qui s'attaque aux classiques anciens et modernes...

Quant à la documentation la plus longue à réunir, elle appartient à Paulette Houdy ; celle-ci a passé cinq ans à étudier la vie des sœurs Papin qui, en 1930, assassinèrent leurs patronnes et furent tardivement mises en vedettes dans les « Bonnes » de Jean Genêt...

Comme on le voit, la saison est bien remplie, surtout si l'on ajoute à cette masse des documents contemporains, dans le genre du livre d'Abd El-Kader Ben-Barka sur son frère (éditeur Robert Laffont) publications qui prouvent que le livre même dans un domaine où le journal, la revue, la radio et la TV lui font concurrence, demeure fidèle au poste.

Gilles AUBERT



Mireille Mathieu, photographiée récemment à Cointtrin entre son impresario et l'organisateur genevois des spectacles J. Yfar.

Tour du monde en 18 jours, 43 galas, 30 chansons en langues étrangères

Pauvre Mireille Mathieu!

Sa gloire toute fraîche lui impose un labeur de titan!

Pour Johnny Stark, Mireille Mathieu vaut tous les Johnny Hallday du monde!

Cet homme d'affaires avisé ne regrette certainement pas d'avoir abandonné celui-là pour celle-ci! Il gagne au change, en substituant aux ficelles usées de Johnny les cordes neuves de Mireille!

Si la gentille Avignonnaise doit l'essentiel de son succès à ce célèbre fabricant de vedettes populaires, l'inverse est également vrai. Mireille Mathieu est une bonne affaire. La poule aux œufs d'or. Mais jusqu'à quand, au train où vont les choses, continuera-t-elle à « pondre » des disques et des galas?

Il y a deux mois Mireille Mathieu a eu une grave défaillance. Ses nerfs ont lâché. Elle s'est effondrée en sortant de scène.

Tout le monde pensait que ce coup d'alarme serait pris au sérieux par... ceux que cela concerne.

Il n'en a rien été! Sitôt remise sur pied, la petite Mireille est relancée dans le grand bain...

Le programme qui vient de lui être établi laisse rêveur : après avoir été l'hôte des studios de télévision de Los-Angeles, puis, à mi-octobre, le partenaire de Maurice Chevalier au Théâtre de Dallas, et celle de Dany Kaye avec lequel elle présentera un show (toujours à Los-Angeles), Mireille Mathieu n'aura certes pas le temps de goûter aux charmes d'une croisière aux îles Hawaï. Elle s'y rendra effectivement, mais pour chanter...

Le lendemain, on la casera dans un avion et hop! en route pour Tokio, où l'attendent deux soirées consécutives.

Mireille Mathieu bouclera ainsi son tour du monde en chansons en dix-huit jours.

A la fin octobre elle se produira au Gymnase de Marseille, première étape d'un tour de France qu'illustreront quarante-trois galas dans les principales villes du pays!

A mi-novembre, elle sera au Royal-Performance de Londres et fera la révérence devant la reine Elisabeth. En ayant terminé avec l'Angleterre, Mireille s'embarquera pour New-York où elle est attendue le 13 décembre...

Ce ne sera pas encore fini!

Ordre lui sera donné de chanter, encore et toujours! L'essentiel du mois de janvier sera consacré à l'enregistrement de trente nouvelles chansons, en allemand, en anglais et en italien, trois langues qu'elle ignore complètement et dont elle devra apprendre les rudiments pour la circonstance...

A ce moment-là, si elle est toujours debout, son impresario lui accordera deux semaines de vacances blanches, en Suisse, avant de la réexpédier dans un grand tour d'Europe, qui précédera lui-même une monumentale tournée au Japon, en Australie, au Brésil et en Argentine!

Voilà le copieux programme de Mireille, le travail de titan qui lui est imposé.

Les vrais amis de Mireille Mathieu sont inquiets. Ils craignent qu'elle « craque » définitivement. Après tout cette jeune fille n'a vingt ans!

Ils pensent que l'on met trop de précipitation, pour ne pas dire de cupidité, à tirer le maximum d'elle tant qu'elle est encore parfaitement « monnayable », tant qu'elle reste dans le vent, ce qui ne saurait évidemment durer éternellement!

Car enfin Mireille Mathieu, malgré son joli brin de voix, ce n'est tout de même pas Edith Piaf!

René TERRIER

Nos auteurs dramatiques réunis autour d'une nappe puis d'un tapis vert

Ainsi qu'à chaque automne, la Section suisse de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (S.A.C.D.) vient de tenir ses assises annuelles à Genève, ce qui est chaque fois l'occasion d'une cordiale rencontre entre gens touchant de près ou de loin au « bâtiment ».

C'est qu'avant de passer à de savants travaux, on se met tout bonnement à table, une table qui est bien un peu celle de Lucullus, et si Armand Salacrou, président de la S.A.C.D. était malheureusement retenu loin de Paris et de Genève, il avait du moins délégué au bout du Léman les cadres les plus brillants de son état-major dans les personnes de MM. Roger Ferdinand, André Mouëzy-Eon, Serge Veber et de quelques autres seigneurs d'à peine moins d'importance. Les entouraient, M. Alfred Gehri, président de la Section suisse, tout le comité de cette dernière, les représentants des autorités, de l'université et de tout le monde des lettres, du théâtre, de la musique, de la radio, de la télévision, du cinéma et l'on en saute.

Dès avant la poire et le fromage, le flot oratoire se répandit, dont le chroniqueur ne saurait évidemment signaler que le principal. C'est ainsi qu'après le chaud souhait de bienvenue de M. Alfred Gehri, M. Roger Ferdinand se fit

la joie d'annoncer que le prix annuel pour la Suisse de la S.A.C.D. était décerné à M. Maurice Zermatten, et qu'à M. André Talmès, directeur de la Comédie, était attribué la médaille de la société.

MM. André Chavanne, conseiller d'Etat, chef de l'Instruction publique, et Pierre Bouffard, conseiller administratif (entendez communal), intendants des spectacles, témoignèrent de l'importance croissante de l'art dramatique à Genève et de la nécessité de le soutenir toujours plus.

Bien des discours suivirent encore puis le comité de la Section suisse et l'état-major parisien passèrent de la blanche nappe au tapis vert. La séance fut très brève, que suivit l'assemblée générale de la section.

Elle tient essentiellement dans un austère et tout arithmétique débat sur le droit d'auteur, un long et méticuleux débat chiffré qui ne saurait évidemment se laisser conter.

Du rapport présidentiel qui le précéda, retenons pourtant que la Section suisse de la S.A.C.D. groupait nos auteurs de théâtre, de cinéma, de la radio et de la télévision, compte actuellement trois sociétaires, cinq sociétaires-adjoints, douze stagiaires et deux cent neuf membres adhérents.

R. Mh.

AVIS AUX AMATEURS

Auteurs romands, à vos plumes!

A Montréal vient de se fonder récemment un nouveau prix littéraire. Ce prix de la revue « Etudes françaises » a pour but d'encourager la création d'œuvres littéraires écrites en français, mais représentant des domaines culturels autres que celui de la France métropolitaine.

Les manuscrits doivent avoir une longueur minimum correspondant à cent pages dactylographées à double interligne... toute œuvre plus courte et tout manuscrit illisible pourront être refusés.

Pour les auteurs romands que cela intéresserait, nous donnons ci-dessous l'essentiel du règlement :

Les manuscrits doivent être adressés à : Prix de la revue « Etudes françaises », faculté des lettres, Université de Montréal, C.P. 6128, Montréal 3, Canada; ils doivent être expédiés par courrier recommandé et être accompagnés d'une formule d'inscription dûment remplie.

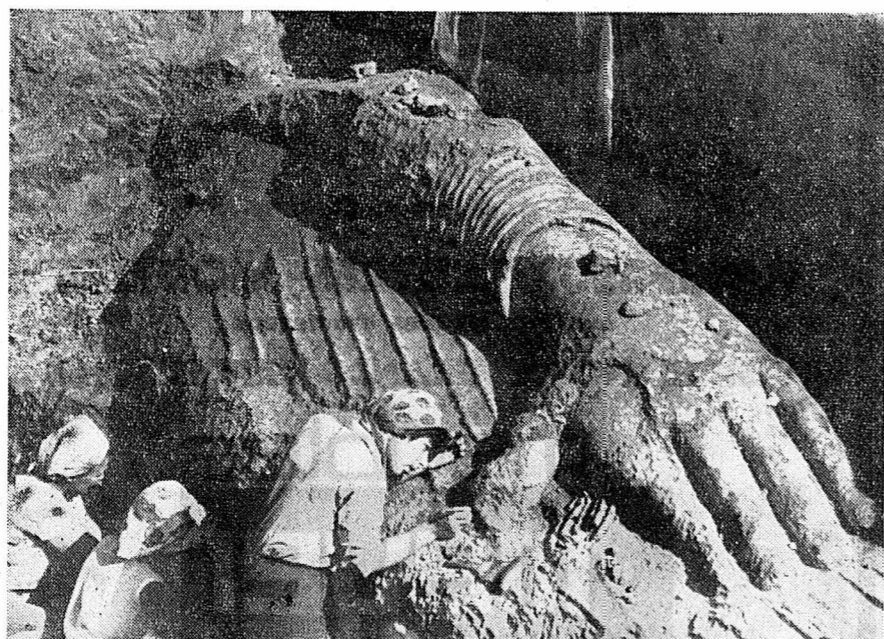
Les manuscrits doivent parvenir au secrétariat du prix avant le 1er mars 1967.

Le prix est d'une valeur de deux mille dollars canadiens (\$ 2000) et ne pourra en aucun cas être divisé. Il sera décerné annuellement à cinq reprises, à partir de 1967. Si le jury décide de ne pas décerner le prix, celui-ci sera reporté à une autre année.

L'œuvre soumise au jury, pour 1967, doit être un roman ou un récit. Elle doit être entièrement originale et inédite.

L'auteur doit avoir vécu au moins la moitié de sa vie hors du territoire de la France, et au moins sept années consécutives dans un même pays, mais autre que

UN BOUDDHA DE 1100 ANS TIRÉ DE SON NIRVANA



Des fouilles archéologiques effectuées dans un monastère bouddhiste d'Asie centrale, datant du VIIIe siècle, ont permis de mettre au jour une monumentale statue de Bouddha couché qui, après restauration, prendra place au musée de l'Ermitage à Leningrad.

(Photo Keystone)

LA CHRONIQUE DES LIVRES DE P.-L. BOREL

LES HEURES FORTES

par Andrée Sikorska

mélo! Il a raison. En fait, il l'aime bien. Elle a de la classe!

Découverte d'Annia

Annia a donc un fils, mais de qui est-il? Au fait, est-elle mariée? Et avec qui? Jeune fille, Annia aimait déjà les adolescents cruels, cheveux noirs, archanges rebelles et passionnés. Elle aimait souffrir par eux; elle aimait surtout les faire souffrir. Le doux Jean-François la laissait indifférente.

Fiancée à Serge, qui est un passionné, elle lui avoue qu'elle attend un enfant. De qui? Elle ne le dit pas. Serge est livide, haletant. Elle l'observe, comme au fond de son repaire on surveille un animal dangereux. Annia goûte le tragique de la situation. Que va faire Serge? Ou bien il rompra, en crachant tonnerre et mépris, ou bien il sera subjugué à jamais. Il proteste, pour la forme, se dit grotesque avec ses respects de dévot envers la madone, puis il adopte l'enfant. Il est maté. C'est le triomphe.

Désormais, Annia peut jouer librement de son pouvoir. Elle devient une femme à la mode et fréquente des hommes riches, compliqués, très snobs et très pervers. Mais le rôle artificiel dans lequel elle devrait se couler l'ennuie; elle n'est pas faite pour les exhibitions et pour les vices, même splendides et raffinés; elle fait la grimace et s'en va. Il y en a toutefois un qui l'intéresserait davantage; c'est Laurent des Bruynes, qui est fastueux et simple, un grand seigneur, un séducteur. Elle se dérobe.

Il semble donc qu'elle soit fidèle, et cependant cela tourne très mal. Serge, un jour, lui fait une scène de jalouse atroce; il est au bord de la folie. Cette femme qu'il aime, qui est la sienne, il ne sait qui elle est, où elle regarde, à qui elle appartient. Il sent douloureusement qu'il est impossible de la fixer: Quand je te prendrais, te déchirerais, boirais ton sang, je ne t'aurais pas. Tu n'es qu'une putain qui s'est fait faire un gosse par un passant... De sa bouche coule une lave de haine sauvage. Peu de temps après, sans que l'on sache très bien ce qui s'est passé, il tombe malade et meurt.

Que va faire la pauvre Annia? Ne la plaignons pas trop vite, car c'est là que l'on retrouve la femme telle qu'elle est, simple, pratique et expéditive. Elle appelle Jean-François, le doux Jean-François, l'ami d'autrefois, celui qui étudiait la musique sacrée et avec lequel on se sent en paix, comme dans une église de village. Et il arrange tout. Il la rassonne, il la calme, il lui indique comment se comporter envers son fils, et elle se fait sage, l'épouse, elle est ravie, elle jouit d'être enfin devenue une femme équilibrée, heureuse et bien-faisante.

Drôle de livre

Drôle de livre, bizarre, attachant, fascinant même, car la femme s'y montre

telle qu'elle est, passionnée, sensuelle, contradictoire, sans cœur et pleine de cœur, adorant exercer sa puissance et semer le drame sur ses pas. Annia proteste, elle prétend n'aimer que le bien, c'est faux. Elle aime la cruauté, elle l'encourage chez son fils, et c'est pourquoi elle s'entend si mal avec lui. Elle croit l'éduquer et elle le gâte, elle le pourrit. De même avec les hommes, qu'elle pousse à bout, les uns comme les autres. Elle a beau jeu d'accuser Dieu et le diable; c'est elle-même qu'elle devrait accuser, car elle se complait dans un aveuglement. Mais le comique, le plus touchant aussi, c'est qu'Annia est quand même une brave femme, sérieuse et lucide, qui a résolu de venir à bout de son démon intérieur.

Les plus belles pages du livre, les plus passionnées, les plus poétiques, sont celles qui nous expliquent le mystère de la naissance de l'enfant. Annia, en séjour dans une île de l'Atlantique, rencontre un inconnu. La mer est déchaînée; les vagues accourent de l'horizon, semblables à une galopade de chevaux apocalyptiques. A la rafale des éléments se mêle la tempête du désir. L'homme est subjugué; tout se passe comme s'il était pris dans un cercle magique et qu'elle fût une sorcière. Et ils s'enlacent, tous deux, tels les grands fauves qui croient se haïr quand ils se cherchent pour s'aimer en poussant un cri de mort.

Notons en passant qu'Annia ne perd jamais tout à fait la tête. Ce primitif, cet inconnu surgi d'un passé sauvage, c'est un professeur de lettres à l'Université de Madagascar. Donc un monsieur très bien. Stani aura de qui tenir. Et Annia n'aura à rougir de rien.

C'est ce soufflé panthéiste et délirant, incarné dans un style ardent et splendide, qui fait la valeur de ce livre. On s'y brûle, on s'y enivre, on y touche l'absolu.

(1) Denoël.

NOTES DE LECTURE

HENRI GUILLEMIN. « MADAME DE STAEL ET NAPOLEON OU GERMAINE ET LE CAID INGRAT. » (Editions du Panorama, Paul Thierrin. Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel.) Il est amusant de voir comme Henri Guillemin traite les grands de ce monde. Mme de Staël, c'est Germaine, et Napoléon, le Caid. Il a 28 ans; elle en a 31. Elle brûle de connaître ce jeune homme. Mme de Staël a assuré par la suite qu'elle ressentait à l'égard de Napoléon, un étonnement invincible. En réalité, lorsqu'elle l'a vu pour la première fois, elle éprouva, dit-elle, un tel saisissement qu'elle recula pour le laisser passer, avec une exclamation involontaire. Henri Guillemin la blâme de ces contradictions, pourtant bien naturelles. Mme de Staël a cherché à séduire, ou plutôt à captiver Napoléon, dont elle aurait voulu être l'Égérie. Déçue, rebutée,

exilée, elle s'est retournée contre lui. (Stock) qui la soupçonner d'insincérité? Les raisons qui l'ont amenée à le haïr et à le combattre sont en elle plus authentiques que celles qui la poussaient à le ménager et à le flatter. D'autre part, qu'elle-même et que Benjamin Constant aient été très attachés à l'argent et à la réussite, c'est exact; il y a là, chez lui comme chez elle, un élément de comique sordide. Mais est-ce là l'aspect ultime de leur psychologie? Non. Il y a dans la passion profonde de Mme de Staël comme dans la tendresse inquiète et lucide de Benjamin Constant une humanité à laquelle on serait heureux de voir Henri Guillemin rendre hommage, ne fût-ce qu'en passant.

HARRY MARK PETRAKIS. « L'ODYSEE DE KOSTAS VOLAKIS. » (Stock.) Kostas Volakis débarque avec sa toute jeune femme à New-York. Pays terrible, plein d'autos agressives. Dieu doit être en colère contre les hommes qui créent des monstres pareils, dit-elle. Il ne faut pas parler comme ça, rectifie Kostas. On n'est pas ici dans notre village; on est en Amérique. Plusieurs enfants naissent. Grands bonheurs, grands malheurs. Lors du mariage de la fille, Alex, ivrogne et désespéré, tue son frère Manuel. Comme l'Ulysse l'avisé, Kostas accepte tout. La vie est tragédie, mélodrame, farce et comédie. Quotidien, réaliste, coloré, naïf, riche de révolte et de résignation, c'est le roman de la destinée humaine, plus surprenante en définitive que le rêve.

GAVIN LYALL. « MINUIT PLUS UNE. » (Plon.) Ancien résistant devenu détective privé, Caneton convoie à travers le continent un financier international recherché par la police. Excellent.

NORMAN LEWIS. « UNE PETITE GUERRE SUR COMMANDE. » (Plon.) Le journaliste anglais Fane, envoyé en mission à Cuba, visite un asile d'aliénés, une école de chorégraphie et divers clubs « démocratiques ». Il tombe amoureux de son interprète et l'aide à s'évader de l'île. Pittoresque, émouvant.

GILBERT GANNE. « PORTUGAL. » (Recontre.) Le Portugal d'aujourd'hui. Ses beautés, ses difficultés, ses problèmes.

AGATHA CHRISTIE. « UN MEURTRE EST-IL FACILE? » (Librairie des Champs-Élysées.) Rentrant d'Extrême-Orient, Luke Fitzwilliam descend par erreur du train dans une petite gare. Une vieille dame attire son attention sur les morts nombreuses et subites qui ont eu lieu dans le village. Il s'attelle au problème.

JEANNE GAMBERT. « FEMMES DAMNÉES. » (Nouvelles éditions Debresse.) Tout-Paris, cinéma, gangsters et proxénètes.

P.-L. B.

Le Corbusier plus vivant que jamais

Une exposition au Brésil...

La maquette des futurs bâtiments de l'ambassade de France à Brasilia et le projet de centre hospitalier destiné à la ville de Venise constituent les deux principaux pôles d'intérêt d'une exposition consacrée à l'œuvre de Le Corbusier qui s'est tenue au Musée d'Art moderne de Rio-de-Janeiro.

L'exposition a duré deux semaines, a été inaugurée en présence de l'ambassadeur de France, M. Jean Binoche, de M. Negro de Lima, gouverneur de l'Etat de Guanabara, ainsi que des architectes Lucio Costa — l'un des créateurs, avec Oscar Niemeyer de Brasilia — Jorge Machado et Carlos Leao qui furent collaborateurs de Le Corbusier.

... une autre à Prague

Une exposition Le Corbusier a été ouverte à Prague.

Organisée par les soins de l'Union des artistes et des architectes tchécoslovaques, en collaboration avec la Fondation Le Corbusier de Paris, elle présente au public une partie de l'œuvre de Le Corbusier peu connue en Tchécoslovaquie, groupant aux côtés de photographies de ses plus fameuses constructions une cinquantaine de ses tableaux, tapisseries et sculptures.



Joyeux anniversaire!

«Le Grand Vin Mousseux L'AIGLON!»
 Pour donner de l'éclat à un repas, servez L'AIGLON brut (avec tous les plats).
 Au dessert, L'AIGLON accompagne agréablement gâteaux et friandises.
 Pour les grandes occasions, L'AIGLON Prestige 175.

Le Grand Vin Mousseux
L'AIGLON
 Depuis Fr. 5.60

Dans les magasins d'alimentation: L'AIGLON doux Fr. 5.60 - mi-sec et sec Fr. 5.90 - Prestige 175 brut et mi-sec Fr. 8.50 - rosé mi-sec et brut Fr. 8.80.
 Elaboré en cuve close dans les caves de Bourgeois Frères & Cie SA, Ballaigues

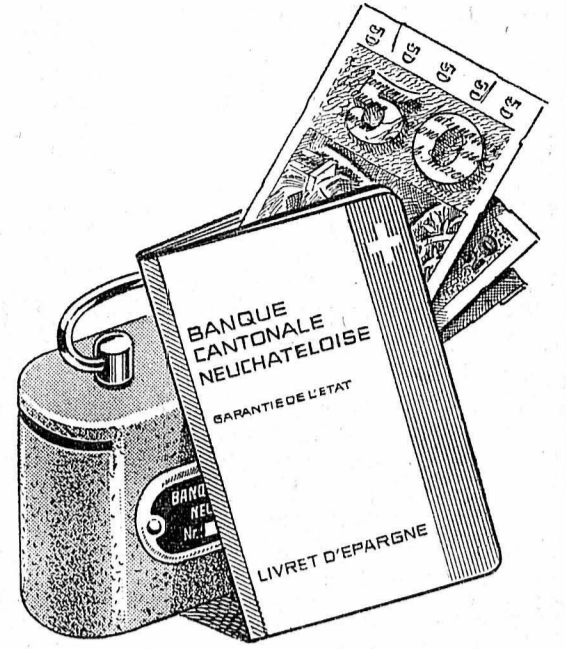
Avis à nos ÉPARGNANTS

Notre établissement procède actuellement à l'échange des carnets bruns ou bleus, contre des nouveaux livrets qui rapporteront un intérêt supérieur dès le 1^{er} janvier 1967.

Afin de vous éviter une trop longue attente lors de l'affluence de fin d'année, nous vous recommandons de présenter dès maintenant vos anciens livrets à l'un de nos guichets dans le canton.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre compréhension.

BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE



COLEMAN le poêle à mazout avec 3 ans de garantie

Citernes, pompes, accessoires
 Vente, installation par le spécialiste

H. WEIBEL FILS - AUVERNIER

Pacotte 20 — Tél. 8 13 40 ou 4 11 93
 Exposition ouverte le soir

Contre les hémorroïdes

Les comprimés Hämolind® sont efficaces — dans la plupart des cas en un laps de temps étonnamment court — lors d'inflammations douloureuses, de nodosités, comme confirmé par les cliniques universitaires et la presse médicale de nombreux pays. Les substances organo-typiques contenues dans le Hämolind® du Prof. Conforto agissent par la voie interne, guérissent et régénèrent les cellules du système veineux lésé. Les résultats sont aussi excellents dans les cas chroniques anciens, car les faiblesses du tissu conjonctif qui en sont la cause sont directement attaquées.

HÄMOLIND® comprimés-sublingual
 Dans toutes les pharmacies

IL VA
 au quai Perrier



chez
Auto-location
 A. Waldherr
 Tél. 4 12 65
 5 93 55
NEUCHÂTEL STATION MOBIL

MEUBLES à CRÉDIT

sans
réserve de propriété
PAYABLES EN 36 MOIS

En cas de décès ou d'invalidité totale de l'acheteur, la maison fait cadeau du soldé à payer (sel disp. ad hoc).
 Pour maladies, accidents, service militaire, etc., de l'acheteur, arrangements spéciaux prévus pour le paiement des mensualités.

CHAMBRE A COUCHER à crédit Fr. 1139.- / acompte Fr. 195.- et 36 mois à	dès Fr. 995.-	28.-
SALLE A MANGER 6 pièces à crédit Fr. 895.- / acompte Fr. 160.- et 36 mois à	dès Fr. 794.-	21.-
STUDIO COMPLET 13 pièces à crédit Fr. 2189.- / acompte Fr. 383.- et 36 mois à	dès Fr. 1913.-	49.-
SALLE A MANGER TEAK 6 pièces à crédit Fr. 1069.- / acompte Fr. 187.- et 36 mois à	dès Fr. 934.-	25.-
SALON-LIT 3 pièces à crédit Fr. 795.- / acompte Fr. 140.- et 36 mois à	dès Fr. 695.-	18.-
APPARTEMENT COMPLET une pièce à crédit Fr. 2845.- / acompte Fr. 498.- et 36 mois à	dès Fr. 2487.-	65.-
APPARTEMENT COMPLET deux pièces à crédit Fr. 3630.- / acompte Fr. 635.- et 36 mois à	dès Fr. 3175.-	83.-
APPARTEMENT COMPLET trois pièces à crédit Fr. 4195.- / acompte Fr. 735.- et 36 mois à	dès Fr. 3679.-	97.-

Avec chaque appartement complet
NOTRE CADEAU : LA CUISINE

VOS ANCIENS MEUBLES SONT REPRIS EN PAIEMENT AU MEILLEUR PRIX DU JOUR

En nous adressant aujourd'hui encore le bon ci-dessous, vous obtiendrez gratuitement notre documentation complète et détaillée.

BON POUR DOCUMENTATION GRATUITE

Nom, prénom :

Rue, No :

Localité : FN

TINGUELY AMEUBLEMENTS

Route de Riaz Nos 10 à 16
 Sortie de ville, direction de Fribourg
 Tél. (029) 2 75 18 - 2 81 29

BULLE

Grand parc à voitures - Petit zoo

7 ÉTAGES D'EXPOSITION | 6000 m2 À VISITER
22 VITRINES D'EXPOSITION PERMANENTE



Les vêtements amaigrissants en vente actuellement aux

amourins
 neuchâtel

Rhumatismes Fièvre
 Refroidissements
 Maux de tête

Nul ne l'ignore:
ASPIRINE
 soulage

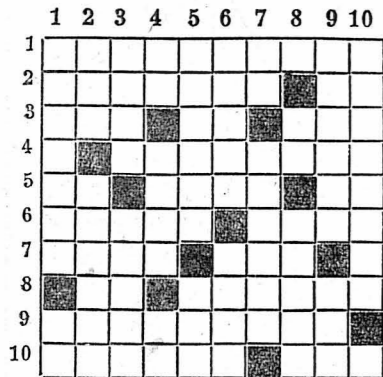
Urgent besoin d'argent?
 Alors, envoyez ce coupon à la Banque de

PRETS
 et de Participation s.a.
 Rasude 2, 1000 Lausanne
 Tél. (021) 22 52 77
 Nom, prénom et adresse:

MACULATURE BLANCHE
 en vente au meilleur prix au bureau du journal

MOTS CROISÉS

Problème No 3



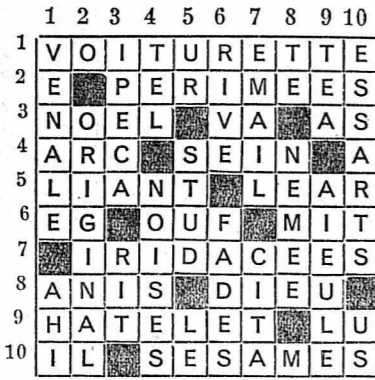
HORIZONTALEMENT.

- L'origin.
- Un monde fou. — Initiales d'un héros de Dickens.
- Qui n'est pas brouillé. — Dans un fort carré. — Qui est à point.
- A pour effet.
- Va avec tout. — Manière d'aller. — Participe.
- Le meilleur n'a aucune retenue. — Vis-cère pair.
- Sujet de toile. — On en répond devant la correctionnelle.
- Prospre. — Conditionnement pharmaceutique.
- Paradisier de la Nouvelle-Guinée.
- Hardi. — Se trouve.

VERTICALEMENT

- Ils animent les fêtes foraines. — Possessif.
- Elle est plus légère que le stout. — Elles finissent souvent dans les huiles.
- Cérémonial. — Des filets y sont placés. (pl.).
- Pronom. — Amas de glaces en cours de glaciation. — Attrapé.
- Ane sauvage. — Non sophistiqué.
- Nuire. — Libertinage.
- Il gagne beaucoup. — Huile extraite de la fleur d'orange.
- Lettres numériques. — Evite avec adresse.
- Riche et abondant. — Article.
- Opressée.

Solution du No 2



HOROSCOPE

MARDI 11 OCTOBRE 1966

Influences favorables pour les études, les voyages, le commerce et les affaires. **NAISSANCES:** Les enfants de ce jour auront l'esprit vif. Leur intelligence leur assurera le succès.

BÉLIER

Santé: Maux de tête à redouter. **Amour:** Indulgence et bienveillance vous aideront. **Affaires:** Ayez de l'audace, mais prenez quelques précautions.

TAUREAU

Santé: Yeux sensibles. Ménagez-les. **Amour:** Bonne entente entretenue par de menus cadeaux. **Affaires:** Soyez parcimonieux de votre temps.

GÉMEAUX

Santé: Douleurs musculaires. **Amour:** Ayez le courage de vos sentiments. **Affaires:** Un déplacement interrompra votre routine.

CANCER

Santé: Ménagez votre foie. **Amour:** Adaptez-vous à l'humeur de l'être aimé. **Affaires:** Soyez réaliste.

LION

Santé: Vérifiez la position de vos vertèbres. **Amour:** Montrez-vous généreux et bienveillant. **Affaires:** Ne cherchez pas à voir trop grand.

VIERGE

Santé: Surveillez la nourriture. **Amour:** Ménagez les susceptibilités. **Affaires:** Ne prenez pas de risques.

BALANCE

Santé: Surveillez vos reins. **Amour:** Mesurez les conséquences de vos actes. **Affaires:** Montrez de l'énergie.

SCORPION

Santé: N'abusez point de vos forces. **Amour:** Conservez bon moral en dépit des tracasseries. **Affaires:** Gardez-vous de léser les intérêts d'autrui.

SAGITTAIRE

Santé: Des massages vous feront grand bien. **Amour:** Simplicité et franchise seront efficaces. **Affaires:** Allez droit au but.

CAPRICORNE

Santé: Évitez les refroidissements. **Amour:** Ne vous laissez pas abuser par des promesses. **Affaires:** Soyez prudent dans vos initiatives.

VERSEAU

Santé: Surveillez votre tension. **Amour:** Ne reniez pas votre idéal. **Affaires:** Méfiez-vous des innovations.

POISSONS

Santé: Fatigue fréquente. **Amour:** Il faudra s'attendre à essuyer la mauvaise humeur d'autrui. **Affaires:** Vos efforts seront récompensés.

TV RADIO TV

Mardi 11 octobre

Sottens et télédiffusion

6.10, bonjour à tous. 6.15, informations. 7.15, miroir-première. 8 h et 9 h, miroir-flash. 9.05, la clé des chants. 10 h et 11 h, miroir-flash. 11.05, émission d'ensemble. 12 h, miroir-flash. 12.05, au carillon de midi. 12.35, 10. 20. 50. 100. 12.45, informations. 12.55, Le Volcan d'or. 13.05, mardi les gars. 13.15, les nouveautés du disque. 13.30, musique sans paroles ou presque. 14 h, miroir-flash. 14.05, le monde chez vous. 14.30, fantaisie sur ondes moyennes. 15 h, miroir-flash. 15.05, concert chez soi. 16 h, miroir-flash. 16.05, le rendez-vous de seize heures. Le Passage disputé. 17 h, miroir-flash. 17.05, bonjour les enfants. 17.30, jeunesse-club. 18 h, informations. 18.10, le miroir dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, disc-o-matic. 19.55, bonsoir les enfants. 20 h, magazine 66. 20.20, intermédiaire musical. 20.30, Don Quichotte, pièce de Y. Jamiaque, d'après Cervantes, adaptation R. Jay. 22.50, informations. 22.55, les activités internationales. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

Second programme

12 h, midi-musique. 18 h, jeunesse-club. 19 h, per i laboratori italiani in Svizzera. 19.25, musique pour la Suisse. 20 h, Vingt-

quatre heures de la vie du monde. 20.20, Le Volcan d'or. 20.30, hier et aujourd'hui par l'Orchestre de chambre de Lausanne. 21.30, la vie musicale. 21.50, encyclopédie lyrique. 22.35, anthologie du jazz. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 9 h, 10 h, 11 h, 15 h, 16 h et 23.15, informations. 6.20, gai réveil. 7.10, valse de Brahms. 7.30, pour les automobilistes. 8.30, musique de concert et d'opéra. 9.05, le savez-vous encore, le savez-vous déjà. 10.05, Cancan revue musicale de C. Porter, musique de films. 11.05, pages de Prokofiev. 12 h, émission pour la campagne. 12.30, informations. 12.40, commentaires, nos compliments, musique récréative. 13 h, les accordéonistes jurassiens et les petits chanteurs de Porrentruy. 13.30, succès d'autrefois. 14 h, magazine féminin. 14.30, musique de chambre. 15.05, opéras français. 16.05, lecture. 16.30, thé dansant. 17.25, pour les jeunes. 18 h, informations, actualités. 18.20, ondes légères. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, échos du temps. 20 h, Orchestre symphonique de Berne. 21.30, chants de H. Wolf. 22.15, informations, commentaires. 22.35, musique pour un invité.

television

Suisse romande

19 h, téléjournal. 19.05, le magazine. 19.20, publicité. 19.25, Vidéo. 19.55, publicité. 20 h, téléjournal. 20.15, publicité. 20.20, carrefour. 20.35, euromatch, émission de jeux de Jacques Antoine. 21.35, téléforum: avant la votation fédérale sur les Suisses de l'étranger. 22.30, téléjournal.

Suisse allemande

19 h, téléjournal. 19.05, l'antenne. 19.25, Maman à raison. 20 h, téléjournal. 20.20,

le professeur Bernhardt. 22.35, les bases de la physique moderne. 23.05, téléjournal.

France

9.51, télévision scolaire. 12.30, Paris-club. 13 h, actualités télévisées. 14.14, télévision scolaire. 18.55, caméra-stop. 19.20, bonne nuit les petits. 19.25, Comment ne pas épouser un milliardaire. 19.40, actualités régionales. 20 h, actualités télévisées. 20.30, En votre âme et conscience. 22.05, à propos. 22.15, musique pour vous. 23.05, actualités télévisées.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Salle des conférences: 20 h 15, Ils virent qu'ils étaient nus. Musée d'art et d'histoire: Exposition du peintre Pierre Michel de Porrentruy. Galerie de la tour de Diesse: 20 à 22 h: Exposition Martin - Muller. Galerie Numaga, Auvernier: Exposition du peintre Zack de Paris. Galerie d'art Caignon, Marin: Exposition du peintre J.-P. Châtelain. Théâtre: 20 h 30, Docteur Glass. CINÉMAS. — Arcades: 14 h 30 et 20 h, My fair lady. Rex: 20 h 30, Berlin opération Laser. Studio: 20 h 30, L'Obscure. Apollo: 15 h et 20 h 30, Dernier avion pour Baalbek. Palace: 20 h 30, Lucky Jo le cogneur. Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h): G. Montandon, Epancheurs. De 23 h à 8 h, en

cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition. VAL-DE-TRAVERS CINÉMAS. — Casino (Fleurier), 20 h 30: La Déesse de feu. Coisée (Couvet), 20 h 15: La Mélodie du bonheur. Pharmacie de service. — Schelling (Fleurier). Permanence médicale et dentaire. — Votre médecin habituel. PESEUX CINÉMA. — Cinéma de la Côte, 20 h 15: Cinq filles en furie. COLOMBIER CINÉMA. — Lux, 20 h 15: Cinédoc: Les Etoiles du Midi. SAINT-BLAISE CINÉMA. — Royal, 20 h 30, Pas un seul no survivra.

INCROYABLE MAIS VRAI!

Un dispositif pour apprendre à parler aux enfants sourds

Un enfant qui est né sourd mais non muet a besoin d'une aide pour apprendre à parler, puisqu'il n'entend ni les paroles des autres ni les siennes propres. Un étudiant américain de l'Université Stanford, en Californie, vient d'inventer un dispositif d'aide technique qui permet aux enfants sourds d'apprendre à parler correctement. Un haut-parleur transmet la voix de l'enfant et de ses interlocuteurs derrière un écran. Un diaphragme placé sur le haut-parleur vibre avec les sons transmis, et réfléchit deux pinces lumineuses sur l'écran. Les mouvements des deux taches de lumière sur l'écran correspondent à des sons et à des mots. L'enfant qui répète les paroles doit s'efforcer de reproduire avec sa voix les vibrations correspondant aux mouvements des taches de lumière du modèle. Par le truchement de la vue, l'enfant apprend ainsi à contrôler sa voix. Le système utilisé à l'école médicale de l'Université Stanford a donné déjà de bons résultats.

Les « pneus » contrôlés par l'électronique

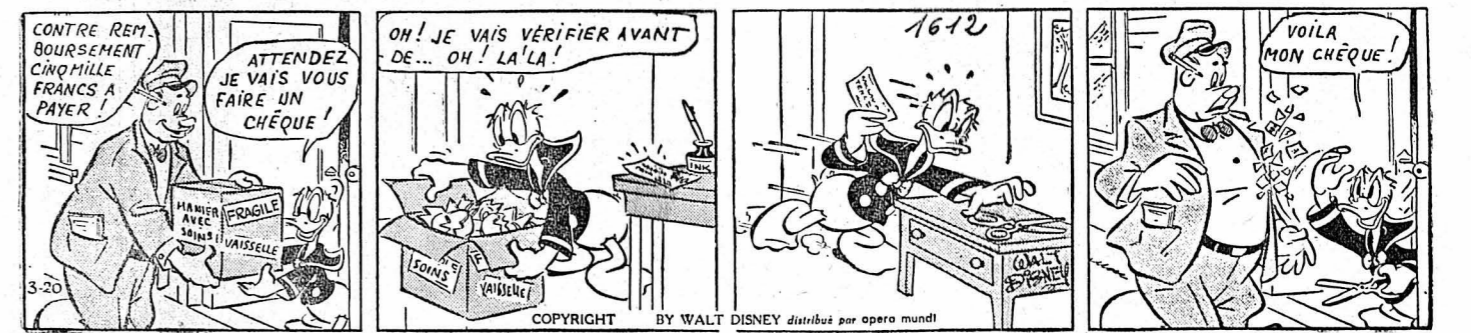
Les tubes pneumatiques pour l'expédition de documents écrits vont-ils trouver une utilisation nouvelle dans les aéroports? C'est ce que pensent les promoteurs du nouvel aéroport de Glasgow, en Grande-Bretagne, ainsi que des installations de l'aéroport de Londres à Heathrow. A cause de l'augmentation du trafic et de l'allongement des pistes pour les avions actuels, les distances entre les lieux d'atterrissage et les bâtiments administratifs s'accroissent. Aussi, la transmission des documents de vol devient de plus en plus difficile. L'emploi de tubes à air comprimé dans lesquels circulent des capsules contenant les « papiers » facilite l'administration de cette immense et complexe organisation que constitue un aéroport moderne. La circulation des « pneus » est soumise à un contrôle électronique conçu et réalisé par la société « Shipton Automation Ltd » de Londres.

SUPERMAN

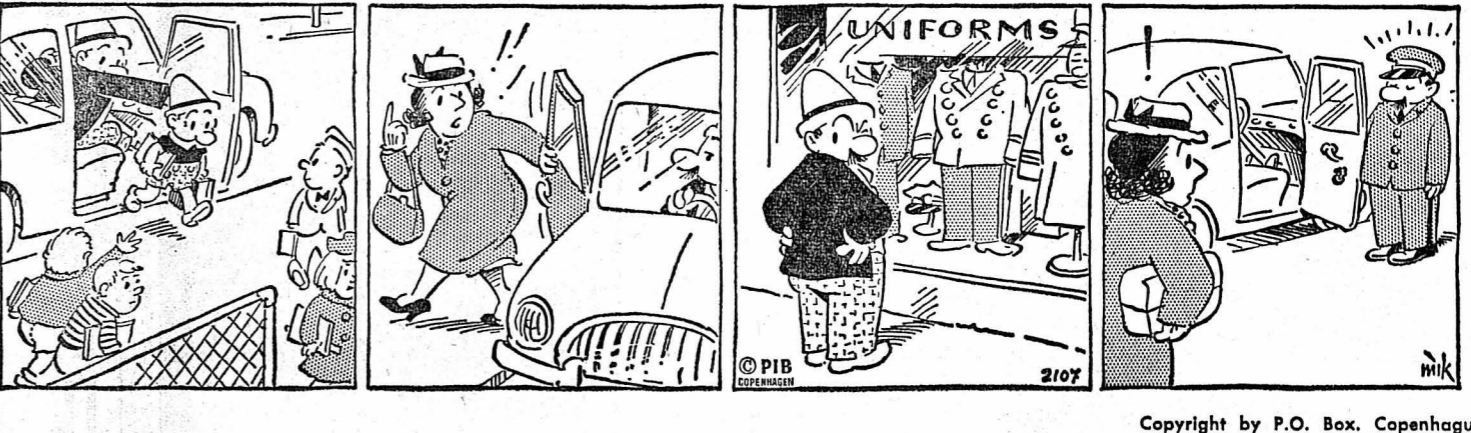


© 1966, Copyright by Cosmopress, Genève.

DONALD DUCK



FERDINAND



Copyright by P.O. Box, Copenhagen

SUITE Macnamara au Viet-nam SUITE Les Flamands manifestent

« Notre objectif essentiel demeure ce qu'il a toujours été: permettre au gouvernement vietnamien d'agir sans crainte de pressions venant du nord. Nous n'avons pas l'intention de détruire le régime communiste au nord ».

PENDANT CE TEMPS
Cette déclaration revêt un intérêt tout particulier en raison du fait que, le jour même de son arrivée, d'importants renforts de troupes américaines ont fait mouvement vers le nord pour renforcer le dispositif américain en bordure de cette zone. Ces renforts comprennent deux divisions de « marines » et un bataillon de la 173^{me} brigade aéroportée qui a été dépechée dans la base des « marines » à Da Nang.
On note, à ce sujet, que c'est la première fois que des troupes appartenant à l'armée de terre sont déployées dans les provinces septentrionales.
Ces mesures expliquent les porte-paroles militaires américains, visent, d'une part, à endiguer les infiltrations ennemies qui se poursuivent à travers le 17^{me} parallèle, en dépit du pilonnage par des bombardiers géants « B-52 » des camps de base, des dépôts de ravitaillements et de voies de communications, juste au nord de la zone démilitarisée.

CONSULTATIONS
Moins d'une heure après son arrivée, M. Macnamara a parcouru le cycle de ses consultations par un entretien privé avec le général Westmoreland, commandant-en-chef des forces américaines au Viet-nam. Il devait conférer ensuite avec les chefs de différentes armes et notamment de l'armée de l'air.

Aujourd'hui, après s'être entretenu avec le général Ky, chef du gouvernement de Saigon, et le général Nguyen Van-thieu, chef d'état-major des forces vietnamiennes, il fera une visite d'inspection auprès des unités américaines stationnées près de la zone démilitarisée.
Il se rendra également à la base de Da Nang, et à bord de plusieurs porte-avions, dont l'un croise en mer de Chine au large de la côte nord-vietnamienne, et regagnera Washington dans la soirée de jeudi.

IKE ET LA BOMBE

« Il est ridicule de penser que je suis partisan de l'emploi des armes nucléaires au Viet-nam. Comment pourrait-on les utiliser dans ce pays? », a déclaré le général Eisenhower.
M. Eisenhower avait été prié par les journalistes de dire s'il était exact qu'il fallait déduire, comme certains l'ont fait, de ses déclarations du 30 septembre, qu'il préconisait ou même suggérait l'utilisation d'armes nucléaires pour assurer une rapide victoire au Viet-nam.
Il a affirmé qu'il avait dit alors: « Je ferai n'importe quoi pour arriver à une solution honorable de la guerre, aussi rapidement que possible ». Prié alors de dire s'il excluait automatiquement l'emploi des armes nucléaires, il avait répondu: « Je n'exclus automatiquement rien du tout ».

Crise à Saigon?

Une menace de crise gouvernementale se précise à Saigon où l'on apprend qu'une

lettre de démission collective de six ministres (en grande majorité d'origine sudiste) aurait été remise au général Ky, premier ministre.

Ainsi, à moins de deux semaines de la conférence de Manille et le jour même de l'arrivée du secrétaire américain à la défense, le malaise, né il y a dix jours de l'arrestation du directeur de cabinet du ministre de la santé, risque de s'aggraver.

Découragement au Vatican

CITÉ-DU-VATICAN (AP). — Le rejet par le Vietcong des appels à la paix lancés par Paul VI a suscité un sentiment de découragement au Vatican.
La réaction du Vietcong est regrettable et est décourageante, a dit un porte-parole, qui a toutefois ajouté que le pape s'était encouragé à faire tout ce qui était en son pouvoir, pour la paix, et qu'il ne renoncerait pas.
Il a aussi démenti, comme dénuée de tout fondement, l'accusation selon laquelle la mission pontificale avait eu pour objet d'essayer d'intimider les Vietnamiens.

Enfin, de vifs incidents ont marqué la sortie de la grand-messe solennelle célébrée hier matin pour l'ouverture de l'année académique de l'Université catholique de Louvain en présence des recteurs et de tous les professeurs.

Plusieurs centaines d'étudiants flamands ont accueilli les autorités académiques par des huées et des coups de sifflets. Encadrés par un maigre service d'ordre, les membres du corps enseignant qui avaient revêtu leurs longues robes noires, ont défilé, sous la pluie, à travers la ville, entre deux rangées de manifestants flamands qui leur tournaient ostensiblement le dos et scandaient des mots d'ordre hostiles au maintien d'une section francophone à l'Université.

Quelques heures à peine après ces incidents, une centaine de manifestants flamands ont repris au début de l'après-midi leur agitation dans le centre de la ville.

Quelque 1500 gendarmes, amenés à Louvain en prévision d'incidents restent cependant sur place, prêts à toute éventualité.

Selon certains spécialistes anglais La suppression de la surtaxe douanière par Londres sera sans grand effet pour l'AELE

LONDRES (ATS). — Le spécialiste des questions économiques du journal « Guardian », M. William Davis, se demande ce qu'il adviendra lorsque, dans huit semaines, seront supprimés les droits de douane supplémentaires de 10% sur les importations, qui ont causé tant de discussions au sein de l'A.E.L.E.

Il y a encore quelque temps à la City, on se disait convaincu que cette suppression serait suivie de l'introduction, selon les règles du GATT, de restrictions sélectives de contingents.
Mais, entre-temps, les mesures collectives prises en juillet par le gouvernement travailliste de M. Wilson, ont commencé à exercer leurs effets. Même s'il se révélait exact que de nombreux importateurs britanniques ajournent librement leurs importations jusqu'au premier décembre, on peut admettre que l'année 1967 ne verra pas une augmentation notable des importations. La Grande-Bretagne, n'ayant pas d'autre voie à suivre, se dirige vers une période de récession. Les grandes sociétés commerciales importeront le moins possible de matières premières et ne créeront que des réserves d'un volume moindre que dans les années précédentes.
Il en sera de même pour les importateurs de biens de consommation. On peut donc s'attendre à ce que la suppression des droits supplémentaires ne soit pas suivie d'un afflux d'importations.
Cela explique aussi pourquoi M. Wilson, comme le chancelier de l'Echiquier, sont au fond très peu enclins à introduire un système de contingents.
Pour toutes ces raisons, à moins de surprises, bien entendu, il ne faut guère s'attendre à de nouvelles mesures tendant à restreindre les importations, quand cessent d'être en vigueur, à fin novembre, les droits de douanes supplémentaires.

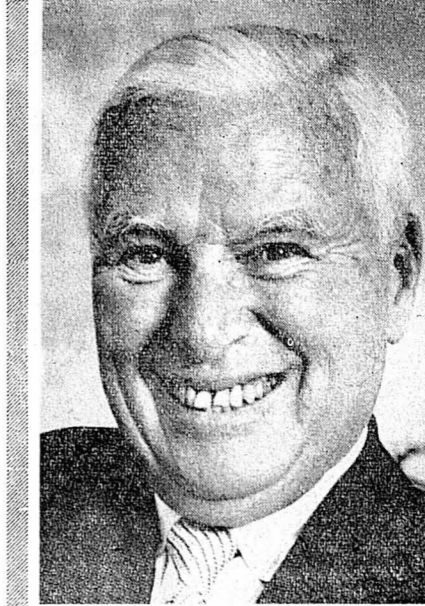
LA NOMINATION DE M. WACKER

M. Alfred Wacker, de nationalité suisse, assumera dès décembre prochain les fonctions de secrétaire général adjoint de l'A.E.L.E., succédant à M. Charles Muller, qui rentre dans le service diplomatique suisse, annonce un communiqué du secrétariat de l'A.E.L.E. publié hier après-midi.
Entré au département politique fédéral en 1945, M. Wacker a occupé plusieurs postes à Berne. Il a été nommé, par la

Grand concours LES AMOUREUX CÉLÈBRES

Portrait No 15

Portrait No 16



Les jeux de la politique M. PINAY: TERMINÉ

PARIS (ATS - AFP). — Dans une déclaration faite à un journal local, l'ancien président du conseil, leader modéré, et maître de Saint-Chamond, M. Antoine Pinay, a indiqué qu'il ne serait pas candidat aux élections législatives.
« J'ai déjà dit, a déclaré M. Pinay, mon intention de me retirer de la vie politique et je ne reviendrai pas sur ma décision ».

CONFÉDÉRATION

Don national suisse

SAINT-GALL (ATS). — Samedi s'est tenue à Saint-Gall la 47^{me} assemblée générale du don national suisse pour nos soldats et leurs familles. Le rapport annuel et les comptes de l'exercice 1965 furent approuvés. Les dépenses figurant dans les comptes par 1,478,971 fr. 45 furent utilisées pour des secours, des facilités de transport, la fourniture du linge, l'organisation des loisirs dans les sanatoriums militaires, les cadeaux de Noël aux patients militaires hospitalisés, ainsi que sous forme de subventions aux organisations sociales affiliées.

M. Michel Farah a été reçu en audience au palais fédéral pour la remise des lettres d'accréditation auprès du Conseil fédéral en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Liban en Suisse. L'ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, M. Casimir Bru, a également présenté ses lettres de créances.

Tâchez d'identifier les personnages ci-dessus; découpez leurs portraits et conservez-les soigneusement jusqu'à la fin du concours. Cela vous permettra de reconstituer facilement les couples véritables. Avant la fin du concours, nous publierons une nouvelle fois le RÈGLEMENT et le BULLETIN-RÉPONSE DE PARTICIPATION.



la
cigarette à succès
de
Philip Morris

maintenant aussi
en King Size
paquet mou

You get a lot to like... Filter · Flavour · Pack or Box

Chevrolet
Echangez votre voiture contre une toute neuve.
Nous vous faisons des offres d'échange avantageuses pour Corvair Chevy II Chevelle Impala

Garage du Rôc, Rouges-Terres 22-24
Neuchâtel-Hauterive tél. (038) 3 11 44

La personnalité de votre maison mise en valeur par un portail de même style et à votre goût.

Notre cliché «SELBORNE», haut. 109, larg. 99 centimètres, pour Fr. 177.—

Adressez votre demande à ACIM, case postale 220, 1020 Renens.

La fée au bureau: **ULTRAVOX**, la machine à dicter suisse

ULTRAVOX
LA MACHINE À DICTER SUISSE PARFAITE

Ultravox est conçu pour que le patron puisse dicter quand il en a le temps et où cela lui convient. En plus, la secrétaire économise du temps, car elle n'a plus à écrire au préalable son texte en sténo avant de taper à la machine. La machine à dicter Ultravox est simple à manier et coûte

Fr. 835.—

Il existe de nombreux accessoires (mallette, redresseur de courant électrique pour l'alimentation en auto, raccordement avec le téléphone, etc.) qui font de l'Ultravox l'appareil universel

Mise à l'essai gratuite, location-vente, reprise avantageuse d'anciens modèles et service d'entretien chez

Reymond
La Chaux-de-Fonds, L. Robert 110, tél. (039) 285 99
Neuchâtel, faubourg du Lac 11, tél. (038) 5 44 66
Neuchâtel, Saint-Honoré 5, tél. (038) 5 44 66

Espresso - Paradiso
café plus délicieux que jamais

Dégustation et démonstration par notre conseiller

du 10 - 22 octobre

armourins
neuchâtel

Holiday on ice 1966, Lausanne

Mercredi 26 octobre, matinée.
Dép. 12 h 30; prix avec entrée, adultes 18 fr.; enfants 10 fr.
Vendredi 28 octobre, soirée, dép. 18 h
Samedi 29 octobre, soirée, dép. 17 h 30
Dimanche 30 octobre, matinée, dép. 12 h 30

Prix avec entrée Fr. 22.—

Autocars Christianat
Fontainemelon
Tél. 7 13 14 ou 7 22 86

TRANCHES PANÉES
avantageuses
Boucherie
R. MARGOT
Vente au comptant

PETITS TRANSPORTS
JEANRENAUD - Miremont - BEVAIX
Tél. 6 66 33 - Dès 19 h (039) 5 13 32

PAS DE SOUCIS
NOUS SOMMES LÀ

RENÉ SCHENK
votre fournisseur pour vos ARTICLES DE SPORT
ski - hockey - football
Aiguillage de patins
Chavannes 7 et 15 - Tél. 5 44 52

BOUCHERIES - CHARCUTERIES
R. MARGOT
NEUCHÂTEL
Ø 2 lignes : 5 14 56 - 5 66 21
Parce 82 - Tél. 5 10 95

Appareillage - Ferblanterie
F. GROSS & FILS
Installations sanitaires
Machines à laver «Schulthess»
Cq-d'Inde 24 - Tél. 5 20 56

NETTOYAGES
Villes - Appartements - Bureaux
Fabriques
Ponçage - Imprégnation
Travail soigné - Devis sur demande
H. ZÜRCHER
Tél. 5 99 36 (heures des repas)

RITZ & Cie
MENUISERIE
EBENISTERIE
NEUCHÂTEL
Ecluse 76 - Tél. 5 24 41

Pommes
J'expédie par CFF, contre remboursement, port en sus, pommes de conserve en plateaux de 15 kg. Reinettes du Canada à 8 fr. le plateau Golden à 14 fr. le plateau.

Ecrire à Mme Ida Cheseaux 1907 Saxon.

5 tapis
superbes milieux moquette, très épais, 260x350 cm, fond rouge ou beige, dessins Chiraz, 190 fr. pièce (port compris).
G. Kurth
1038 Bercher tél. (021) 81 82 19.

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

PEUGEOT 403
8 CV 1960, 4 portes, 5 places. Beige, avec embrayage automatique Jaeger. 1500 fr.

PEUGEOT 404
9 CV 1961, 4 portes, 5 places. Grise, 100% révisée. Expertisée et garantie.

PEUGEOT 404
1962 9 CV, 4 portes, 5 places. Noire, toit ouvrant. 51,000 km. expertisée et garantie.

PEUGEOT 404
9 CV 1962, 4 portes, 5 places. Beige, toit ouvrant, embrayage automatique. Jaeger. Expertisée et garantie.

Facilités de paiement
Segessemann & Fils
GARAGES DU LITTORAL
ET DES GOUTTES-D'OR
Sur la route de Neuchâtel à Saint-Blaise, tél. 5 99 91

Coupé SABRA
Modèle 1966 8,67 CV impôt, 6300 km

Très joli et original coupé 2 portes, 4 places, de couleur rouge, intérieur simili rouge assorti; état de neuf. Cette voiture sportive, mécaniquement très soignée, est équipée d'un moteur Ford 1,7 litre, d'une carrosserie en matière synthétique, de roues à rayons émaillés, de freins à disques Girling et de pneus Pirelli Cinturato. Véhicule garanti non accidenté, à vendre immédiatement pour cause de départ. Prix d'achat: catalogue avril 1966, 16.250 fr. Prix définitif demandé à ce jour: 8250 fr. Tél. (022) 35 11 67, heures des repas.

BMW 1600 - 1800 - 2000
reprises avantageuses - crédit
Tél. 5 48 16

GARAGES APOLLO S.A.
Exposition ouverte tous les jours jusqu'à 21 h 30 au faubourg du Lac 19

BELLES OCCASIONS EN STOCK

Un bon conseil: avant d'acheter une voiture d'occasion, adressez-vous au **Garage des Palmes S.A., Neuchâtel, agence Mercedes-Benz et Simca, qui dispose toujours d'un beau choix à des prix intéressants.**
Tél. 098 5 02 72

A vendre voiture de sport
MG B
Modèle 1964, 2 + 2 places, 9 CV. Très soignée. Grandes facilités de paiement.
Garage du Seyon R. Waser
Tél. 5 16 28

Mercedes 220
1960, révisée, à vendre pour cause de double emploi.
Tél. (038) 9 13 23.

A vendre **Plymouth**
Belvédère, 14 CV, très soignée, 800 fr.
Tél. (038) 6 50 55.

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de 20 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Demands d'emplois
TRAVAIL à domicile est recherché par jeune femme. Se métrait volontiers au courant. Adresser offres écrites à 1010-356 au bureau du journal.

PLACE à Neuchâtel est cherchée par jeune Autrichienne ayant diplôme de traductrice allemand-anglais et ayant fait 2 ans de pratique dans une bibliothèque, avec dactylo. Adresser offres écrites à DÜ 7921 au bureau du journal.

JEUNE COIFFEUR allemand cherche place à Neuchâtel ou environs. Joseph Wetter, Cressier.

A louer
CHAMBRES pour jeunes filles, pension, bains. Tél. 5 97 22 jusqu'à 13 heures.

JOLIE CHAMBRE meublée, part à la salle de bains. Pesoux. Tél. 8 18 43.

CHAMBRE INDÉPENDANTE, chauffable, à louer tout de suite, haut de la ville. Tél. 5 19 62.

CHAMBRE meublée à 2 lits. S'adresser: Grand-Rue 16, Cormondrèche.

CHAMBRES pour demoiselle, 1 et 2 lits, part à la cuisine et à la salle de bains. Tél. 5 77 50.

CHAMBRES à partager avec jeune fille ou jeune homme. Tél. 4 27 21, Portes-Rouges.

Demands à louer
PETIT APPARTEMENT, 2 pièces, est cherché au Val-de-Ruz ou à Neuchâtel. Tél. 7 07 53 ou 7 13 61.

STUDIO non meublé, libre tout de suite, avec confort, est cherché par jeune homme. Tél. 5 08 00.

A vendre
ROBE DE MARIÉE longue, taille 40-42. Tél. 4 12 71, heures des repas.

POUSSETTE bleue, démontable, parfait état. Tél. 6 77 69.

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE Siemens, 3 plaques et four, en très bon état. Tél. 3 38 49.

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE Maxim, 3 plaques, four Infrarouge. Tél. (038) 4 00 07.

OFFRES D'EMPLOIS
Hôtel Central, Pesoux, tél. 8 25 98, cherche
sommelière
Maison bien introduite cherche
représentant

S'adresser sous chiffres A S 35604 F aux Annonces Suisses S.A., «ASSA», 1701 Fribourg.

DEVENEZ DONC INDÉPENDANT!
Avez-vous déjà pensé à choisir un jour le beau métier de REPRÉSENTANT? Un personnel qualifié est à votre disposition pour vous donner une excellente formation et un appui constant. Des renseignements détaillés vous seront fournis si vous adressez le coupon ci-après sous chiffres P 4308 N à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Nom: _____
Prénom: _____
Profession: _____
Age: _____
Domicile: _____
Rue: _____
Tél. No.: _____

Nous engageons pour la période des fêtes de fin d'année
vendeuses
AUXILIAIRES
à la journée ou demi-journée. Personnes connaissant la vente auront la préférence. Horaire et conditions à définir.
Ecrire ou se présenter à la Direction des Grands Magasins

Gonset
NEUCHÂTEL

DEMANDES D'EMPLOIS
Jeune Suédoise, 19 ½ ans, aimant les enfants,
cherche place
dans gentille famille à Colombier ou à Neuchâtel. Bonnes références de plusieurs familles et d'un hôpital à disposition. Langues: anglais et allemand. Prière d'adresser les offres sous chiffres 32744-42 à Publicitas S.A., 8021 Zurich.

REPRÉSENTANTE
articles chocolat, confiserie, bien introduite auprès des commerçants de Neuchâtel et du Jura, cherche représentation indépendante. Libre dès janvier 1967. Adresser offres écrites à HY 7925 au bureau du journal.

ÉTUDIANT
cherche travail pour le samedi après-midi ou le dimanche matin dans station-service, garage ou autre. Téléphoner le soir, après 19 h 30, au 5 43 95. Merci!

Trop à faire? ... Elle vient immédiatement!

adia interim
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 2 53 51

GÉRANCE
Ire coiffeuse très capable, aimant travail indépendant, cherche gérance d'un salon de coiffure à Neuchâtel ou aux environs. Adresser offres écrites à 1010-355 au bureau du journal.

Jeune fille de nationalité française cherche place dans tea-room ou restaurant-bar comme
serveuse
Parle l'allemand, le français ainsi qu'un peu d'italien. Entrée fin novembre.
Prière de faire offres, avec conditions d'engagement et possibilité de gain, sous chiffres K 73314 à Publicitas S.A., 3001 Berne.

APPRENTISSAGES
Entreprise de la place engagerait, pour le printemps 1967 ou date à convenir, un
apprenti ébéniste
Rétrocession dès le début; semaine de cinq jours.
Se présenter sur rendez-vous à l'ébénisterie Vermot, Neuchâtel, Fontaine-André 13.

APPRENTIE vendeuse en chaussures
Jeune fille active et intelligente est demandée pour le printemps 1967. Renseignements et offres chez
Chaussures
BALLY AROLA
Rue de l'Hôpital 11. Tél. 5 16 85
NEUCHÂTEL

Prof. médicales auxiliaires
PÉDICURE A. ROUX
Rue de l'Hôpital 11
Rendez-vous par tél. 5 58 73

Prof. médicales
D^r QUINCHE
ABSENT
du 11 au 15 octobre

DEMANDES À ACHETER
L'IMPRIMERIE CENTRALE
NEUCHÂTEL
achète
CHIFFONS
toile et coton, dimensions minimales: 30 cm X 30 cm, propres, blancs et couleurs.

REMERCIEMENTS
Les familles René Pieren-Genillard remercient sincèrement toutes les personnes qui, de loin ou de près, par leur présence, leur envoi de fleurs, leurs messages et dons, les ont entourées dans leur cruelle épreuve.
Monpy, sur Enges, octobre 1966.

COMMERCE OFFRES ET DEMANDES
A remettre commerce de
quincaillerie
fers et articles de ménage, à Bex, par suite de liquidation concordataire. Faire offres d'ici au
21 octobre 1966,
au liquidateur F. Bigler, rue du Signal, 1880 Bex, où tous renseignements seront donnés. Tél. (025) 5 22 04, bureau ouvert le matin, fermé le samedi.

A remettre, pour raison de santé, d'une importante station valaisanne (été-hiver),
TABACS - LIBRAIRIE - JOURNAUX
Chiffre d'affaires intéressant, Long bail. Nécessaire pour traiter: 100,000 francs.
Ecrire sous chiffres P 38455 - 33 à Publicitas, 1951 Sion,

A CÉDER
MAGASIN TRÈS CENTRÉ - GRAND PASSAGE
ÉQUIPEMENT MODERNE - VITRINES SPACIEUSES
La société qui cède accorde facilités de paiement exceptionnelles. Cette offre toucherait surtout dames ou demoiselles passionnées de mode et tricot.
Faire offres sous chiffres A S 7432 J aux Annonces Suisses «ASSA», 2501 Bienne.

NETASOUS

jacques desaulés

nettoyage chimique self-service salon-lavoir
neuchâtel rue fleury 14 (derrière les halles) ☎ 5 07 07

Nettoie en 30 minutes
5 kg de vêtements pour
Fr. 10.-

Travail soigné

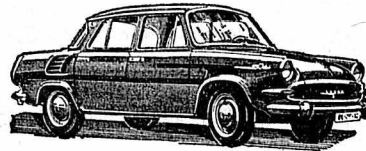
J'ai trouvé
le moyen de faire
exécuter mes photo-
copies à la minute et
sous mes yeux, chez
Reymond, rue Saint-
Honoré 5, à
Neuchâtel.

VOS CANONS DE
PANTALONS
sont rétrécis et mo-
dernisés par le spé-
cialiste :
R POFFET
tailleur
Ecluse 12, Neuchâtel
Tél (038) 5 90 17

Taxi-CAB
5 22 02

DÉMÉNAGEMENTS
petits transports
M. MAFFLI Tél. 8 22 22 Pesoux
ou 8 13 63

COUPE HARDY Nombreux personnel
Service impeccable
FRANÇOIS coiffeur de PARIS
Neuchâtel
2, rue Saint-Maurice, tél. 5 18 73



ŠKODA

Seulement Fr. 6400.-
5,03 CV fiscaux, 48 CV SAE.
Avantages nombreux.
Demandez une démonstration;
vous serez convaincu.

GARAGE DE LA BALANCE
Tél. (038) 5 29 89
André LUGON,
maîtrise fédérale
Pommier 13 2000 Neuchâtel

Confiez au spécialiste
la réparation
de votre appareil
NOVALTEC
est à votre service
Parcs 54 Tél. 5 88 62

PRÊTS Rapides
Discrets
Sans caution
EXEL BANQUE EXEL
Rousseau 5
Neuchâtel
(038) 5 44 04

Beau
lard fumé
1er choix
Boucherie - charcuterie
R. MARGOT
Beyon 5
NEUCHÂTEL

Cours de puériculture

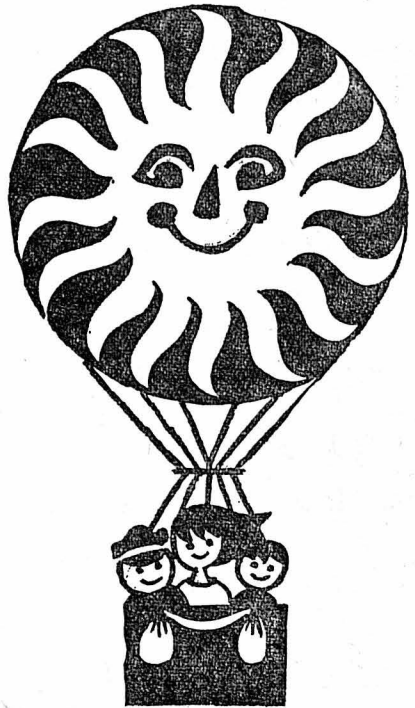
PRO JUVENTUTE
3 leçons de 2 heures
Les mercredis soir à 20 heures, dès le 19 octobre
1966, au faubourg du Lac 5.
Prix du cours : 15 fr.
S'inscrire au centre de puériculture, Neuchâtel, tél. 5 71 01,
entre 8 et 9 heures.

CINÉMA

arcades

MY FAIR LADY

ATTENTION : **AUJOURD'HUI**
Version française à 14 h 30
Version originale sous-titrée à 20 h précises
Prix des places imposé par le producteur
Parterre Fr. 4.-, 5.-, 7.-. Balcon Fr. 9.-. Loges Fr. 10.-
Location ouverte de 14 h à 18 heures



Balade dans le ciel

(Neuchâtel - la Chaux-de-Fonds et retour)

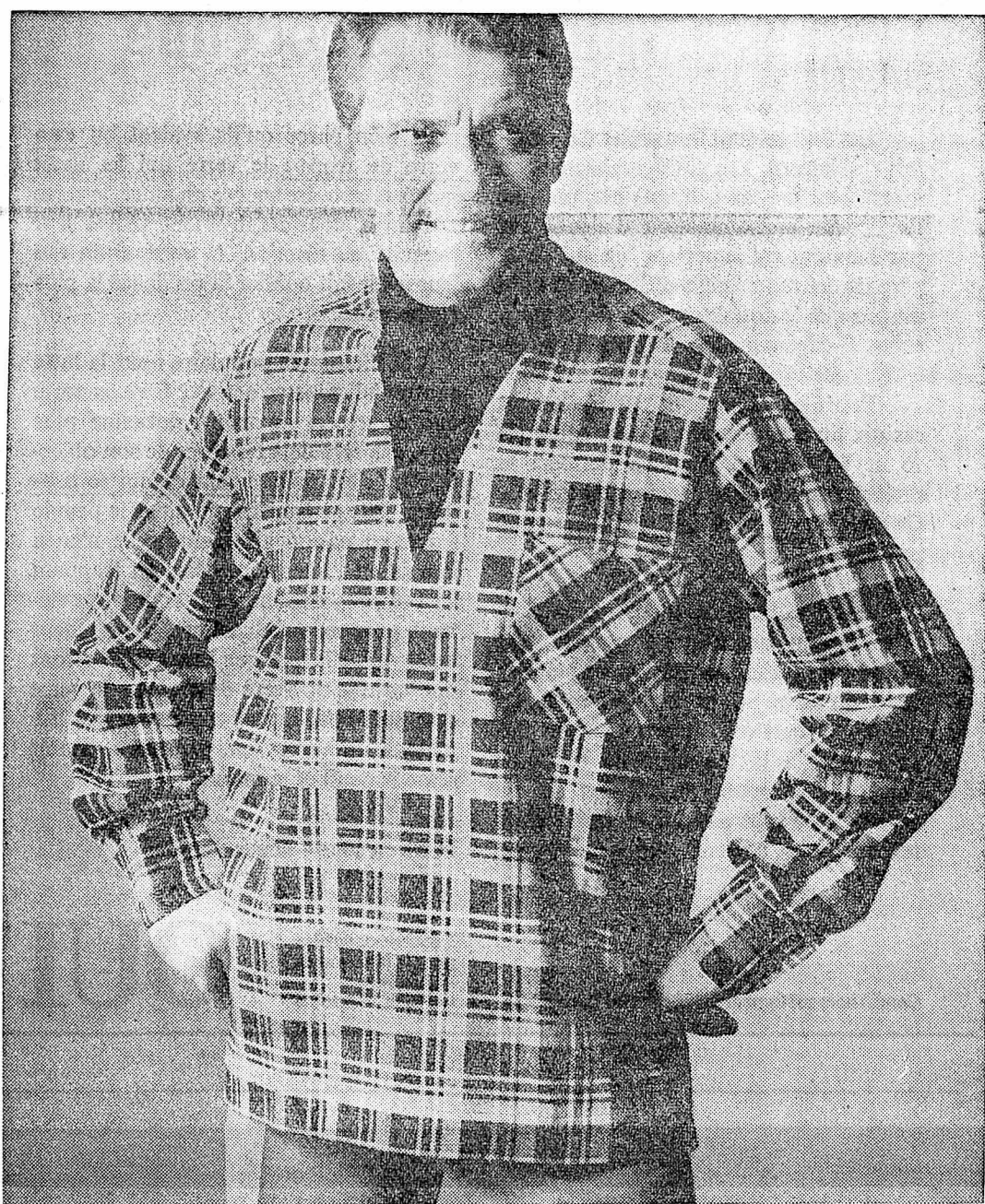
complétée d'un goûter
Réservée aux enfants
jusqu'à 15 ans

Samedi 15 octobre

Prix : 800 points CO-OP
ou 600 points CO-OP et Fr. 4.- en espèces
ou 450 points CO-OP et Fr. 6.- en espèces
ou 300 points CO-OP et Fr. 8.- en espèces
ou Fr. 12.-

En collaboration avec
CO-OP
la Chaux-de-Fonds
et le Club neuchâtelois
d'aviation

Inscriptions et paiement auprès du service des relations publiques CO-OP,
rue de la Treille 4 (4me étage). Dernier délai : 12 octobre, à midi.



Nouveau!

Chemise + pull = pull-chemise

Le col roulé et le devant sont comme ceux d'un pull-over. Tout le reste se présente comme une chemise. Et l'ensemble constitue pour l'homme moderne une pièce de vêtement très pratique, sportive et de grande allure.

Divers motifs et diverses teintes, mais un avantage commun : repassage superflu!

1950

MARCHÉS MIGROS



Portez-vous vison... roulez-vous Rolls-Royces? Ultra Lucent Make-up est dans votre ligne. Discret - élégant - soyeux comme de la soie - léger comme l'air - une nouvelle ère pour make-up liquide: Ultra Lucent de

MAX FACTOR

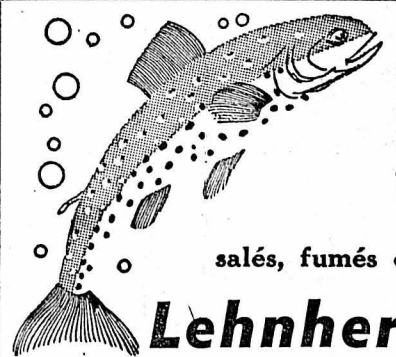
Une conseillère est à votre entière disposition
du 11 au 15 octobre
à notre rayon parfumerie, rez-de-chaussée

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
Tél. 5 30 13 NEUCHÂTEL



Une de nos spécialités :
BOUDIN à la crème
C.SUDAN

Avenue du Vignoble 27
Tél. 5 19 42
La Coudre-Neuchâtel



Arrivage de
POISSONS
frais de mer

salés, fumés et marinés

Lehnherr frères

POISSONNERIE GROS ET DÉTAIL
Place des Halles Tél. 5 30 92

LE BAR-DANCING «L'ESCALE»

(nouvelle direction, Rina) a le

plaisir de vous présenter
tous les jours ses deux programmes d'attractions avec

ADELINA DE ESPANA chanteuse

MONIC LEFEVRE danseuse acrobatique

DOLLY DOLL strip-tease

accompagnées du fameux duo

SIMONETTO et COBRA

De 21 h à 2 heures — Réservation ☎ 5 03 26

Dans BOUQUET, une Lettre du mois dont on parlera :

le beau Sicilien et la Romande naïve !



le magazine féminin suisse pour adultes seulement

bouquet

la vie - l'aventure - l'évasion - l'amour - l'émotion
bouquet en vente partout dès aujourd'hui

Sans brosse

Kukident travaille pour vous

Utilisez Kukident chaque jour: votre dentier sera remis à neuf, nettoyé à fond, débarrassé de ses impuretés et inodore. Il suffit de plonger votre dentier dans la solution Kukident la nuit.

Portez-vous votre dentier aussi la nuit?

Alors employez le nettoyeur rapide Kukident. Il agit pendant que vous faites votre toilette matinale, et vous retrouvez très vite votre dentier propre, sans odeur. Plus de dépôt, plus de jaunissement. Votre haleine reste pure toute la journée. En voyage et en vacances, les comprimés Kukident sont particulièrement pratiques.

Vous ne portez votre dentier que le jour?

Utilisez alors la poudre à nettoyer Kukident. Plongé dans la solution Kukident la nuit, votre dentier se nettoie tout seul. La poudre Kukident se dissout très vite dans l'eau et vous rend votre dentier comme neuf, sans aucun goût. Nettoyez votre dentier de manière moderne.

Pour faire tenir votre dentier:

Servez-vous de la poudre adhésive Kukident qui a fait ses preuves. Vous pouvez alors parler, chanter, tousser, éternuer, mordre dans le pain, croquer une pomme, mastiquer de la viande. Vous ne courez aucun risque, si vous avez mis sur votre dentier humide un peu de poudre adhésive Kukident (emballage bleu). Existe aussi en extra forte (emballage blanc). Dans les cas difficiles tels que: anomalies des mâchoires, prothèses complètes du bas, vous pouvez employer la crème adhésive Kukident qui assurera une adhérence parfaite. Vos gencives se resserrent et se fortifient si vous les massez régulièrement à l'huile pour le palais Kukident. L'huile pour le palais Kukident augmente aussi l'ajustage de votre prothèse

Essayez et adoptez

Kukident

La Musique militaire de Neuchâtel, organise un cours d'élèves tambours

Age d'admission: 14 ans. Les inscriptions seront prises les mardi 11, jeudi 13 et vendredi 14 octobre au local, sous-sol du collège des Terreaux-nord, de 19 h 30 à 20 h 30.

un
nom sûr
pour vos
prêts

BANQUE ORCA

tél. (022) 25 42 95
Genève - 13, quai de l'île

Veuillez me faire parvenir votre documentation.

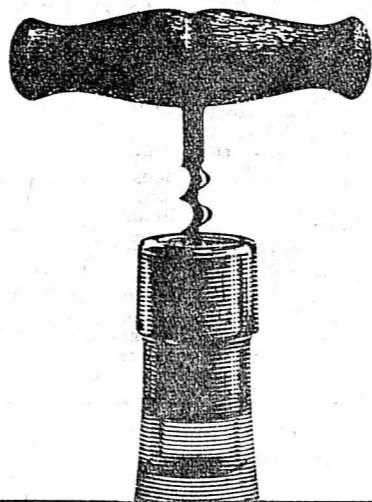
Nom:

Prénom:

Rue:

Localité:

C'est bien
meilleur
avec un verre
de vin



Machines à laver neuves, cédées avec fort rabais

(Peinture légèrement défraîchie.)
Garantie d'usine. Livraison par nos
monteurs. Facilités de paiement.
Prospectus et conditions:
A. Fornachon, 2022 Bevaix,
tél. (038) 6 63 37.

Au Cep d'or

W. GASCHEN
Moulin 11 ☎ 532 52
Vins et liqueurs
de toutes marques

Propriétaires de jeunes chats ATTENTION!

Chaque année à cette époque, on nous signale quantité de jeunes chats égarés (parfois 6 en un jour). Jusqu'à l'âge d'un an, les jeunes chats se perdent très facilement. Il est indispensable de les surveiller, de les rappeler souvent et surtout de les rentrer dès que vous vous absentez. Amis des Bêtes.

C'est le «verre de trop» qui nous préoccupe

Les Suisses sont loin d'être des ennemis de l'alcool. Les statistiques nous en fournissent une preuve tangible, puisque l'indice de consommation d'alcool pur par habitant est supérieur à celui de la plupart des autres pays d'Europe et qu'il est presque le double de celui des Américains. Il dépassait déjà 10 litres en 1964.

Pourtant, ce ne sont pas réellement ces dix litres qui seront mis en cause les 15 et 16 octobre, mais le dernier: le dixième, et peut-être encore le neuvième. Ce n'est que le «verre de trop» qui nous préoccupe!

En 1965, plus de 200 personnes furent tuées sur nos routes et plus de 5000 furent plus ou moins gravement blessées parce qu'un ou moins des automobilistes impliqués dans ces accidents n'avait pas su résister à la tentation de boire de l'alcool. Cependant, la plupart de ces accidents ne sont pas dus au fait que les responsables avaient simplement bu,

mais bien parce qu'ils avaient bu un verre de trop: le verre qui les avait incités à en boire encore un autre, le verre qui avait considérablement réduit leur capacité de réaction, le verre enfin qui leur avait fait oublier la prudence la plus élémentaire.

Si l'initiative populaire pour la lutte contre l'alcoolisme arrive à faire en sorte que ce «verre de trop» devienne plus rare, elle sera déjà très près de son objectif. Or, c'est précisément ce qui se produira. Elle ne transformera pas le peuple suisse en nation abstinente; elle n'en a jamais eu l'intention. Mais en frappant les boissons alcooliques d'un impôt s'élevant proportionnellement à leur teneur en alcool, elle fera que beaucoup boiront dorénavant un verre de moins - le verre qui, peut-être, aurait coûté des vies humaines, le verre qui, peut-être, aurait semé le deuil et la misère...

Boire un coup - donner un sou!

Initiative populaire
pour la lutte contre
l'alcoolisme
Les 15 et 16 octobre

OUI

Comité hors-partis pour la lutte contre l'alcoolisme.

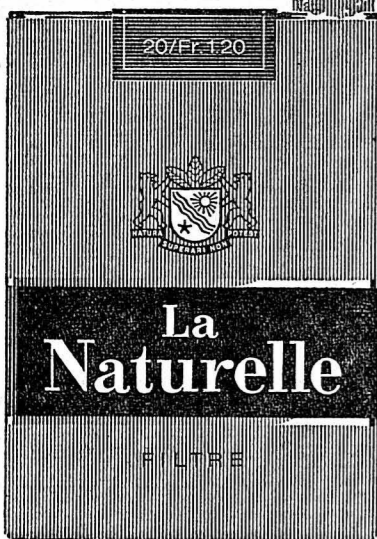


Accordez à votre chien
une nourriture
naturelle assurant la
croissance saine de
n'importe quelle race

Matzinger
ALI-FLOC 5

Garantie naturelle!

Cette cigarette-filtre au bouquet léger contenant exclusivement des tabacs de qualité sélectionnés, tout additif aromatique est superflu. 100% naturels - meilleure qualité - un plaisir de fumer inconnu jusqu'ici!



Goûtez aujourd'hui même

La
Naturelle
20/FR. 1.20

Profitez CAFÉ INCA Vous gagnez 1.-

à l'achat d'un bocal 90 g
de Café INCA ou
d'INCA sans caféine

Plus une carte d'épargne
pour 50 points Silva
supplémentaires

Thomi+Franck SA, Bâle



Actualité suisse et romande

La politique des prix Pourquoi un brusque renchérissement des produits laitiers ?

De notre correspondant de Berne:

Samedi dernier, notre confrère le «Bund» a publié une information qui a fait quelque bruit déjà et qui en fera encore. Sous le titre: «Un tournant, 1er novembre», il annonce qu'à partir de cette date, le prix des produits laitiers augmentera, probablement de 50 à 75 centimes par kilo pour le fromage (selon les sortes) de 50 centimes à un franc 50 par kilo, pour le beurre, selon qu'il s'agisse de beurre fondu, beurre de cuisine ou de beurre de table.

A vrai dire, précise notre confrère, il ne s'agit encore que d'une décision de principe. Les détails d'application ne sont pas encore définitivement approuvés et le Conseil fédéral, avant de se déterminer de manière définitive, doit encore consulter certains «milieux intéressés».

Pourquoi cette nouvelle hausse? D'abord parce que le gouvernement entend donner suite aux propositions de la commission Stocker qui fut chargée de soumettre tout le problème des subventions à un examen général et qui, on s'en souvient, a présenté diverses propositions.

L'une d'elle — et c'était bien la plus importante — tendait à supprimer les «subventions économiques» pour les produits laitiers, c'est-à-dire les sommes que la Confédération prend à sa charge pour empêcher qu'une augmentation du prix de base du lait ne se répercute sur le prix de vente au détail des produits laitiers. Actuellement, ces «subventions économiques», au profit du consommateur, chargent le compte laitier d'une soixantaine de millions environ.

Les raisons données par les experts pour éliminer de telles subventions et revenir ainsi à la «vérité des prix» — à savoir que l'on demande au consommateur de payer le prix d'origine — selon ce que l'on veut véritablement, compte tenu de tous les éléments qui constituent ce prix — sont à notre avis pertinentes. Toutefois, comme il s'agit de rétablir une situation normale troublée par des mesures prises depuis 1962 déjà, les experts estiment judicieux de pro-

céder par étapes. Voici ce qu'on lit, en effet, dans leur rapport:

«La commission estime que la subvention dont il est question ici devrait être progressivement abolie et le montant ainsi retranché mis à la charge des consommateurs par un transfert graduel des relèvements du prix de base sur les prix à la consommation qui s'inscrirait dans la politique générale du lait. Ce démantèlement progressif de la subvention devrait, de l'avis de la commission, être achevé à la fin de 1968 au plus tard.»

On le voit, les experts ont, en vue d'un «transfert graduel» de la charge que supporte la caisse fédérale au consommateur et d'un «démantèlement progressif» s'étalant sur les années 1967 et 1968.

Or, selon le «Bund» il s'agirait d'opérer en une seule fois, à partir du 1er novembre prochain déjà.

Pourquoi cette précipitation, pourquoi renoncer à la procédure recommandée par la commission Stocker?

Au Palais fédéral, où l'article du «Bund» n'a pas provoqué une joie sans mélange (car il rend manifestes, une fois de plus, les lacunes de l'information), on se garde bien de donner déjà des explications. Tout cela, nous dit-on, doit encore faire le sujet d'entretiens et les décisions définitives seront portées à la connaissance du public au moment opportun.

En attendant, puisque des détails ont été publiés déjà — et qui ne pouvaient venir que d'une source officielle — il faut bien s'efforcer d'y voir un peu plus clair.

On ne doit pas se tromper en mettant les intentions, sinon les décisions, du Conseil fédéral en rapport avec les plus récentes revendications de l'Union suisse des paysans concernant le prix des produits agricoles. A fin août ou au début de septembre, les journaux annonçaient, en effet, que Broug demandait une nouvelle adaptation de certains prix, celui du lait en particulier.

Point n'est besoin non plus d'être devin pour penser que cette requête s'appuyait sur la fameuse règle de la «parité» entre le revenu du paysan et le salaire de l'ouvrier.

Or, selon certaines rumeurs, le Conseil fédéral estimerait les circonstances actuelles peu favorables à une décision donnant satisfaction à une telle requête et, pour justifier un refus, non pas irrévocable — car tout le problème se posera de nouveau au printemps — mais au moins temporaire, il saisi l'occasion que lui donne le rapport de la commission Stocker de supprimer les «subventions économiques» pour les produits laitiers. Pareille opération serait, en effet, difficile, s'il fallait non seulement éliminer les conséquences d'une politique ancienne, mais encore renverser sur le consommateur les effets d'une nouvelle augmentation du prix de base payé, dès le 1er novembre 1966 aux producteurs de lait. Il y aurait cumulé et la hausse des prix de détail pour le fromage et le beurre provoquerait des réactions dont l'agriculture elle-même pourrait bien supporter les inconvénients.

Voilà, en l'absence de renseignements officiels, comment on peut expliquer l'intention (puisque, parait-il, il n'y a pas encore de décision formelle) d'en finir en une seule fois avec les subventions économiques. On voudrait faire d'une telle mesure un argument contre une nouvelle hausse immédiate du prix du lait à la production.

Un dernier point enfin. Notre confrère bernois écrit:

«Ces indications fournies par la division de l'agriculture n'ont encore qu'un caractère provisoire, mais la décision définitive du Conseil fédéral ne devrait pas être sensiblement différente.»

Voilà qui est, une fois de plus révélateur. Une décision de cette nature — comme celle prise, il y a juste une semaine, à propos du pain — a un aspect politique évident. Le Conseil fédéral voudra-t-il en tenir compte ou bien se bornera-t-il à ratifier les propositions de la division de l'agriculture? En d'autres termes, qui gouverne en Suisse, le pouvoir exécutif désigné par la Constitution elle-même comme «autorité directrice» ou l'administration?

G. P.

Expulsé

(sp) La police fédérale des étrangers n'a pas renouvelé le permis de séjour, avec effet au 15 octobre, de M. Renato Quadrini, 24 ans, employé de la Société romande d'électricité à Montreux, en Suisse depuis cinq ans, président de la colonie libre italienne de Montreux.

Le motif: l'intéressé avait communiqué à ses compatriotes du matériel de propagande communiste et des disques de chants révolutionnaires rouges. D'autres de ses compatriotes, deux sauf erreur, avaient déjà été expulsés du Tessin, où ils travaillaient, pour la même raison.

Rixe mystérieuse à Lausanne avec issue mortelle

(sp) Samedi soir, vers 21 h 30, après avoir consommé environ cinq minutes dans un café de la rue Neuve, à Lausanne, un habitant de la ville sortit par la porte de derrière, donnant sur le passage Jean-Muret. Peu de temps après, il réapparait au café, soutenu par des agents de police, se tenant le côté gauche, à la hauteur de l'estomac. Il avait, dit-il, reçu un violent coup de pied au ventre d'un jeune homme de vingt-cinq ans environ, un

Auteurs dramatiques et écrivains à Morges

MORGES (ATS). — La Société romande des auteurs dramatiques, que préside M. Jacques Bron (Lausanne), et l'Association des écrivains vaudois, présidée par M. Henri Perrochon (Payerne), se sont réunies, samedi à Morges, dans une intention amicale. Une vingtaine de membres se sont rendus au cimetière pour déposer une couronne sur la tombe de René Morax, les auteurs romands tenant à marquer leur attachement à l'un des meilleurs d'entre eux.

Le hangar est détruit et les pommes sont cuites...

(sp) Lundi vers 15 heures, le feu a complètement détruit un hangar abritant deux canines démontées et soigneusement entassées, à Begnins. Il serait dû à l'imprudence d'enfants qui ont allumé un feu derrière le hangar pour cuire des pommes. Tout est détruit...

En 1965, Brissago avait été ravagé par les alluvions: qui payera les 18 millions ?

Même le curé a été invité à verser... un million !

BRISSAGO (ATS). — Le 9 septembre 1965, Brissago fut en partie ravagé par des alluvions qui emportèrent deux maisonnettes et provoquèrent la mort d'une femme. Le 9 septembre de cette année, l'événement fut rappelé à la ville de Brissago d'une façon assez désagréable.

Sans aucun préavis, une trentaine d'habitants recurent une sommation de payer une somme de 500,000 francs chacun. Ils étaient tenus responsables, parait-il, des dégâts provoqués par les alluvions à une propriété privée. La sommation arrivait d'une maison de... Coire, et par les soins de trois avocats de Locarno. Les personnes incriminées sont propriétaires de terrains tous sis au-dessus de la propriété endommagée et, parmi elles, on note le nom du curé de Brissago, qui est invité, lui, à verser le montant de... un million de francs. Comme on peut l'imaginer, la nouvelle a provoqué de vives protestations et toutes les sommations furent rejetées. C'est alors que les avocats en question adressèrent une lettre aux intéressés en s'excusant de n'avoir pu les informer au préalable et déclarent que l'expertise des dégâts provoqués donne le chiffre de 18 millions et demi de francs. Chose curieuse, tout en tenant pour responsables les propriétaires de terrains désignés, l'action légale ne sera entreprise que contre le gouvernement tessinois, ainsi que contre la commune de Brissago et l'OFIMA (usines hydro-électriques de la Maggia). Ces derniers sont responsables, quant à eux, de ne pas avoir suffisamment contrôlé les conséquences de l'érosion des eaux et du développement intensif des constructions sur la colline de Brissago. L'architecte initiateur de ces constructions, sera également poursuivi. Les accusations sont portées sur la base des articles du code civil et des obligations 679 - 684 - 58.

24 arrestations à Lugano

LUGANO (ATS). — La police de Lugano annonce qu'elle a procédé à 24 arrestations, parmi lesquelles celle d'un ouvrier italien, domicilié à Lugano, pour une escroquerie d'environ 300,000 livres, dans une affaire de contrebande.

24 arrestations à Lugano

LUGANO (ATS). — La police de Lugano annonce qu'elle a procédé à 24 arrestations, parmi lesquelles celle d'un ouvrier italien, domicilié à Lugano, pour une escroquerie d'environ 300,000 livres, dans une affaire de contrebande.

GENÈVE

Le pyromane joue les fantômes mais... Deux incendies criminels en huit minutes à Genève

D'un de nos correspondants:

Deux incendies criminels d'envergure ont éclaté à Genève en huit minutes, l'un dans le quartier des Eaux-Vives, l'autre au centre de la ville, à la rue de Chantepoulet. Le premier sinistre a été signalé rue des Eaux-Vives Nos 13 et 15, dans les sous-sols où le feu avait déjà été mis il y a quelques semaines...

Les flammes prirent une rapide extension et exigèrent une intervention massive des pompiers qui durent utiliser 2500 mètres cubes de mousse légère afin d'étouffer le foyer.

Un aspirateur à fumée dut être mis en action. Les pompiers, à un certain moment, durent battre en retraite devant la violence

de l'incendie. Au total, il leur fallut une heure et demie pour s'en rendre maîtres.

ET AILLEURS...

Pendant qu'ils étaient aux prises avec cet incendie, les sapeurs furent avertis qu'un sinistre important devrait les combler de l'immeuble No 7 et 9 de la rue de Chantepoulet.

Ils mobilisèrent alors des troupes supplémentaires pour lutter sur ce deuxième front.

Une impressionnante colonne de fumée sortait de la toiture crevée et était visible de fort loin.

La grande échelle fut dressée afin d'attaquer le feu depuis un toit voisin.

L'égalément, il fallut plus d'une heure et demie pour maîtriser l'incendie.

Sur le passage dit de sécurité

(sp) Mlle Carmen Sanz, secrétaire de direction, franchissant la chaussée du prolongement de la rue Gourgand dans le passage dit de sécurité lorsqu'elle fut happée par une voiture qui la projeta violemment au sol, la blessant grièvement.

Elle a été hospitalisée, tandis que le service des autos a retiré le permis de conduire de M. Meier. Encore un...

Vieillards blessés

(sp) Un septuagénaire, M. François Lardraz, circulait au volant de sa voiture, avec sa femme à bord, sur la route de Jussy. Soudain une automobile a surgi d'un chemin de traverse. La collision fut inévitable. Le véhicule tauffait était piloté par un employé de l'OMS, M. Jean Bene, dont le permis de conduire a été immédiatement retiré.

Quant à M. et Mme Lardraz, tous deux grièvement blessés, ils ont été hospitalisés d'urgence.

Il s'écrase contre une voiture

(sp) Un manœuvre, M. Henri Croisier, domicilié à Onex, a perdu la maîtrise du cyclomoteur qu'il chevauchait, à la route de Saint-Georges, et a fait une embardée.

Celle-ci l'a jeté contre une voiture circulant en sens inverse et tenant régulièrement sa droite. Le choc fut rude pour le cycliste motorisé qui a été relevé avec des plaies et contusions multiples et qui a été admis dans un état alarmant à l'hôpital cantonal.

CONFÉDÉRATION

Tandis que l'on discute en Suisse

L'amélioration des voies d'eau se poursuit en Italie en France et en Allemagne

ZURICH (ATS). — Le rapport annuel de l'Association du nord-est de la Suisse pour la navigation Rhin-lac de Constance, établi pour l'anniversaire de l'association qui aura lieu la semaine prochaine à Herisau, donne une vue d'ensemble de la question de la navigation fluviale en Europe.

En ce qui concerne la navigation intérieure de l'Europe occidentale, tandis que l'on continue à discuter en Suisse, on distingue d'importantes possibilités d'essor, grâce à une planification à longue échéance.

Il convient de citer en premier lieu l'amélioration des voies d'eau du nord-ouest de l'Allemagne et la construction du canal latéral de l'Elbe. Les travaux du canal Rhin - Main - Danube progressent selon le programme. Nuremberg y sera relié en 1969.

En Italie, on a commencé la construction du canal Milan - Cremona - Pô.

Le parlement français a approuvé, en principe, la construction du grand axe mer du Nord - Méditerranée, par la liaison de la Moselle et du Rhin avec le Rhône. Le tronçon Mulhouse - Altkirch sera achevé en 1970.

En passant de 140 millions à 150 millions de tonnes de marchandises transportées, le trafic traditionnel par le Rhin, entre Emmerich et Rheinfelden, a atteint un nouveau sommet. Même si les efforts de la CEE pour inclure la navigation sur le Rhin dans le traité du Marché commun, suscite encore des hésitations de la part de la Suisse et d'autres pays, on peut espérer un assainissement définitif de l'actuelle situation peu satisfaisante des transports par eau.

ICI ET LA

La dernière partie du canal du Neckar entre Stuttgart et Plochingen, est aussi en voie d'élargissement. La navigation sur la Moselle a derrière elle sa première année d'exploitation. Les prévisions, de transport, de 4 millions de tonnes, ont été dépassées.

M. Wuischpard succède à M. Zahnd à la tête de l'Office fédéral des imprimés

BERNE. — Le Conseil fédéral a pris acte, avec remerciements pour les services rendus, de la démission de M. Richard Zahnd, chef de l'Office central des imprimés et du matériel, à Berne.

M. Zahnd quittera ses fonctions le 31 décembre prochain. Il aura pour successeur M. Claude Wuischpard, personnalité vaudoise de Givrin, occupant actuellement un poste dans le secteur privé.

La banque russe a commencé son activité

ZURICH (UPI). — La banque soviétique «Vozvod bank commerciale S.A.» à Zurich a commencé son activité. Ses directeurs, ont, lundi, dans un entretien, exposé les tâches et les objectifs de l'entreprise. La banque, ont-ils précisé, correspond à un besoin des relations en extension entre l'Est et l'Ouest.

Un des directeurs a qualifié de «grottesque» la crainte que la banque puisse être utilisée à des fins d'espionnage soviétique. «Les Russes n'ont pas besoin de banque pour cela...» Pas plus que les Américains n'utilisent la «City-Bank» à Genève à de telles fins. Les directeurs ont indiqué que ni la banque, ni eux-mêmes n'ont été l'objet de menaces.

Je fume classique Je fume anglais Je fume... perrier... BLACK & WHITE... Blague de 40 gr. Fr. 1.90

perrier... D'EAU MINÉRALE NATURELLE... DANS LE MONDE ENTIER telle qu'elle jaillit en Provence

BULLETIN BOURSIER

ZURICH

Table of bond prices (OBLIGATIONS) for Zurich, listing various federal bonds and their closing prices.

Table of stock prices (ACTIONS) for Zurich, listing companies like Swissair, Union Eques Suisses, etc.

Table of bank bill prices (Cours des billets de banque étrangers) for Zurich, listing various international currencies.

Table of commodity prices (Indice des prix de gros) for Zurich, listing various goods and their price index.

Table of stock prices (ACTIONS) for Lausanne, listing various local stocks.

IMEFBANK 13, fbg de l'Hôpital, Neuchâtel 4% LIVRETS DE DÉPÔT

Bourse de Neuchâtel

Table of stock prices (ACTIONS) for Neuchâtel, listing various local stocks.

Table of bank bill prices (Cours des billets de banque étrangers) for Neuchâtel, listing various international currencies.

Table of commodity prices (Marché libre de l'or) for Neuchâtel, listing gold and silver prices.

Table of commodity prices (Indice des prix de gros) for Neuchâtel, listing various goods and their price index.

Table of stock prices (ACTIONS) for Neuchâtel, listing various local stocks.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel

CRITIQUE Dimanche copieux... Dans notre contact de samedi nous parlions de l'augmentation des programmes dominicaux... LA CIOCIARA (France, dimanche)

Dernières dépêches de la nuit

SUITE

LES IDÉES ET LES FAITS

Deux fois assassin

SELON UNE PERSONNALITÉ DU PARTI COMMUNISTE

Et après les mesures contre la surchauffe ?

Enfin, l'on frappera surtout les faibles, c'est-à-dire ceux qui ont besoin de crédits pour s'épanouir, c'est-à-dire, en dernière analyse, pour participer à l'effort d'expansion nationale. Mais on ne frappera pas les forts, qui disposent de moyens suffisants pour assurer leur autofinancement.

Bref, de ces mesures, il peut résulter pour notre pays, qui était au cœur des marchés financiers et des transactions commerciales, une sorte de « pétrification des banques », lesquelles, quoi qu'on dise, n'auront désormais plus qu'une voix consultative, puisque c'est la Banque centrale qui détient le pouvoir de décision suprême et l'imposera même — telle une technocratie dans l'Etat — à l'autorité politique.

Notre conclusion provisoire, car il s'agit d'un problème à multiples faces puisque aussi bien l'inflation est en cause, sera celle du directeur d'entreprise romand qui, à la rencontre organisée par la C.P.S., se fit, comme il le déclara lui-même, l'« avocat du diable ».

Notre liberté économique est un bien trop précieux pour qu'on y porte atteinte à la légère. Et il faut y regarder à deux fois — et même à plusieurs fois — avant qu'on en sacrifie une nouvelle parcelle, d'autant plus que les mesures proposées représentent sur une base constitutionnelle pour le moins douteuse. En revanche, il faut reconnaître que notre industrie, ces dernières années, n'a pas toujours eu le courage de pratiquer sa propre discipline : il n'est pas facile de renoncer à un profit excessif et, par là, de maintenir les prix dans leurs justes limites, afin d'empêcher les revendications des paysans, ouvriers, employés et fonctionnaires.

Mais il faut considérer tout autant que les pouvoirs publics, qui se devaient de montrer l'exemple, n'ont pas fait preuve du même courage non plus. A commencer par les parlementaires qui, tout en réclamant une surveillance accrue des dépenses, n'ont cessé de contribuer par leurs interventions à l'augmentation de ces dernières.

A continuer par le Conseil fédéral

René BRAICHET

Roberts serait en Irlande

LONDRES (ATS - AFP). — Harry Roberts, accusé d'avoir tué, le 12 août dernier, deux des trois policiers londoniens abattus dans le faubourg de Shepherd's Bush, pourrait s'être réfugié en Irlande.

Le superintendant Richard Chitty, de la brigade criminelle de Scotland Yard qui est chargé de l'enquête est parti pour Dublin et a indiqué avant son départ que la police irlandaise lui avait communiqué des informations qui justifiaient un déplacement.

Roberts, 30 ans, dont le portrait est affiché à travers toute la Grande-Bretagne, a échappé à la gigantesque chasse à l'homme qui avait été déclenchée après le crime.

Lin Piao, couvert de fleurs, s'applique à mettre bien au pas l'armée chinoise

TOKIO (AP). — M. Hsiao Hua, directeur du Bureau politique central de l'Armée de Chine populaire a révélé au cours d'une réunion des cadres des forces aériennes que le maréchal Lin Piao, le No 2 chinois, a donné des directives aux membres des forces armées pour qu'ils suivent la pensée de Mao Tsé-toung, annonce l'agence « Chine nouvelle ».

Ces nouvelles directives sont qualifiées de « très importantes » par l'agence chinoise. Elles auraient pour but de renforcer la loyauté des forces armées envers le président Mao Tsé-toung.

M. Hsiao Hua a présenté le maréchal Lin Piao comme « le compagnon d'armes le plus intime du président Mao, comme son meilleur élève et le meilleur exemple d'une étude et d'une application créatrices des œuvres du président Mao ».

Jusqu'à présent, le maréchal Lin Piao

eu des appels de groupes militants sur l'existence de deux lignes au sein de la révolution culturelle.

Selon le journaliste yougoslave, la ligne mauvaise n'est pas définie, mais on peut penser qu'elle vise « l'opportuniste de droite » dont est accusé le nouveau comité municipal du parti. Hier encore, celui-ci a été accusé de suivre une politique bourgeoise et réactionnaire.

LA HACHE

Un placard, dans le même ton, a été apposé devant l'entrée du stade de Pékin, où un grand rassemblement s'est déroulé jusque tard dans la nuit.

Quant à l'épuration individuelle, sa plus récente victime paraît être M. Ho Hang-koung, vice-ministre de la géologie, secrétaire du parti au ministère et ancien membre du comité central.

On lui reproche d'avoir communiqué à des géologues soviétiques les découvertes les plus confidentielles de la géologie chinoise et aussi d'être pacifiste, en ayant attiré l'attention de l'opinion sur les atrocités de la guerre.

LESE-MAO

Les Gardes rouges de Pékin ont placardé 12 photographies montrant comment la population de Nag Chang, capitale de la province du Kian Si, a renversé un buste de Mao Tsé-toung et déchiré ses portraits qui s'élevaient sur les murs de leur ville.

Le correspondant hongrois à Pékin du « Nepszabadsz » qui rapporte l'incident, ne donne pas de détails sur la façon dont il s'est produit.

Au moment où la gauche gaulliste se manifeste De Gaulle paraît cautionner la politique économique et financière de M. Vallon

La gauche gaulliste était jusqu'ici une notion assez vague. Il y a toujours eu dans l'entourage du général, depuis Londres et la Résistance, et dans les « eaux » du R.P.F., puis de l'U.N.R. des personnalités et des militants venus de partis de gauche et même d'extrême-gauche, radicaux, mendésistes, anciens S.F.I.O., progressistes exclus du parti communiste etc. Mais jusqu'ici, à part l'U.D.T. (Union démocratique du travail), qui a fusionné avec l'UNR au cours du premier septennat et qui est plus « gaulliste » que « gauchisante », il n'existait que quelque cinq ou six « clubs » ou chapelles sans grande activité et sans personnages marquants à leur tête.

Notre téléphone de Paris

Ces petites organisations sous l'impulsion d'un ancien collaborateur de Pierre Mendès-France, M. Philippe Decharme, se sont unifiées en une « Convention de la gauche - Cinquième républicaine ». Les associations qui fusionnent sont le « Front du progrès », le « Centre de réforme républicaine », le « Cercle Jules Vallés », « l'Association nouveau régime » et les « Clubs Cinquième républicain » récemment créés à l'instigation de certains ministres du général De Gaulle notamment M. Louis Joxe et M. Edgar Pisani.

LE TROISIÈME VOLET

Ce nouveau parti entend participer, avec l'U.N.R. - U.D.T. et le centre national des républicains indépendants de M. Giscard-

d'Estaing, au « comité de liaison de la majorité » et recueillir quelques investitures pour ses candidats « gaullistes de gauche » aux prochaines élections législatives.

La création de cette nouvelle organisation politique à vocation « majoritaire » est présentée par ses « parrains » comme ce « troisième volet » de gauche manquant encore au mouvement gaulliste, qui sera ainsi, comme l'aurait, dit-on, souhaité le général De Gaulle, « équilibré » sur sa gauche par la nouvelle « convention » et sur sa droite par les « giscardiens ».

L'AFFAIRE VALLON

M. Louis Vallon a fait remarquer que, depuis 1925, l'impôt sur le revenu progressif qui ne frappe que les salariés, a presque décliné tandis que la valeur de la production nationale n'était multipliée que par

trois et l'impôt sur les sociétés également par trois.

Cette attaque contre le budget de M. Michel Debré n'aura probablement pas de conséquences immédiates, mais elle pose un problème au pouvoir pour les années à venir. M. Louis Vallon dans ses initiatives, est généralement soutenu par le général De Gaulle.

Or, la semaine dernière, le général De Gaulle, dans une allocution à propos du cent cinquantième anniversaire de la Caisse des dépôts et consignations — qui est la banque du gouvernement — a discrètement mais efficacement repris à son compte la politique de Louis Vallon sur l'impressionnement des travailleurs au bénéfice des entreprises.

Ce serait évidemment là une très belle « affiche électorale » et un moyen de couper l'herbe sous les pieds de l'opposition dans un domaine qui concerne personnellement la plupart des Français.

Entre Londres et Madrid GIBRALTAR : L'AFFAIRE SE CORSE

LONDRES (AP). — A la reprise des entretiens sur Gibraltar, à Londres, la Grande-Bretagne a officiellement fait part à l'Espagne de son intention de porter l'affaire devant la Cour internationale de justice.

On ignore quelle a été la réaction de la délégation espagnole, conduite par le marquis de Santa-Cruz, ambassadeur d'Espagne à Londres, mais le gouvernement britannique serait, dit-on, opposé à la proposition britannique.

Pour Londres, il sera difficile, sinon impossible, de faire des progrès vers un règlement de l'avenir de Gibraltar, tant que certains aspects juridiques de la question ne seront pas éclaircis.

Dégel dans les relations soviéto-américaines Lyndon Johnson reçoit le ministre soviétique des affaires étrangères

WASHINGTON (AP). — Le président Johnson et M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, se sont rencontrés hier à la Maison-Blanche pour discuter des propositions du président des Etats-Unis en vue d'améliorer les relations entre les deux pays.

Le ministre soviétique est arrivé à la Maison-Blanche en compagnie de l'ambassadeur d'URSS à Washington, M. Dobrynine.

De son côté, le président Johnson était entouré de M. Rusk, ainsi que de M. Thompson, nouvellement désigné au poste d'ambassadeur des Etats-Unis à Moscou, et de son conseiller personnel pour les affaires étrangères, M. Rostow.

PAS DE MIRACLE

Avant même que le président Johnson ne

Drogue : un réseau démantelé à Milan

MILAN (AP). — La brigade italienne des narcotiques a saisi sept kilos de morphine pure en gare de Milan et désorganisé un réseau international dont le centre se trouvait au Moyen-Orient et des ramifications en Europe et aux Etats-Unis.

L'opération a été lancée il y a plusieurs mois sur informations des polices du Moyen-Orient.

Un courrier fut filé à travers la Suisse et la France et à Milan des agents déguisés en balayeurs, postiers ou beatniks le surveillaient étroitement.

C'est en se rendant avec sa précieuse cargaison dans une valise pour la livrer à deux complices que l'homme, Naghi Anvazi, 30 ans, étudiant en médecine iranien, a été arrêté avec Addad Zadeh, un compatriote d'Hambourg. Le troisième homme est en fuite.

Deux satellites américains non habités se sont heurtés dans l'espace voici 18 mois

MADRID (AP). — Il a été révélé hier au congrès international d'astronautique, que deux satellites américains se sont heurtés dans l'espace, il y a 18 mois, mais qu'ils ont poursuivi leur trajectoire, à environ 700 km d'altitude.

Selon M. Hilliard Paige, directeur de la division spatiale à la compagnie « General Electric », il s'agissait de deux satellites non habités, réalisés pour les services de recherches de la marine américaine. Ils sont stabilisés en vol par l'attraction terrestre d'une part, et par la force centrifuge d'autre part.

Cet « accident dans l'espace », a dit M. Paige, est sans doute le premier qui se soit produit.

Des délégués américains ont annoncé, d'autre part, qu'un équipage de six astronautes pourrait entreprendre une mission vers Mars, dès le début de 1977.

M. Jack Bromberg, vice-président de la

section spatiale à la société aéronautique Douglas, a précisé que des éléments d'une fusée géante Saturne seraient lancés sur une orbite terrestre et assemblés dans l'espace, tandis que les six astronautes pourraient être transportés par une fusée Apollo.

Enfin, répondant à des questions posées par des journalistes, M. Leonid Sedov, chef de la délégation soviétique, a déclaré « n'avoir pas connaissance » d'un prétendu projet soviétique de fusée capable de lancer dans l'espace une charge atteignant 165 tonnes.

GEMINI-XII

Le 9 novembre a été retenu par la NASA pour l'opération « Gemini-XII » qui comprendra des manœuvres de rendez-vous et deux périodes de travail dans l'espace par l'astronaute Aldrin qui fera équipe avec James Lovell.



Gardes rouges en culottes courtes dans les rues de Pékin. (Téléphoto AP)

Pékin désire porter Soukarno à la tête d'une puissante armée de 21 millions de volontaires

Mais on ne détient pas de preuves contre le président... DJAKARTA (AP). — Au procès de l'ex-ministre des affaires étrangères indonésien Subandrio, un témoin a déclaré à l'audience d'hier que Chou En-lai, chef du gouvernement de Pékin, avait proposé que le président Soukarno prenne le commandement d'une « cinquième armée » puissante pour tenir en échec l'armée régulière soumise à l'influence d'extrémistes de droite.

Le témoin, M. Kusumowidada, ancien vice-ministre des affaires étrangères, a précisé que Chou En-lai avait discuté de ce projet, qui envisageait de recruter 21 millions de volontaires indonésiens, avec Subandrio, mais que ce dernier n'avait, à l'époque, pas pris position.

D'autre part, M. Malik, ministre indonésien des affaires étrangères a déclaré qu'il n'avait aucune preuve que le président Soukarno avait été impliqué dans la tentative de soulèvement communiste du premier octobre 1965. Certes, a-t-il dit, son nom a été mentionné et ces renseignements font actuellement l'objet d'une enquête.

« S'il devait apparaître qu'il est coupable, l'assemblée populaire consultative exigera des explications ».

M. Malik a fait cette déclaration devant la presse à Djakarta. Il a rappelé que le président Soukarno avait été élu président en 1945 et cette élection avait été confirmée en juillet dernier par l'assemblée populaire consultative. Mais seulement jusqu'aux prochaines élections de 1968. Il va de soi, a ajouté M. Malik, que si Soukarno n'était pas réélu, nous devrions élire un nouveau président.

Enfin, les étudiants de Djakarta et les membres des organisations de jeunesse anti-

communistes, Kami et Kapi, ont reçu l'ordre hier des autorités militaires de la ville de reprendre immédiatement leur cours et cesser les manifestations de rues.

« La situation tendue que connaît actuellement la capitale ne sera pas tolérée plus longtemps car elle contrarie les efforts du gouvernement pour stabiliser la vie politique et l'économie du pays », déclare un communiqué des autorités militaires.

UN FAIT PAR JOUR SACRÉ JAPON!

Si Mac Arthur était encore vivant, il n'en croirait ni ses yeux ni ses oreilles. Voilà que son enfant chéri, le Japon, veut jouer à la grande personne. Voici que le Japon qui, pourtant, parle l'anglais comme personne, estime qu'il a joué un trop grand rôle dans le pire des drames de notre temps, pour avoir le goût de faire de la figuration au vanille. Tokio n'enverra personne au parlement d'Etat.

Depuis plus de 20 ans, on avait tout fait à Washington pour que le Japon soit, pour le monde entier, l'exemple même de la petite fille modeste. Qu'il se désillusionne!

Après la période de mise à genoux, on l'avait autorisé à s'asseoir pour mieux écouter et comprendre les leçons que de savants professeurs lui dispensaient sur l'art et la manière de se bien conduire en société.

Depuis 20 ans, le Japon vivait sous cellophane, à l'abri de tout contact plus ou moins impur, c'est-à-dire de tout ce qui n'était pas authentiquement américain. Et, dans les sphères officielles, on lui faisait faire la révérence en s'éciant par-ci et par-là que le Japon serait, Dieu merci, toujours le premier de sa classe...

Ah, il y a de quoi jeter aux orties les immortels principes. Le Japon pourvu, gavé, nourri, instruit, mis en garde, le Japon qui paraissait un morceau d'Amérique, jeté par le hasard à des milliers de kilomètres de la côte californienne, le Japon vient de dire : Votre réunion de Manille n'est qu'une mascarade. Rien n'en peut sortir pour la paix en Asie. C'est le seigneur qui réunit ses oblige.

Et le plus grave, c'est qu'il n'y a rien à faire pour amener le Japon à faire oraison. Le Japon sent qu'il est fort capable de voler de ses propres ailes et user de représailles par trop voyantes à l'égard du Japon, ce serait condamner la politique américaine en Asie.

Alors, comme un amant boudeur qui espère quand même le retour de l'infidèle, le président Johnson n'a eu d'autres ressources que de décider que, puisqu'il en était ainsi, le Japon se passerait de sa visite.

Voilà le Japon bien puni. La vérité est que, pour l'instant, personne ne semble très alarmé de la décision présidentielle. D'autant qu'à Tokio, on sait bien que tout règlement d'ensemble des affaires d'Asie ne pourrait se faire sans la participation du Japon. On a donc le temps de prendre rendez-vous et l'on peut compter sur l'URSS pour jeter le Japon en temps utile dans les jambes de Johnson rien que pour voir la réaction de Tokio.

Pour Pinstant, c'est Hiroshima qui se venge. L. GRANGER

MEYRIEZ - MORAT

LE VIEUX MANOIR

HOTEL-RESTAURANT-BAR

... un festival de délicieuses spécialités de la chasse.

Tél. (037) 712 83 Dir. Roger Morel-Bonvin